



**Université Toulouse - Jean Jaurès**

**Institut Pluridisciplinaire pour les Études sur les Amériques  
à Toulouse (IPEAT)**

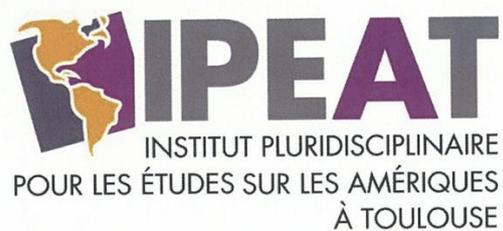
**Master mention Civilisations, Cultures et Sociétés**

**« GENRE ET SORTIE DE CONFLIT ARMÉ. UNE ÉTUDE DE LA  
REINCORPORATION DES COMBATTANTES DES FARCS DANS LE  
CADRE DES ACCORDS DE PAIX DE LA HAVANE »**

Mémoire de 1<sup>er</sup> année présenté par :  
Delphine MOSCOVICI

Sous la direction de :  
Franck GAUDICHAUD

**Année Universitaire 2019-2020**



## Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné-e,

Nom, Prénom : Moscovici Delphine

Régulièrement inscrite à l'Université de Toulouse – Jean Jaurès - Campus du Mirail

N° étudiant : 21911379

Année universitaire : 2019-2020

Certifie que le document joint à la présente déclaration est un travail original, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets.

Conformément à la charte des examens de l'Université de Toulouse – Jean Jaurès Campus du Mirail, le non-respect de ces dispositions me rend passible de poursuites devant la commission disciplinaire.

Fait à : Toulouse

Le : 3 septembre 2020

Signature :

## REMERCIEMENTS

*Je remercie ma mère, Fanny Bru, pour m'avoir soutenue tout au long de mes études, et particulièrement durant cette première année de master.*

*Je remercie mon directeur de recherche, Mr Franck Gaudichaud, qui m'a apporté de précieux conseils tout en me laissant une certaine liberté et une indépendance.*

*Je remercie toutes les autrices et tous les auteurs qui m'ont permis d'écrire ce mémoire, d'éclairer mes pensées et mon esprit critique et qui représentent une réelle source d'inspiration dans le développement de ma recherche.*

*Je remercie aussi toutes les femmes et tous les hommes qui luttent chaque jour en Colombie et ailleurs pour faire évoluer la société vers une société plus juste et équitable et qui gardent espoir malgré les obstacles.*

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS .....	3
SOMMAIRE .....	4
INTRODUCTION.....	6
I. ENGAGEMENT REVOLUTIONNAIRE, VIOLENCE POLITIQUE ET DOMINATION DE GENRE .....	13
II. LA SITUATION DES NEGOCIATIONS DE PAIX ET DEFIS D'UNE INCLUSION DU GENRE.....	53
III. DE 2016 A 2018, PROCESSUS DE REINCORPORATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE: AVANCEES ET DEFIS A RELEVER POUR UNE TRANSITION VERS LA PAIX .....	71
CONCLUSION .....	92
BIBLIOGRAPHIE .....	96
TABLE DES MATIERES .....	114



## INTRODUCTION

Colombianos, buenas tardes.

Hace unos días confirmé que habíamos avanzado en unas reuniones exploratorias en el exterior con representantes de las FARC.

Dije que un proceso para terminar el conflicto en mi gobierno sólo sería posible si éste sigue tres principios: aprender de los errores y aciertos del pasado para no crear falsas expectativas; lograr efectivamente el fin del conflicto –no su prolongación–, y no ceder un solo milímetro del territorio nacional.

Hoy les quiero anunciar que esas reuniones exploratorias han culminado con la firma de un acuerdo marco entre el Gobierno nacional y las FARC que establece un procedimiento –una hoja de ruta– para llegar a un acuerdo final que termine, de una vez por todas, esta violencia entre hijos de una misma nación.

Voici le discours de Juan Manuel Santos le 4 septembre 2012 qui officialise les négociations de paix entre les FARC-EP et le gouvernement colombien, et représente un tournant majeur dans la gestion du conflit armé colombien.

Après plus de cinquante années de conflit et vingt-deux ans de tentatives de négociation de paix, débute en 2012 un nouveau processus de paix visant à mettre fin au conflit armé entre les FARC-EP et le gouvernement colombien pour instaurer une paix durable. Les FARC-EP (Forces révolutionnaires armées de Colombie - Armée du peuple) ont été créées au début des années soixante pour s'opposer à l'oligarchie en place qui concentrait les terres des paysans<sup>1</sup>. Les FARC étaient donc en faveur d'une réforme agraire et d'une meilleure répartition des terres. Dans les années 70, des groupes paramilitaires de propriétaires terriens s'organisent pour lutter contre cette guérilla et contre l'expropriation de leurs terres<sup>2</sup>. À la fin des années 70, s'ajoute à cette lutte armée le narcotrafic qui va alimenter financièrement les différents groupes armés en échange de terrains pour leurs cultures illicites de coca (Voir Annexe n° 4). Cette rentrée d'argent massive va entraîner une explosion de la corruption dans les sphères politiques, mais aussi une aggravation de la violence contre les populations. Après plusieurs échecs de tentatives de paix dans les années 80 et 90, l'arrivée du

---

<sup>1</sup> « Au début des années 1980 : 8 000 familles de latifundistes monopolisaient 13 millions d'hectares, alors que 800 000 familles de petits agriculteurs DEVAIENT se contenter de 4,5 millions d'hectares », cf. Alain LABROUSSE, « Colombie : le rôle de la drogue dans l'extension territoriale des FARC-EP (1978-2002) », *Hérodote*, vol. 112, 2004, p. 27-48.

<sup>2</sup> Ces différents groupes paramilitaires s'uniront ensuite en 1997 autour du groupe des Autodéfenses unies de Colombie (AUC). En 2001 ils sont reconnus comme « organisation terroriste étrangère » par le ministère des Affaires étrangères des États-Unis.

conservateur Alvaro Uribe en 2002 marque un changement dans la politique colombienne vis-à-vis des guérillas et c'est le début de la politique de la « mano dura » et la militarisation du pays. Sur le plan militaire c'est un succès pour le gouvernement, car les guérillas s'affaiblissent, mais sur le plan social c'est un désastre humanitaire avec un nombre de déplacés, de violences sexuelles et de victimes civiles alarmant. C'est donc en 2010 qu'arrive au pouvoir Juan Manuel Santos, l'ancien ministre de la Défense de l'ex-président Alvaro Uribe. Celui-ci admet qu'un conflit armé est en cours en Colombie et reconnaît les guérillas comme des groupes révolutionnaires et non des « narco terroristes », comme les nommait son prédécesseur. Il souhaite rouvrir le dialogue entre le gouvernement colombien et les FARC-EP.

Le 4 septembre 2012, Juan Manuel Santos annonce officiellement le début des négociations de paix avec les FARC à Oslo puis à La Havane sous le nom d'« Accord General pour la fin du conflit », voté par dix-sept personnes. Quatre représentants, « témoins » des gouvernements norvégiens et cubains, sept du gouvernement colombien et six des FARC-EP sont à la table des négociations. Parmi ces dix-sept personnes, trois femmes sont signataires, une des FARC et deux du gouvernement colombien. Six points généraux doivent être négociés entre les belligérants. e. s. Le premier point concerne le développement rural, le second consiste à transformer les FARC-EP en parti politique, le troisième appuie la fin du conflit armé, c'est-à-dire le désarmement et la réintégration des FARCS à la vie civile. C'est ce point-là que nous allons spécifiquement analyser. Le quatrième se concentre sur l'arrêt du narcotraffic et la substitution des cultures illicites. Le cinquième porte sur le droit aux victimes pour satisfaire leur reconnaissance et leurs droits et le sixième point examine la vérification et l'implantation de l'accord de paix.

Cependant, le 2 octobre 2016, l'Accord de paix est rejeté par la population lors d'un référendum populaire. Les raisons de ce rejet seront analysées au cours de ce mémoire. Un deuxième accord est ensuite signé le 30 novembre 2016 sous le nom de « *Acuerdo final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera*<sup>3</sup> ». Après quatre ans de négociations, la Colombie entame les changements vers la paix.

---

<sup>3</sup> [Gouvernement colombien], « Acuerdo final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera », Deuxième document, (en ligne), 12 novembre 2016. Disponible sur : [www.acuerdodepaz.gov.co](http://www.acuerdodepaz.gov.co).

Un processus de Désarmement Démobilisation et Réintégration (DDR) est mis en place début 2017. Les différentes analyses au cœur de ce mémoire se centreront particulièrement sur ce contexte précis des négociations de paix. C'est l'une des étapes les plus importantes de la transition de la guerre vers la paix. C'est le troisième mis en place en Colombie, après celui du M19 en 1990 et des AUC en 2003. Celui-ci se divise en trois parties : le « Désarmement des groupes armés c'est-à-dire le regroupement des armes au sein de la zone de conflit pour ensuite être détruites ou stockées. La « Démobilisation », qui consiste à dissoudre la structure militaire et convertir les combattants en tant que civils. Dans le cas colombien, des zones transitoires ont été créées pour leur permettre une réadaptation à la vie civile de manière collective et communautaire. Puis la « Réintégration », qui selon Nicole Ball se définit en deux phases. La première -la plus courte- est la réinsertion qui correspond à la courte période lors du retour dans sa communauté ou auprès de sa famille. Tandis que la deuxième – la réintégration- est plus longue, car elle intègre la transition à la vie civile, la recherche d'un travail, de bourses, de crédits. La communauté internationale rajoute une autre étape au processus de DDR : la Réhabilitation. Cette étape concerne les difficultés rencontrées après la réintégration, souvent liées aux relations avec la société civile et qui englobe les problèmes psychologiques ou émotionnels post-conflit. Par exemple, les ex-combattantes doivent affronter le stigmate de la double transgression.

Vu l'important taux de femmes chez les FARC-EP, qu'on estime entre 30 et 40 % au sein de la guérilla, une perspective de genre a été mise en place pour la première fois dans l'histoire des accords de paix au niveau mondial<sup>4</sup>. Avant d'expliquer ce qu'engendre cette nouvelle perspective, il est indispensable de définir le « genre », au cœur de ce mémoire. Ce terme peut être vu comme l'identité socialement construite d'une personne, et non sexuelle. Il peut donc être modifié par la personne en fonction de ses envies. Le sexe étant une caractéristique biologique interchangeable tandis que le genre est créé et façonné de toute pièce par les normes d'une société dès le plus jeune âge. Par exemple, le fait qu'une femme puisse procréer est une différence de sexe tandis que le fait que les femmes soient affectées aux rôles domestiques est une différence de genre. Au sein des sociétés patriarcales, les normes de genre sont très ancrées dans la société. Lors de la période de réintégration en Colombie, les ex-combattantes FARCS sont parfois accusées d'avoir transgressé les rôles de genre traditionnels, car elles se

---

<sup>4</sup> Centro Nacional de Memoria Historica (CNMH), « Rearmados y Reintegrados. Panorama posacuerdos con las AUC », (en ligne), 2015, p.22. Disponible sur : [https://centrodememoriahistorica.gov.co/wp-content/uploads/2020/02/rearmados-y-reintegrados\\_panorama-postacuerdos-auc.pdf](https://centrodememoriahistorica.gov.co/wp-content/uploads/2020/02/rearmados-y-reintegrados_panorama-postacuerdos-auc.pdf).

sont éloignées des responsabilités et des fonctions traditionnellement définies en tant que femmes en prenant les armes et en utilisant la violence politique. Elles se sont opposées à « l'idée hégémonique du pacifisme "naturel" des femmes » comme l'écrit la chercheuse colombienne Andrea Marcela Barreera Tellez<sup>5</sup>.

Au vu de ces nombreuses discriminations, en Colombie, mais aussi dans de nombreuses sociétés post-conflit, une perspective de genre est donc essentielle, car elle permet de rendre visible les différentes discriminations en fonction du genre et ainsi de pouvoir favoriser leur réincorporation de manière différenciée. La réincorporation des ex-combattants étant une condition nécessaire au maintien de la paix, la connaissance de leurs besoins spécifiques en période de post-conflit est indispensable. De plus, la prise en compte du genre permet de faire participer et d'inclure une partie de la population auparavant discriminée, que ce soit des jeunes filles, femmes, hommes ou garçons. Selon un rapport de CORDAID, inclure cette perspective permet de consolider la paix, et peut :

souligner et cibler les inégalités structurelles et de force qui, sans cela, resteraient invisibles, en particulier l'impact des conflits et de la violence sur les rôles et les relations de genre. Une analyse de conflit qui est documentée par le genre peut aussi contribuer à une compréhension plus nuancée des différents besoins, vulnérabilités, capacités et opportunités<sup>6</sup>.

Au niveau international, de nombreuses avancées dans le domaine de la violence, la paix et les femmes en temps de guerre ont été menées. La résolution 1325 de l'ONU votée en 2000 a permis la reconnaissance au niveau mondial de l'importance d'une justice de genre dans les pays post-conflit, qui puisse permettre à des femmes d'être actrices de la paix. Les problématiques de genre avant, pendant et après le conflit armé doivent être reconnues pour transformer et reconstruire une société post-conflit en paix. Cependant, selon un rapport d'ONU Femmes, l'application de cette résolution est poreuse, car « les femmes demeurent considérablement sous-représentées dans les processus de paix et de transition » et que « la plupart des parties aux négociations et de nombreux médiateurs ne considèrent toujours pas l'inclusion des femmes et des questions relatives à l'égalité des sexes comme une composante

---

<sup>5</sup> Andrea Marcela BAREERA TELLEZ, « La participation des femmes à la lutte armée en Colombie. Notes sur la portée et les limites des transgressions dans les expériences des combattantes et ex-combattantes », *Les cahiers du CEDREF*, n° 24, juin 2020, p.18-43.

<sup>6</sup> Karen Barnes ROBINSON, « Manuel sur le genre, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État », La Haye : Cordaid, 2016, p.9.

essentielle des processus de négociation et d'application des accords de paix et de transition<sup>7</sup>».

Ce manque de considération et/ou de motivation de la part des institutions représente l'un des obstacles majeurs à la reconnaissance des femmes comme actrices politiques et semble être alimenté par le système patriarcal. Par patriarcat nous entendons un système qui amène à la subordination des femmes au sein de la société du fait des lois, aux institutions, à l'éducation, et aux coutumes et religions. Il fonctionne en instaurant une division sexuelle du travail qui crée des discriminations entre hommes et femmes, et touchant majoritairement ces dernières, en les cantonnant à des travaux domestiques, exclus du système de valeurs et non payés. Le système patriarcal a donc un poids considérable sur les sphères politiques, économiques, sociales, colombiennes et mondiales. C'est aussi un système qui conforte les rôles traditionnels de genre, et instaure un ordre social et économique qui, comme nous le verrons, complique fortement l'accès aux sphères politiques et économiques pour les femmes et d'autant plus les ex-combattantes considérées comme « transgressives » des normes sociétales.

Les femmes combattantes doivent en permanence se battre pour réorganiser et révolutionner les rapports de genre traditionnels : elles rejoignent les groupes contestataires armés pour être reconnues comme actrices politiques, mais au sein de ces mêmes guérillas elles doivent continuer à se battre pour une égalité des genres entre combattant. e. s. Puis lors des négociations de paix, avant le processus de DDR elles doivent lutter pour être reconnues en tant qu'actrices de la paix et sujets politiques ayant un impact sur la paix. Ensuite, durant la période post-conflit et post démobilisation et désarmement, les ex-combattantes doivent affronter l'ennemi structurel : le patriarcat qui conforte les rapports de genre traditionnels. En outre le patriarcat, alimente, par la voie du capitalisme et de la recherche du profit, la violence politique qui complique le maintien de la paix et la perspective de genre comme nous l'analyserons au cours de cette recherche.

Ces réflexions nous permettront ainsi de donner une réponse, ou du moins une analyse pour mieux répondre aux questions suivantes :

---

<sup>7</sup> ONU Femmes, « Faire que les femmes comptent - ne pas simplement les compter : Évaluation de l'inclusion et de l'influence des femmes dans les négociations de paix », (en ligne), avril 2016.

Quel est le poids du genre sur l'évolution des femmes combattantes FARCS en tant qu'actrices politiques : de leur entrée dans la guérilla jusqu'à leur réincorporation dans la vie civile post-conflit ? Entre la violence politique, institutionnelle, et sociétale, quels sont les défis et risques qu'elles doivent affronter en tant que femme et ex-combattante pour maintenir la paix au sein d'un système patriarcal ?

Concernant l'organisation de ce mémoire, il est donc structuré en trois chapitres. Après cette introduction, le premier chapitre fournit un panorama mondial, régional et national des femmes combattantes et de leur statut au sein des groupes armés contestataires puis lors de la période de post-conflit. Les constructions sociales autour du genre sont au cœur de ce mémoire, dans ce premier chapitre nous allons donc analyser les motivations des jeunes filles pour s'engager dans la lutte révolutionnaire, puis les rapports de genre au sein de la guérilla pour ensuite examiner leur reconnaissance ou non en tant qu'actrices politiques en période de post conflit. À travers ces différentes questions : Quels rôles les combattantes des FARC peuvent-elles jouer dans la réorganisation des rapports de genre post conflit ? Quelles sont les conséquences quant à l'intégration des femmes dans la guérilla ? Se sont-elles émancipées par les armes ? Femmes et violence politique : quelle est l'importance du passé révolutionnaire dans la construction de la paix et la réorganisation des rapports de genre ?

Après un premier chapitre théorique, nous allons examiner dans le deuxième chapitre les différents obstacles à leur reconnaissance en tant qu'actrices politiques et constructrices de paix dans la période post-conflit en Colombie. Nous allons donc identifier les différents acteurs qui sont perçus comme des freins à leur réincorporation, mais aussi présenter l'importance des rapports de genre traditionnels dans une société patriarcale, tant au niveau des institutions politiques et religieuses que de l'opinion publique. Quels sont les défis que pose l'inclusion d'une perspective de genre dans l'Accord Final au sein de la société patriarcale colombienne ? Quels sont les défis pour les ex-combattantes de la part des institutions ? Quelles influences ont les institutions sur l'opinion publique ? Comment le patriarcat structurel influence l'opinion publique et l'organisation des rapports de genre dans la société ?

Enfin, dans le troisième chapitre, nous nous concentrerons sur le processus de réincorporation économique, politique et sociale pour les ex-combattantes et les avancées faites grâce à la perspective de genre pour les toutes les femmes colombiennes. Dans ce chapitre, l'objectif sera d'identifier les différents défis que les ex-combattantes, mais aussi la société

colombienne dans sa globalité devront affronter pour consolider une paix encore très fragile dans les prochaines années. Quels sont les obstacles quant à la mise en application de la perspective de genre ? De plus, quels sont les défis pour le maintien de la paix dans une société post-conflit en proie à la violence politique ? Quelles sont les conséquences de la politique d'Ivan Duque sur le processus de réincorporation des ex-combattantes, de par leur genre et leur statut ?

Finalement, tout au long de ce mémoire, l'objectif est donc de sortir d'une perspective exclusivement masculine de la guerre et des rôles de genre traditionnels qui la représentent, et qui montrent la femme comme victime de la guerre et l'homme coupable et violent. Le but est d'exposer l'évolution des femmes combattantes vers leur reconnaissance en tant que sujets politiques, et le processus qui les accompagne : de l'intégration dans la guérilla, leur expérience au sein d'un groupe armé révolutionnaire, jusqu'à la sortie du conflit armé et leur réincorporation en tant que constructrices de paix. La réorganisation des rapports de genre par la lutte révolutionnaire et l'analyse du poids du système patriarcal et capitaliste sur la réorganisation de la société post-conflit étaient aussi essentielles à analyser.

## I. ENGAGEMENT RÉVOLUTIONNAIRE, VIOLENCE POLITIQUE ET DOMINATION DE GENRE

Ce chapitre décrit dans une première partie la situation des femmes combattantes en Amérique latine et tend à décrire les raisons pour lesquelles elles ont rejoint dès les années 70 des mouvements révolutionnaires, porteurs de libertés contre l'oppression du système politique en place dans leurs pays<sup>8</sup>. Puis notre analyse se centrera plus précisément sur le cas colombien, à travers la situation des combattantes engagées dans les FARC-EP - Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes- Armée du Peuple - ; conflit armé qui a débuté dès les années soixante et ne cesse encore aujourd'hui de se perpétuer.

Victimes de violence domestique, sociale et sociétale dans la société civile, marginalisées et dominées, nous verrons dans une deuxième partie si l'engagement dans la lutte armée a pu assouvir leur rêve, leur espoir, la promesse affichée, par les guérillas elles-mêmes, de faire naître un nouveau modèle de société. Un modèle de société dans lequel la femme existe comme acteur politique et non plus comme l'objet de genre au service du système patriarcal, cantonnée aux tâches domestiques.

Femme, devenue combattante puis ex-combattante, nous chercherons à montrer comment la question du genre traverse l'engagement dans la lutte révolutionnaire et dans l'évolution de la société colombienne tout entière. Puis nous arrêterons notre analyse sur la situation d'aujourd'hui. Qu'en est-il ? La justice a certes proclamé des droits en leur faveur, mais, que sont et deviennent des droits si le pouvoir de les acter n'existe pas ? D'autant que ces droits et pouvoirs recherchés et revendiqués sont ceux qui ont été à l'origine de leur engagement.

### A. LES RAISONS DE L'ENGAGEMENT FÉMININ DANS LA LUTTE ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE : DES FACTEURS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX -SOCIÉTAUX ET POLITIQUES

À travers l'exemple de guérillas survenues en Amérique latine et en Asie nous allons identifier les différents facteurs d'engagement des femmes dans la lutte armée et comprendre ainsi pourquoi elles se sont enrôlées dans une lutte politique armée, et clandestine ? Que les situations soient régionales ou internationales, toutes ces femmes sont reliées à une même

---

<sup>8</sup> Dans « femmes combattantes » j'inclus toutes les femmes, jeunes filles, que leur engagement soit volontaire ou forcé.

problématique : la violence. C'est pour fuir et lutter contre ces violences familiales, conjugales et sociales, qu'elles trouveront un écho et un refuge dans les organisations révolutionnaires. Face à l'immobilisme social, sociétal et institutionnel qu'elles subissent et auquel les assigne la société traditionnelle, étatique, patriarcale colombienne, la mobilisation dans la lutte armée et clandestine deviendra leur planche de salut.

La majorité des lectures que j'ai utilisées se base sur des témoignages d'ex-combattantes démobilisées, en prison ou libres, qui ont quitté par choix ou par obligation le groupe, ou qui l'ont fui. Le corpus de ce mémoire s'est élaboré à partir d'interviews menées par différents auteurs et de rapports d'anciennes combattantes démobilisées. Toutes ces femmes sont issues de différents groupes armés dans le monde, d'Irlande du Nord au Guatemala en passant par le Népal. Si les témoignages divergent quelque peu, tous néanmoins convergent vers trois principales raisons : économiques, sociales et politiques.

## 1. Des facteurs socio-économiques au niveau mondial

Les facteurs socio-économiques font partie des causes majeures de l'engagement. La pauvreté ou les violences domestiques renforcent ce sentiment d'inégalité et accroissent le besoin de reconnaissance et de mobilité sociale. Comme nous pouvons le remarquer, les militantes viennent souvent de classes et « races » socialement discriminées par les classes dirigeantes, que ce soient les tamouls du LLTE, les kurdes du PKK, les paysannes andines du PCPSL, les républicaines de l'IRA, les indigènes du URNG ou les paysannes des FARC. Ce sont des femmes qui à la base étaient triplement discriminées : par leur sexe, leur classe sociale, et leur « race ». Si elles se sont engagées, ce n'est donc pas d'un coup de folie passagère, mais c'est parce qu'elles se reconnaissaient dans l'idéologie nationaliste de la lutte et ses revendications sociales, et/ou par nécessité économique. Nous allons donc poursuivre l'analyse en explorant de plus près les raisons de leur engagement dans la lutte armée ?

Face aux violences politiques, sociales et économiques, dès les années 60-70 les mouvements politiques de gauche ont libéré la société en promouvant l'éducation, en luttant contre le racisme, et les violences de classe ou de castes. L'engagement de femmes devient un levier d'émancipation, et de mobilisation sociale contre les violences domestiques, sociales et racistes.

On assiste au Pérou dans les années 70 à une massification de l'éducation, notamment dans les zones rurales, comme à Ayacucho, ville située dans une des régions les plus pauvres du Pérou<sup>9</sup>. L'accès à l'université a permis aux jeunes femmes des zones rurales marginalisées de se libérer du carcan familial comme des structures traditionnelles, de participer aux mobilisations sociales puis à l'effervescence des partis de gauche à la fin de la dictature (1975-1980). Pour ces jeunes femmes paysannes, issues des campagnes andines très pauvres, elles ressentent un souffle de liberté et voient en la guérilla une porte de sortie. Comme pour les jeunes filles colombiennes, le groupe armé peut être perçu comme une « solution de salut » pour fuir les violences domestiques et sexuelles au sein du foyer familial<sup>10</sup>. Selon Camille Boutron, chercheuse spécialiste du Pérou, même si le contexte socio-politique est favorable pour une mobilisation dans un groupe révolutionnaire, pour certaines jeunes femmes ce n'était pas par choix politique qu'elles se sont mobilisées, mais parce qu'elles n'avaient pas « le choix ». Comme le montre ce témoignage d'une ancienne combattante, la mobilité sociale était très restreinte « *on voyait la plupart des portes se refermer, on n'avait pas beaucoup d'opportunités, quels que soient les efforts que l'on pouvait fournir, et bon il y avait ça et les autres problèmes qu'on voyait, politiques, sociaux et économiques* »<sup>11</sup>. Comme pour les FARC, le PCP SL avait une hiérarchie militaire et représentait un certain ordre et une « *stabilité matérielle et affective* », renforcés par l'esprit de camaraderie et de communauté au sein du groupe. C'est ce qu'explique cette ex-militante du PCP SL, engagée dès ses treize ans : « *je me sentais très seule, et ce que je voulais c'était avoir des amis, à ce moment-là je ne pensais pas à la conséquence de mes actes* »<sup>12</sup>.

Dans beaucoup de sociétés traditionnelles, les femmes étaient invisibles, et certaines communautés étaient marginalisées aux yeux du pouvoir en place, et ce sont leurs droits qui étaient, entre autres, défendus par les guérillas en place. C'est le cas de la communauté tamoule, qui était représentée comme une caste « inférieure » au sein de la société sri lankaise. Beaucoup de femmes au sein du LLTE sri lankais se sont engagées par fuite et par peur des exactions du gouvernement. Les violences intrafamiliales au sein de la communauté tamoule étaient aussi un facteur déclencheur. Au Guatemala, dont les 2/3 de la population sont indigènes, cette communauté est pourtant discriminée dans la société. Lorsque la guérilla

---

<sup>9</sup>« *Après les réformes éducatives adoptées par Juan Velasco en 1972, le Pérou passe entre 1960 et 1980 du 14e au 4e rang en ce qui concerne la couverture éducative des jeunes sur l'ensemble de la région* ». cf. Camille Boutron « La question du genre en situation de conflits armés : l'expérience des femmes combattantes au Pérou (1980-2000) », *Critique internationale*, n° 60, 2013, p. 37-52.

<sup>10</sup> Camille BOUTRON, « L'engagement des femmes dans la lutte armée au Pérou. Entre compagnonnage révolutionnaire, militantisme politique et domination masculine », *Revue d'histoire*, n° 14, p. 159-172.

<sup>11</sup> *Ibid* p.163.

<sup>12</sup> *Ibid*.

URNG s'est déployée, des femmes indigènes ont rejoint le mouvement pour se révolter contre « *des siècles de racisme, d'une culture impérialiste, d'une marginalisation et une exploitation des indigènes* », mais l'auteure rappelle que ces femmes avaient aussi peut être le besoin de se retrouver une identité propre, une identité politique, et jouer un rôle pour le futur de leurs enfants<sup>13</sup>. Au Salvador, les raisons d'entrée dans le groupe armé étaient différentes selon la classe sociale et la zone géographique. Les femmes des zones rurales rejoignaient le groupe armé par nécessité, pour leur survie, et parce que leur entourage faisait de même, mais aussi pour se protéger face aux violences de l'armée gouvernementale. Tandis que celles qui entraient par conviction politique venaient des classes moyennes urbaines, ayant reçu une éducation de base.

Nous pouvons donc constater que, quelles que soient les régions, elles avaient vu la guérilla comme une porte de sortie face aux violences du carcan familial, celles-ci entretenues par les rapports de genre traditionnels, eux-mêmes véhiculés par un ordre étatique que les guérillas voulaient combattre. La participation des femmes dans la lutte armée ne se limite pourtant pas à une « solution de salut » ou à une fuite en tant que victimes. Elles s'engagent aussi par conviction politique et idéologique, pour un futur moins inégalitaire, et pour une réelle insertion dans leur société, en tant qu'actrices politiques.

- *Facteurs politiques : convergence de luttes entre la mouvance révolutionnaire et l'émancipation féminine ?*

Comme l'explique la sociologue Jules Falquet, il ne faut pas voir la participation des femmes à la lutte révolutionnaire comme un fait « extraordinaire », c'est-à-dire dénué de fondement. Ce n'est pas parce que les femmes s'engagent dans la lutte armée dans le cadre d'un mouvement révolutionnaire qu'elles n'avaient ni avant ni après, une conscience sociale, politique sensible à l'idéologie du groupe armé.

Beaucoup de femmes se sont reconnues dans les discours de l'idéologie marxiste, notamment dans leur lutte pour une meilleure répartition des terres. C'est le cas parmi les guérillas latino-américaines. Comme expliqué précédemment, au Salvador même si ce sont les femmes des classes moyennes éduquées qui se sont engagées majoritairement par

---

<sup>13</sup> Amy VOZEL, « Women and war: women as participants in guerrilla struggles, a case study of a female combatant in the Guerrilla Forces of the Guatemalan National Revolutionary Unity (URNG) », *Capstone Collection*, vol. 206, 2002.

idéologie, les femmes paysannes se sentaient aussi représentées par cette organisation. De plus, les femmes engagées politiquement dans ces guérillas, comme au sein du PCP SL ne l'étaient pas seulement « théoriquement », car « le PCPSL ne se contente pas d'intégrer la question féminine au sein de son projet révolutionnaire, mais permet à des femmes d'accéder à des postes à responsabilités d'où elles vont très rapidement attirer l'attention du public » explique Camille Boutron<sup>14</sup>.

Dans beaucoup de guérillas, on retrouve des idées qui s'apparentent au nationalisme, mais aussi au séparatisme (LLTE, IRA, PKK), et dans la majorité des cas à l'idée marxiste de l'Homme Nouveau, dans un État nouveau, qui se réalisera par la révolution armée. S'y rajoute aussi l'idée d'une *Femme nouvelle*, que la révolution fera naître, libérée des rapports traditionnels de genre et, c'est ce renouveau qui motive les populations stigmatisées. Les leaders (hommes) des groupes révolutionnaires comme Abdullah Ocalan, leader du PKK, ou Abimael Guzman, élargissent leurs discours en incluant des théories d'émancipation féminine<sup>15</sup>. Dans le manifeste révolutionnaire du mouvement maoïste népalais qui comprenait 40 demandes révolutionnaires, la dix-neuvième était « l'exploitation patriarcale et la discrimination contre les femmes doit être stoppée, les filles doivent avoir l'accès à la propriété paternelle comme leurs frères<sup>16</sup> ». Parfois pour la première fois, ce groupe offrait aux femmes paysannes népalaises, la possibilité de se politiser, de s'émanciper et de se défendre en prenant les armes contre une monarchie stigmatisante. La popularité du mouvement chez les femmes peut être illustrée par ce témoignage d'une ancienne combattante maoïste, originaire d'un village népalais :

Je n'étais jamais allée à l'école, je ne pouvais pas imaginer ma vie ailleurs qu'en étant servante. Un jour j'ai assisté à un programme culturel maoïste ; il y avait une pièce de théâtre sur la discrimination de caste... Je pouvais voir ma réalité quotidienne dans cette pièce... Puis après j'ai assisté à des meetings maoïstes avec mes amis ; (...) les 40 points étaient discutés et les droits des femmes étaient particulièrement expliqués. J'ai senti que les maoïstes donnaient du respect à des femmes de castes inférieures comme moi... à l'inverse de mon patron qui m'agressait toujours verbalement moi et ma famille. Quand j'ai eu 17 ans, je suis devenue un membre maoïste actif. D'abord en tant que secrétaire, puis plus tard je me suis convertie en combattante maoïste<sup>17</sup> (Mai 2014).

---

<sup>14</sup> Camille BOUTRON, « L'engagement des femmes dans la lutte armée au Pérou. Entre compagnonnage révolutionnaire, militantisme politique et domination masculine », *Revue d'histoire*, vol. 141, 2019, p. 163.

<sup>15</sup> Voir la théorie de la « Femme libre » selon Ocalan écrite en 1987. cf. GROJEAN Olivier, « Théorie et construction des rapports de genre dans la guérilla kurde de Turquie », *Critique internationale*, vol. 60, juillet septembre 2013, p. 21-35.

<sup>16</sup> Luna KC, Gemma VAN DER HAAR, « Living Maoist gender ideology: experiences of women ex-combatants in Nepal », *International Feminist Journal of Politics*, vol.21, 2019, p. 449.

<sup>17</sup> *Ibid* p. 440.

Cette politique sociétale de castes « inférieures » se retrouve aussi au Sri Lanka, notamment dans la communauté tamoule, représentée par le groupe révolutionnaire du LLTE. Un nombre important de femmes tamoules ont rejoint ce mouvement séparatiste et indépendantiste, ouvertement en faveur de l'émancipation des femmes. D'après l'universitaire Miranda Alison, parmi les raisons principales de leur engagement on retrouve : le sentiment nationaliste, les violences sexuelles familiales, le désir d'émancipation féminine, la souffrance et l'oppression et le manque d'éducation<sup>18</sup>. Ces mouvements révolutionnaires, contestataires de l'ordre établi ont donc réussi à « réveiller » la colère des femmes paysannes face à leur stigmatisation sociale, politique, économique et raciale. Au Salvador, au Pérou, en Colombie, au Guatemala, au Sri Lanka, au Népal, en Turquie, et en Irlande, les femmes paysannes ont donc pris la vague révolutionnaire, voyant en elle un symbole d'émancipation future et d'alternatives dans les rapports de genre traditionnels.

Lorsque les leaders des guérillas reconnaissent officiellement l'égalité de genre dans leurs revendications révolutionnaires, on assiste à une forte féminisation du groupe armé, et on atteint jusqu'à 40 % de femmes combattantes<sup>19</sup>. Le cas du conflit nord-Irlandais est intéressant, car on assiste à des motivations différentes en fonction des femmes paramilitaires. Les femmes loyalistes protestantes révèlent que c'était pour protéger leur famille, leur maison et l'ordre établi qu'elles se sont engagées. Tandis que les indépendantistes catholiques affirmaient que c'était davantage par conviction politique, et toujours pour un monde nouveau, vers un nouvel ordre national qu'elles se sont engagées<sup>20</sup>.

- *L'engagement politique : pourquoi à travers la violence ?*

Pourquoi vouloir pour ses idées combattre au lieu de les débattre au sein d'un parti politique « traditionnel » ?

Dans les années 70, on assiste à des transformations dans le paysage social, que ce soit pour les Péruviennes ou pour les Kurdes. En Turquie, de nombreuses femmes s'engagent dans des

---

<sup>18</sup> Miranda ALISON, *Women and Political Violence: Female Combatants in Ethnonational Conflict*, Londres, Routledge, 2007, p.855-857.

<sup>19</sup> 30 % de femmes au PKK en 1994 et 40 % aujourd'hui, cf. Olivier GROJEAN, « Théorie et construction des rapports de genre dans la guérilla kurde de Turquie », *art.cit.*, p.22. On estime à 40 % le nombre de femmes au sein du Sentier lumineux cf. Camille BOUTRON, « L'engagement des femmes dans la lutte armée au Pérou. Entre compagnonnage révolutionnaire, militantisme politique et domination masculine », *art.cit.*, p.162.

<sup>20</sup> Miranda ALISON, « That's equality for you, dear »: Gender, small arms and the Northern Ireland conflict », in FARR Vanessa (dir), *Sexed Pistols: The gendered impacts of small arms and light weapons*, New York : United Nations University Press pp. 211-245.

organisations politiques, de gauche ou de droite, elles veulent être reconnues comme actrices politiques. Mais les partis de gauche ne leur accordent pas de légitimité politique, refusent de créer des sections purement féminines et les maintiennent à une place « *pas réellement différente de celle qui leur est accordée dans la société en général*<sup>21</sup> ». Seul le Parti communiste turc légitime leur position politique et crée des sections féminines. Au Pérou, les femmes qui veulent s'engager dans un parti de gauche traditionnel n'acquièrent qu'une place de subalterne. Leur engagement n'est perçu qu'à travers leur genre, et les chefs de partis le voient comme un fait marginal, notamment à cause de leurs obligations familiales qui ne leur permettent pas un engagement total. Leur recherche d'émancipation n'est donc pas considérée dans les partis de gauche « traditionnels ». De l'autre côté de la légalité, les partis contestataires armés ont besoin de recrues, elles s'engagent dans une lutte armée qui leur permet une mobilité sociale et sexuelle inimaginable dans ces partis politiques.

Ces jeunes filles pour la plupart sont marginalisées par le régime étatique et considérées comme citoyennes de seconde classe. Dans certains cas, comme les Kurdes ou les Tamouls, leur communauté est considérée comme « déviante » vis-à-vis de la société. Les partis « traditionnels » représentent donc l'aspect officiel, non déviant, éduqué de la société et surtout proche du pouvoir en place. Ils sont donc le miroir d'une forme de société qui les rejette ou les rend invisibles. Ces partis politiques ne pourront jamais donner vie à une société plus juste et protéger leurs communautés. Elles cherchent donc une force politique qui pourrait représenter leurs intérêts et ceux de leurs communautés. Comme l'explique l'auteure Maritza Felices Luna, au Pérou ou en Irlande, elles utilisent la violence « *comme étant la "force" nécessaire pour contrecarrer la "violence" de l'autre entité* », représentée par le pouvoir officiel, qui est responsable du début des brutalités<sup>22</sup>. L'utilisation de la violence est alors perçue comme légitime et indispensable face au gouvernement. De plus, dans les groupes contestataires, on véhicule l'idée que l'émancipation de la femme et sa libération se feront aux termes de la révolution, conquise par les armes.

## 2. Le cas colombien

---

<sup>21</sup> Olivier GROJEAN, « Théorie et construction des rapports de genre dans la guérilla kurde de Turquie », *art.cit.*, p. 24.

<sup>22</sup> L'auteure a fait une analyse comparative des combattantes lors du conflit péruvien et lors du conflit nord-irlandais. cf. Maritza FELICES LUNA, « L'implication des femmes au sein des groupes armés contestataires : la déviance au service d'une entreprise citoyenne », *Champ pénal : Nouvelle revue internationale de criminologie*, vol.4, 2007.

Après avoir vu les cas régionaux et internationaux, nous allons étudier le cas colombien. Une étude extrêmement détaillée publiée en 2013 par la Fundación Ideas Para la Paz (FIP), sur la réintégration des ex-combattants, nous a permis de réunir des informations sur les raisons et les facteurs en lien avec leur engagement armé<sup>23</sup>. Cette étude a été réalisée entre le 5 février et le 31 mai 2008 sur 1500 démobilisés de trois groupes armés colombiens : les FARC, l'ELN et les groupes d'autodéfense paramilitaires (AUC). L'étude apporte donc des informations venant de personnes qui se sont démobilisées volontairement, cela peut donc fausser quelques chiffres, notamment celui du taux de personnes engagées par conviction politique (seulement 8 % chez les FARC). Les chiffres et pourcentages que je vais citer ne concerneront pas seulement les FARC, mais parfois tous les groupes armés réunis.

- *Âge et modalités du premier contact*

En ce qui concerne les FARC, on estime que l'âge d'entrée dans le groupe armé est très précoce : 43 % des démobilisées se sont engagées avant leurs 13 ans, contre 18 % pour les hommes, toute origine sociale confondue. En comparaison, on estime à 18 ans l'âge moyen d'entrée dans les groupes armés Colombiens pour les démobilisées et 21 ans pour les hommes<sup>24</sup>.

On estime donc que le premier contact s'est fait principalement soit par la famille (41 % des cas pour les démobilisées des FARC) soit directement par les FARC qui sont venus les chercher (45 % des cas). Très peu d'entre elles disent être allées chercher le groupe armé (4 %). Plus le niveau de richesse des familles est élevé, plus le premier contact se fait davantage par l'entourage que, directement pas les FARC.

- *Facteurs socio-économiques et sociétaux*

La Colombie est actuellement le deuxième pays le plus inégalitaire d'Amérique latine et le septième mondial<sup>25</sup>. La mobilité sociale est très compliquée, ce qui a poussé de nombreuses jeunes filles à intégrer les groupes armés en quête d'un meilleur futur. Le conflit armé colombien a particulièrement touché les zones rurales, car l'enjeu principal du conflit était la répartition des terres agricoles, les FARC luttant pour une répartition plus égalitaire en faveur des paysans. En 2016, Oxfam classe la Colombie comme le pays le plus inégalitaire

---

<sup>23</sup> Mauricio RUBIO, «No llores por Tanja, Colombia. Mujeres en el conflicto armado», *Fundación Ideas para la paz (FIP)*, Universidad Externado de Colombia, Bogotá, avril 2013.

<sup>24</sup> Ensemble des groupes armés : FARC, ELN, AUC.

<sup>25</sup> Selon la Banque mondiale, 2016, calculer à partir de l'indice de Gini.

d'Amérique latine au niveau de la répartition des terres et informe que la situation n'a cessé d'empirer depuis les années 70<sup>26</sup> (Voir Annexe n° 1). Ces chiffres nous informent sur la situation d'inégalité, mais aussi de précarité des zones rurales en Colombie et en Amérique latine, à laquelle il faut ajouter les inégalités dans les rapports de genre d'autant plus ancrées dans les campagnes (Voir Annexe n° 6). D'après cette même étude, l'accès à la terre pour les femmes en Amérique latine est très restreint, ce qui les maintient dans une position de subordonnée par rapport aux hommes et les empêche d'acquérir une autonomie économique, alors qu'elles ont une double tâche : productive aux champs et reproductive à la maison. C'est notamment cette figure d'autonomie et cette indépendance qui font le symbole de la femme combattante dans les guérillas pour certaines jeunes filles.

Dans la majorité des cas, les engagées sont originaires des zones où les groupes armés sont présents et cela a une forte influence sur leur motivation, car elles ont grandi avec la présence des guérilleros et donc avec l'idéologie révolutionnaire. Dans une interview, une démobilisée explique que toute son enfance elle a vécu à côté de guérilleros, et que la présence « iconique » de ces femmes en uniforme et portant une arme, « s'habiller en hommes », « l'air forte », l'a fascinée et lui a donné envie d'entrer dans la guérilla<sup>27</sup>. Porter une arme et un treillis renvoie donc au symbole d'indépendance, de force, mais aussi de protection. L'importance de l'apparence revient souvent dans les interviews, comme motifs d'appartenance au groupe. Notamment pour les femmes de milieux paysans et pauvres, qui voient leur vie tracée au préalable, et qui sont à la recherche d'une certaine reconnaissance sociale. Elles savent que leur frère sera l'héritier des terres, et que leur participation ne sera jamais reconnue pleinement aux yeux de leur communauté. La hiérarchie militaire des FARC apporte ce sentiment d'appartenance, mais aussi donne la possibilité de « gravir les échelons », de s'élever, et d'avoir l'espoir de sortir de la misère sociale. En effet, dans le deuxième pays le plus inégalitaire d'Amérique latine, l'insertion dans un mouvement révolutionnaire est aussi perçue comme une aventure, qui les sortirait du carcan familial (17 % des cas de démobilisées affirment être entrées par goût pour l'aventure).

---

<sup>26</sup> En Colombie en 2016 on estime que 1 % des exploitations de grandes tailles détiennent plus de 80 % de la terre. cf. Oxfam, «Desterrados: tierra, poder y desigualdad en América Latina», (en ligne), novembre 2016.

<sup>27</sup> Natalia HERRERA, «Las mujeres como sujetos activos: una aproximación desde el conflicto armado colombiano», mémoire en sciences politiques, Bogotá DC, Université des Andes, 2007, p.35.

Parmi les 23 % de démobilisées qui révèlent être entrées dans un groupe armé par volonté de protection et de pouvoir, la moitié fuyait des violences domestiques<sup>28</sup>. Les violences intrafamiliales sont un des facteurs majeurs relevés dans les interviews, notamment les violences sexuelles, souvent commises par un proche parent et les violences domestiques quotidiennes. S'ajoute à cela la soumission à l'ordre patriarcal, puis dans un futur proche pour ces jeunes filles, la soumission à l'ordre marital et reproductif. L'entrée dans la lutte armée révolutionnaire apparaît donc comme l'unique sortie de ce *continuum* de violence domestique.

Mais pour la majorité des démobilisées, la raison principale est économique (30 % des femmes), c'est une solution pour sortir de la pauvreté, car elles entrent dans une communauté où elles sont encadrées et nourries, mais aussi on leur promet une rémunération. Cependant selon l'étude, 63 % des femmes démobilisées des groupes armés n'ont pas été rémunérées (90 % chez les FARC), ce qui paraît être une pratique commune dans les guérillas. Parmi celles qui sont rémunérées, ce qui est le plus surprenant, c'est que l'inégalité sociale et les disparités sociospatiales sont reproduites au sein du groupe. On estime que 80 % des femmes rurales n'ont reçu aucune rémunération contre 50 % pour les femmes urbaines. Tandis que pour les hommes 39 % n'ont rien reçu (56 % milieux ruraux contre 28 % milieux urbains).

### 3. Par conscience politique/ idéologique

Le nombre de femmes qui rejoint les guérillas par conscience, par rattachement à la cause idéologique est relativement faible. En ce qui concerne les FARC, des études ont été faites sur les démobilisées et l'on estime à 8 % le taux de femmes qui ont intégré le groupe révolutionnaire par volonté politique, et ce taux est égal en ce qui concerne les femmes et les hommes de milieux ruraux et urbains<sup>29</sup>. Les discours d'émancipation féminine étaient très peu véhiculés au sein de la société, mais aussi au sein des FARC. Contrairement au Salvador où l'on remarque une distinction entre les femmes des classes moyennes plus éduquées qui sont entrées par conviction politique tandis que les femmes des milieux ruraux, pour la plupart, n'ont pas fait le choix de s'engager, mais la guerre est venue à elles. Nous verrons que cette

---

<sup>28</sup> La moitié (46 %) est une moyenne entre femmes rurales et urbaines. Plus précisément, 63 % des femmes rurales et 31 % des femmes urbaines révèlent avoir subi des violences domestiques. cf. Mauricio RUBIO, «No llores por Tanja, Colombia. Mujeres en el conflicto armado», *Fundación Ideas para la paz (FIP)*, Universidad Externado de Colombia, Bogotá, avril 2013.

<sup>29</sup> Katherine GONZALEZ S., Katheryne OCHOA C., «El papel de las mujeres en las FARC», *Disputatio*, n° 2, janvier - juin 2017, p.47.

raison à l'engagement armé est beaucoup plus développée chez d'autres ex-combattantes, notamment au sein du PCP SL au Pérou ou dans le LLTE au Sri Lanka, où les questions d'émancipation féminine étaient largement développées, du moins théorisées, dans l'idéologie révolutionnaire.

## B. FEMMES COMBATTANTES DANS LES GUÉRILLAS : QUELLE RECONNAISSANCE DE LEURS ACTIONS EN TANT QU'ACTRICES POLITIQUES ? QUELLES PERSPECTIVES DE RÉINTÉGRATION DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE ? QUEL RÔLE JOUER POUR DES ACCORDS DE PAIX DURABLES ?

Nous allons identifier dans ce chapitre si les femmes combattantes ont pu grâce à la guérilla, sortir des rapports de genre et de classe qui les maintenaient dans un immobilisme social, et contre lesquels elles se sont engagées ou sont-elles restées victimes des représentations stéréotypées de genre, très ancrées et figées dans la culture colombienne. Puis nous verrons parallèlement en quoi il est indispensable qu'elles puissent être prises en compte, dans les programmes de réintégration et ce dans une perspective de genre.

Intégrer la perspective de genre consiste à entendre leurs revendications - non pas comme des protestations stigmatisées « genrées » - mais à les considérer comme des revendications révélatrices d'une nécessaire refonte sociétale et culturelle de la Colombie. Sentinelles, miroirs des inégalités de la société colombienne, les femmes sont porteuses aussi de tous les espoirs de paix ; ne pas les intégrer dans les programmes de réincorporation signifierait de pas vouloir changer de modèle de société et annihiler de fait à nouveau toute tentative de paix.

Pour développer notre propos, nous nous appuyerons dans une première partie, sur des extraits d'interviews réalisées auprès d'ex-combattantes venant de différentes parties du monde telles que l'Irlande, le Sri Lanka, l'Inde et le Népal. Puis dans une deuxième partie, nous porterons un regard spécifique sur l'Amérique du Sud dans les régions du Pérou, Salvador et Colombie. Ces extraits nous permettront de cerner au plus proche de leur réalité, le vécu des femmes combattantes autour de trois questions que nous explorerons tout au long de ce chapitre :

Les femmes ont-elles réussi à s'émanciper en participant au conflit armé ? Comment s'est déroulée leur réintégration ? Leur engagement au combat a-t-il été reconnu post-conflit ?

### 1. Situation au nouveau mondial : Irlande, Sri Lanka, Inde, Népal

Selon un spécialiste du terrorisme, David Rapoport, professeur californien émérite de sciences politiques, il expose quatre vagues d'actes terroristes des années 1880 à 1920. La « vague

anarchiste » des années vingt aux années soixante, la « vague anti coloniale » des années soixante à 1979, la vague de la nouvelle gauche « the New Left » durant les années 60 à 70 avec la naissance des guérillas en Amérique latine (Pérou, Colombie, Salvador) et depuis 1979 la vague religieuse, qui débute avec la révolution islamique en Iran<sup>30</sup>. Ces guerres et conflits armés de la moitié du XXème siècle sont différents des guerres « traditionnelles », car on assiste à une « privatisation de la violence » : la division entre hommes au combat et femmes à la maison n'existe plus et la guerre entre dans le foyer<sup>31</sup>. Ce sont des conflits civils qui impliquent toute la population et divisent politiquement, surtout dans les guerres d'indépendance (Irlande, Algérie, Sri Lanka) et les guerres de la « Nouvelle Gauche » (Colombie, Pérou, Salvador). Lors de ces conflits, des groupes contestataires armés ont utilisé la violence politique pour défendre leurs idées contre le gouvernement, et de nombreuses femmes ont participé à la lutte armée. La question principale est de savoir si l'engagement politique armé leur a permis de s'émanciper et de changer les rapports de pouvoir et de genre traditionnels, et si « post conflit », les compétences acquises lors de la lutte armée ont pu être réinvesties, car « reconnues ».

Dans la grande majorité des cas, les femmes sont très peu représentées dans les processus de Désarmement Démobilisation et Réintégration (DDR) et celles-ci ne participent pas ou très peu aux programmes de réinsertion à la vie civile, car elles sont rarement reconnues comme actrices officielles du conflit. ONU Mujeres et le Conseil sur les Relations Étrangères (Cfu) indique que la majorité des accords de paix signés depuis 1990 ne comportent pas la signature d'une femme et que seulement une femme dans l'histoire des accords de paix a signé un accord final de paix en tant que négociatrice en cheffe<sup>32</sup>. De plus, dans 95 % des accords il n'y a aucune référence aux violences de genre et dans 81 % aucune référence aux femmes.<sup>33</sup> Alors même que dans certains groupes armés la présence des femmes atteint 50 % et qu'en Colombie, on estime, entre 30 à 40 % de femmes actives dans les guérillas<sup>34</sup>. Ce manque d'intégration et de reconnaissance est donc néfaste pour la stabilité durable du pays, car comme le démontre ONU Mujeres, la participation des femmes aux

---

<sup>30</sup> David.C RAPOPORT « The Fourth Wave: September 11 in the History of Terrorism », *Current History*, December 2001, p.419.

<sup>31</sup> Miranda ALISON « That's equality for you, dear »: Gender, small arms and the Northern Ireland conflict », *op.cit.*, p. 230.

<sup>32</sup> 3 % des médiateurs et 4 % des signataires cf. « Women's Participation in Peace Processes », (en ligne), Council on Foreign Relations, 30 janvier 2019.

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> Camille BOUTRON, « L'engagement des femmes dans la lutte armée au Pérou. Entre compagnonnage révolutionnaire, militantisme politique et domination masculine », *art.cit.*, p.162.

accords de paix peut augmenter la stabilité de paix sur le long terme d'un pays de 35 %, si l'on donne voix aux femmes, pas seulement avec des quotas<sup>35</sup>.

### *Retours d'expériences des ex-combattantes.*

La sociologue Miranda Alison a analysé, sur la base d'entretiens, la présence et l'activité des femmes ex-membres de groupes paramilitaires lors du conflit irlandais<sup>36</sup>. Au sein de l'IRA, une organisation pour les femmes avait été mise en place, le Cumann na mBan, association à la base créée pour réunir des fonds d'argent pour l'IRA, mais aussi pour cacher des armes<sup>37</sup>. Petit à petit, les femmes présentes dans cette association ont pu être militairement actives et reconnues comme actrices politiques.

Au Sri Lanka, au sein du LLTE lors de la guerre civile, une section féminine avait été créée aussi, le *Vittutalaip Pulikal Makalir Munnari* (Front féminin des tigres de la libération) qui regroupait de 15 à 30 % de femmes combattantes<sup>38</sup>. Comme l'explique la sociologue Nira Yuval Davis, le fait d'engager des femmes au sein des groupes révolutionnaires permet de lancer un message symbolique fort à la société : celui que toutes les franges de la société sont impliquées dans le mouvement, que l'engagement dans la violence politique est total<sup>39</sup>. Le LLTE avait aussi créé les *Black Tigers*, qui comptait jusqu'à 60 % de femmes et près de 30 % des attentats suicides contre le gouvernement sri lankais ont été commis par celles-ci<sup>40</sup>. Laetitia Bucaille, sociologue française, analyse cet engagement comme une manière de rendre honteux, de la part des dirigeants du LLTE, les hommes non-engagés, qui n'ont pas eu le courage de combattre et qui laissent les femmes se battre à leur place<sup>41</sup>.

---

<sup>35</sup> ONU FEMMES, « Faire que les femmes comptent - ne pas simplement les compter : Évaluation de l'inclusion et de l'influence des femmes dans les négociations de paix », (en ligne), avril 2016.

<sup>36</sup> Miranda ALISON, « "That's equality for you, dear" : Gender, small arms and the Northern Ireland conflict », *op. cit.*, p. 211-245.

<sup>37</sup> IRA : Armée Républicaine Irlandaise, groupe révolutionnaire indépendantiste catholique, en opposition aux loyalistes durant le conflit armé Nord irlandais (1969-1997), Cumann na mBan, créée à la base en 1914.

<sup>38</sup> Guerre civile de 1983 à 2009, entre le gouvernement (bouddhiste) et la minorité Tamoul (hindous) qui revendiquait un état indépendant au nord du Sri Lanka et fit plus de 70 000 morts. La guérilla des Tigres Libérateurs de l'Eelam Tamoul (LLTE) se bat pour l'indépendance nationale des Tamouls et un état dans le nord-est du Sri Lanka.

<sup>39</sup> Nira YUVAL-DAVIS, *Gender and Nation*, Londres : Sage Publications, 1994.

<sup>40</sup> Section combattante pour les attentats-suicides, TAZREENA Sajjad, « Women Guerillas : Marching toward True Freedom ? An analysis of Women's Experiences in the Frontlines of Guerilla Warfare and in the Post-War Period », *Agenda*, vol. 59, 2004, pp. 4-16

<sup>41</sup> Laetitia BUCAILLE, « Femmes à la guerre. Égalité, sexe et violence », *Critique internationale*, vol 60, juillet-septembre 2013, p.9-19.

Ainsi d'après ces différents auteurs, les missions essentielles à la lutte armée qu'accomplissent les femmes engagées relèvent davantage du « service » -entendant l'acception étymologique servitude, que de la stratégie et se rapprochent d'une division sexuelle du travail révolutionnaire, pas si éloignée du modèle étatique<sup>42</sup>. D'un autre côté, certaines femmes combattantes utilisent les clichés sociaux de genre, pour pouvoir transporter des armes, poser des bombes, faire circuler des messages sans subir de fouilles au corps, ni être soupçonnées.

En temps de post-conflit, cette représentation hégémonique du pacifisme « naturel » des femmes diverge notamment dans les prisons. Vis-à-vis des ex-combattantes, le but est de « contenir et contrôler » ces femmes « rebelles » comme le décrit Miranda Alison, et cela passe par une atteinte à leur sexualité et à leurs corps, à travers des attouchements sexuels de la part des gardiens ou autres agressions<sup>43</sup>.

Lorsque les politiques de Démobilisation Désarmement et Réintégration (DDR), comme l'explique la sociologue britannique Jane Freedman, impliquent les ex-combattantes, plusieurs motifs bloquent leur participation<sup>44</sup>. Lors du post conflit en Sierra Leone, pour participer aux programmes de démobilisation et réintégration il fallait ramener son arme et être capable de l'utiliser. Cependant plusieurs ex-combattantes n'étaient plus en possession de leurs armes ou n'avaient simplement pas utilisé ce type d'armes et ne pouvaient donc pas bénéficier du programme. La majorité des femmes engagées dans les guérillas n'utilisent pas d'armes ou du moins ne sont pas engagées directement sur les champs de bataille, car les rapports de genre traditionnels sont reproduits au sein des guérillas : c'est la division sexuelle du travail révolutionnaire comme l'explique la sociologue Jules Falquet. Les combattantes pouvaient donc exercer deux rôles : celui de la femme soldat, mais aussi celui « traditionnel » de la cuisinière, de l'infirmière. Et comme l'explique l'auteure, lors de la période de post démobilisation, c'est souvent le rôle « traditionnel » qui est retenu par les organisations internationales présentes sur place, car on se rapproche davantage de la « norme » recherchée.

La difficulté de réintégration dans la société civile pour les femmes combattantes est aussi liée au phénomène de stigmatisation sociale. Pour les ex-membres du LLTE, le système de castes

---

<sup>42</sup> Jules FALQUET, « Division sexuelle du travail révolutionnaire : réflexions à partir de l'expérience salvadorienne (1970-1994) », *Cahiers des Amériques latines*, vol 40, 2002, p.109-128.

<sup>43</sup> *Ibid.* p.120.

<sup>44</sup> Jane REEDMAN, « La violence des femmes pendant les conflits armés et la (non) réaction des organisations internationales » in CARDI Coline et PRUVOST Geneviève, *Penser la violence des femmes*, Paris : La Découverte, 2012, p.330-340.

en vigueur les condamne automatiquement, faisant majoritairement partie d'une caste « inférieure », ce qui les empêche de se réinsérer en se mariant ou en fondant une famille, en sortant de la marginalité. Cette situation est perçue comme une double transgression au sein des sociétés traditionnelles : celle de l'ordre social et politique établi et des normes conventionnelles de genre. Au Népal aussi les ex-combattantes étaient rejetées, vues comme des femmes déviantes, agressives et classées comme « intouchables »<sup>45</sup>. A contrario dans le cas des ex-combattantes républicaines en Irlande du Nord, elles sont souvent bien accueillies et « reconnues » dans la communauté républicaine, au point d'être élevées au rang de « héroïnes »<sup>46</sup>. Cette glorification, perçue comme excessive, les pousse au contraire à vouloir retourner à la « normalité », à s'écarter de leurs communautés et ainsi préférer se fondre dans la masse.

La stigmatisation sociale des ex-combattantes se fonde donc sur les normes sociétales en rigueur, mais découle aussi d'une peur d'un changement de l'ordre social de genre établi comme l'analyse la sociologue politique Laetitia Bucaille. Cette peur se définit par l'image associée aux femmes combattantes, violentes, qui entre en opposition avec l'image de la femme pacifiste, douce, gentille et qui déstabiliserait les rapports de sexe. C'est pour ne pas perturber cet ordre social que les femmes combattantes sont souvent décrédibilisées par l'ordre étatique, en montrant qu'elles agissent par folie passagère et non par conviction politique, ce qui amènerait à légitimer - et ainsi « normaliser » - leur engagement. Par exemple, la propagande de l'état turc déconsidère les combattantes du PKK en les définissant comme les esclaves sexuelles des combattants masculins. De l'autre côté, les dirigeants du PKK essaient de légitimer la violence politique féminine aux yeux de la société traditionnelle, en véhiculant l'image d'une combattante « *chaste, pure, qui défend l'honneur du groupe et se sacrifie pour la communauté* », une sorte de Jeanne d'Arc des temps modernes. En 2016, un journal britannique avait surnommé une combattante kurde, arme à la main, comme une « Angelina Jolie kurde », ce qui renforce les stéréotypes de genre et minimise les réels enjeux de leur lutte. Parfois, leur engagement est même effacé de la mémoire historique, après la guerre, comme cela a été le cas pour le rôle joué par les combattantes du FLN durant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962). Laetitia Bucaille argumente « *l'important est de ne*

---

<sup>45</sup> Ani COLEKESSIAN, « Reintegrating Gender: A Gendered Analysis of the Nepali Rehabilitation Process », UN-INSTRAW, 2009.

<sup>46</sup> Maritza FELICES LUNA « Chapitre 7. Stigmatisation du quotidien des femmes engagées dans la lutte armée au Pérou et en Irlande du Nord : transformation et continuité des rapports sociaux », in Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir), *Penser la violence des femmes*, Paris : La Découverte, 2012, p.155-167.

*pas entretenir l'idée selon laquelle le rôle des femmes dans la lutte armée pourrait déboucher sur un bouleversement de l'ordre social* »<sup>47</sup>. L'auteure Fanny Bugnon analyse d'ailleurs la représentation médiatique des femmes combattantes et l'ultra médiatisation à caractère sexuel : elles sont étiquetées comme « furies », « sorcières », « égéries », comme la complète Nicolas Norrito « *la pathologisation renvoie la criminalité des femmes à l'intime de leur sexe* », donc à une supposée déviance sexuelle<sup>48</sup>.

Spécialistes de l'implication des femmes dans les organisations révolutionnaires, Laura Sjoberg et Caron Gentry analysent ces représentations à travers trois catégories : soit elles sont décrites comme des femmes anormales, des monstres ayant des problèmes psychologiques, soit comme des mères vengeresses, soient des « putains » devenant violentes pour satisfaire un manque sexuel<sup>49</sup>. Qu'en advient-il ?

Les mères vengeresses sont pardonnées ou du moins tolérées par la société, car cela se rapproche de la figure maternelle. L'alibi « psychologique » est souvent utilisé pour cacher un problème qui risquerait de remettre en question les normes établies : « *la société n'a pas de moyen pour parler de la participation des femmes dans de tels actes de violence, parce que cela va contredire et violer nos concepts de ce que sont les femmes* »<sup>50</sup>. L'idée est la même aux États Unis avec les terroristes suprématistes blancs qui sont reconnus comme des déficients mentaux et non des terroristes au sens propre. C'est l'utilisation de la rhétorique qui est en jeu, et le rôle assigné à chacun.

## 2. Situation en Amérique du Sud : Pérou, Salvador et Colombie au sein du PCP SL, FMLN, FARC.

Depuis la fin des années 60, différentes guérillas révolutionnaires d'extrême gauche sont apparues en même temps que les FARC, notamment au Pérou et au Salvador (Voir Annexe n° 2). Ces deux pays sont intéressants à analyser, car beaucoup de femmes combattantes ont participé à la lutte au sein du Partido Comunista Peruano Sendero Luminoso (PCP SL) au Pérou et à celle du Front de libération Farabundo Marti (FMLN) au Salvador. Le contexte des

---

<sup>47</sup> Laeticia BUCAILLE, « Femmes à la guerre. Égalité, sexe et violence », *art.cit.*, p.13.

<sup>48</sup> Nicolas NORRITO, « Les "Amazones de la terreur". Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe », *Le Monde diplomatique*, septembre 2016.

<sup>49</sup> Laura SJOBERG, Caron GENTRY, *Mothers, Monsters, Whores: Women's Violence in Global Politics*, Londres: Zed Books, 2007.

<sup>50</sup> Jane REEDMAN, « La violence des femmes pendant les conflits armés... », *art.cit.*, pp. 330-340.

années 70 en Amérique latine et centrale est rythmé par des dictatures militaires, une démocratisation de l'éducation au Pérou et au Salvador, une volonté de réformes agraires contre les inégalités liées à la répartition de la terre, l'émergence de théories féministes et l'entrée du néolibéralisme dès les années 80. Le PCP SL a pris les armes en 1980 au Pérou dans la région rurale d'Ayacucho, et l'idéologie révolutionnaire s'est répandue dans les universités de la région puis au niveau national<sup>51</sup>. Selon différentes études, au moins 1/3 des membres était des femmes (dont 40 % cadres du parti) notamment beaucoup de nouvelles étudiantes qui vivaient leurs premiers moments d'autonomie, loin de la structure familiale traditionnelle.

Certaines critiques analysent cette insertion féminine comme une instrumentalisation de la part des dirigeants du PCPSL, pour augmenter leurs effectifs, auprès d'étudiantes en quête d'émancipation de la sphère familiale traditionnelle. Cet argument est renforcé par l'idée de la sociologue israélienne Nira Yuval Davis : la lutte en faveur des femmes - de la part des mouvements révolutionnaires- ne serait que pure symbolique ; ils chercheraient uniquement à augmenter le nombre de membres, à travers une impression de massification. C'est la « *désillusion révolutionnaire* » comme le nomme Camille Boutron, sociologue et chercheuse sur le genre - qui à travers ses interviews d'ex-combattantes dans les prisons péruviennes, nous a permis d'avoir une idée du rôle joué par les femmes et leur difficile réinsertion. L'auteure confirme l'aspect stratégique et symbolique que représentent les femmes combattantes. « Stratégique », car elles servent à mobiliser leur entourage dans la lutte et, « symbolique » car cet engagement massif renforce l'idée de « guerre populaire »<sup>52</sup>. Les femmes ne sont pas utilisées comme stratèges, mais à des fins stratégiques en lien avec leur appartenance, leur essence de genre et de classe. Pour les militantes indigènes d'origine rurale qui parlaient le quechua, elles servaient à établir le pont de communication entre les hauts dirigeants, souvent de classes moyennes, et les paysans andins.

La reproduction des logiques traditionnelles d'oppression des femmes, au sein du PCPSL se ressent dans les relations sexuelles au sein du parti. Certaines militantes sont utilisées pour subvenir aux besoins sexuels des militants dans les prisons, acte considéré comme une « tâche

---

<sup>51</sup> Plusieurs guérillas étaient actives au Pérou, comme le MRTA, et les femmes péruviennes étaient aussi largement présentes dans les comités d'autodéfenses paysannes (CAD), mais dans mon analyse je n'évoquerai que les militantes du PCP SL.

<sup>52</sup> Camille BOUTRON, « L'engagement des femmes dans la lutte armée au Pérou. Entre compagnonnage révolutionnaire, militantisme politique et domination masculine », *art.cit.*, p.159.

révolutionnaire »<sup>53</sup>. Au sein des FARC, certains témoignages de démobilisées relatent des abus sexuels sur de jeunes recrues par les chefs guérilleros qui abusaient de leur pouvoir<sup>54</sup>. Sur les différentes interviews menées par la sociologue Camille Boutron, on peut conclure que les discours d'émancipation féminine n'ont pas ou peu porté leurs fruits, et le PCPSL n'a pas détruit l'ordre social traditionnel, mais l'a seulement remodelé le temps de la révolution pour qu'ensuite, au temps de la réincorporation, il se solidifie<sup>55</sup>. À la différence du PCP SL, les FARC n'avaient pas de positions engagées face à l'émancipation féminine, mais l'ordre social traditionnel se retrouvait directement dans la soumission à la hiérarchie militaire de la guérilla, dirigée par des hommes, qui n'hésitaient pas à privilégier certaines recrues. Ce privilège se ressentait notamment dans le fait de pouvoir avoir des enfants, ce qui était interdit normalement chez les FARC, puisque l'avortement était pratiqué.

La fin du conflit au Pérou ne s'est soldée ni par un accord de paix, ni de processus de DDR, mais par l'autoritarisme et la répression étatique du président Fujimori. En criminalisant les groupes contestataires aux yeux de la société et en arrêtant le leader du sentier Lumineux Abimael Guzman en 1992, le régime étatique a affaibli la lutte révolutionnaire. La fin du Sentier lumineux signifie aussi un retour au système traditionnel de genre et de classe en écartant l'idée d'une émancipation féminine.

On assiste donc, comme dans les cas précédents, à une « re domestication » des combattantes subversives qui avaient transgressé les règles étatiques, la hiérarchie sexuelle et sociale. Le sort des prisonnières politiques dans les prisons (viols, tortures sexuelles) en est un exemple et collabore avec la « *survie d'une certaine "patriarcalité" qui caractérise les rapports sociaux de sexe au Pérou* »<sup>56</sup>. Que ce soient les indigènes paysannes du Pérou, les Tamoules de « caste inférieure », les paysannes népalaises, toutes ces femmes venaient des couches sociales traditionnellement dominées et avaient donc transgressé les rapports de pouvoir traditionnels mis en place par les classes dominantes. Lors de la période de post conflit, a lieu la Commission de la Vérité en 2000 au Pérou, où l'on peut entendre la voix des femmes, mais pour celles qui ne sont pas en prison, elles sont reléguées au statut de victimes, et ne peuvent témoigner que celles considérées, comme « innocentes » et « pures ». Celles qui pourront témoigner et accéder à l'espace public le feront donc avec le statut de victimes et non de combattantes, ce qui rend leur action davantage invisible. Comme dans les autres cas,

---

<sup>53</sup> *Ibid.* p.171.

<sup>54</sup> Katherine GONZALEZ, Katheryne OCHOA, «El papel de las mujeres en las FARC», *art.cit.*

<sup>55</sup> Camille BOUTRON, « La pacification nous l'avons faite... », *art.cit.* p.123.

<sup>56</sup> Camille BOUTRON, « La question du genre en situation de conflits armés... », *art.cit.*, p. 48.

leur engagement est donc, soit oublié ou décrédibilisé, enfermé dans des images stéréotypées comme le témoigne cette ancienne combattante du PCPSL : « *il y a eu beaucoup de volontaires, c'est pour ça qu'ils nous ont dépeint comme des monstres ou celles qui donnaient le dernier coup de grâce, c'est la première fois dans l'histoire de notre pays qu'il y a eu une telle participation des femmes*<sup>57</sup> ».

Au Salvador, le Front de libération Farabundo Martí (FMLN), d'idéologie marxiste-léniniste comptait « *30 % de combattantes de base et 20 % parmi le commandement* »<sup>58</sup>, mais à la différence des autres groupes révolutionnaires, le FMLN est devenu à la fin de la guerre le deuxième parti politique du pays<sup>59</sup>.

Les questions que nous explorons sont toujours les mêmes : les femmes ont-elles réussi à s'émanciper en participant au conflit armé, comment s'est déroulée leur réintégration, si leurs efforts de guerre ont été reconnus post-conflit ? Même si le FMLN était l'un des groupes révolutionnaires les plus féminisés de la région, les revendications féministes s'y sont peu développées : le rôle des femmes combattantes au cœur du FMLN se rapprochait davantage d'une division sexuelle du travail révolutionnaire que d'une réelle émancipation par les armes sur le long terme<sup>60</sup>. La majorité des jeunes femmes avait entre 15 et 29 ans, et leur rôle militaire relevait pour la moitié de la logistique : cuisinières (30 %), « *responsables des communications, infirmières ou chargées de l'éducation et de la propagande* » (15 %), très peu donc, était directement sur les champs de bataille (15 % estimaient avoir combattu)<sup>61</sup>. Les rapports de pouvoir préexistants dans la société salvadorienne existaient toujours au sein du FMLN : les hommes scolarisés donnaient les ordres aux masses paysannes et « *dans l'ensemble ce sont les personnes déjà les plus favorisées qui ont pu tirer le meilleur parti des*

---

<sup>57</sup> Rocio Silva SANTISTEBAN, « La participation des femmes dans le conflit interne armé au Pérou durant la période 1980-2000 », *Droit et Cultures*, n° 62, février 2011, p.151-162.

<sup>58</sup> Mais seulement 11,5 % parmi au niveau de commandement le plus élevé. cf. GARIBAY David, « Des armes aux urnes, Processus de paix et réinsertion politique des anciennes guérillas en Colombie et au Salvador », thèse de doctorat en science politique, Paris, Institut d'Études Politiques de Paris, 2003.

<sup>59</sup> Guerre civile révolutionnaire salvadorienne (1981-1992) entre le FMLN et le gouvernement démocrate-chrétien puis celui d'extrême droite, pour ensuite se terminer en 1992 avec l'Accord de paix de Chapultepec, depuis c'est un système bipartite au Salvador entre le FMLN et le parti conservateur ARENA de l'élite salvadorienne.

<sup>60</sup> Jules FALQUET, « La participation des femmes dans les luttes armées : une grille d'analyse féministe transversale » in Caroline GUIBERT LAFAYE (dir), *S'émanciper par les armes ? Sur la violence politique des femmes*, Paris : Presses de l'Inalco, 2019.

<sup>61</sup> David GARIBAY, « Des armes aux urnes, Processus de paix et réinsertion politique des anciennes guérillas en Colombie et au Salvador », thèse de doctorat en science politique, Paris, Institut d'Études Politiques de Paris, 2003.

*brèches qui se sont ouvertes dans les destinées sociales traditionnelles*<sup>62</sup> ». Néanmoins, pour les femmes de milieu rural, cette période relève de véritables avancées, notamment d’alphabétisation, la possibilité de contrôle des naissances, et le choix du compagnon. Ces avancées pour les femmes paysannes, pour qui leur destin de femme « reproductrice » était écrit d’avance, sont importantes. De plus, à travers l’alphabétisation, ces femmes ont eu la possibilité d’inverser le déterminisme social auquel étaient prédestinés leurs enfants.

Néanmoins, on estime que lors de la période de réintégration à la vie civile, au Pérou, au Sri Lanka ou en Algérie, la réintégration post-conflit se fait par un retour à l’ordre traditionnel. Même si le FLMN est devenu le deuxième parti politique salvadorien, l’histoire se répète et les ex-combattantes du FLMN font face à l’amertume de leurs communautés face à douze ans de guerre civile ultra violente, tandis que les hommes combattants sont perçus comme des héros, et les morts, comme des martyrs de la révolution. Mais où sont les martyr «e)s se demande Jules Falquet, maîtresse de conférences en sociologie, spécialiste de l’Amérique latine. La fin de la guerre au Salvador s’est soldée par une crise économique et sociale, qui a notamment accentué les inégalités dans les rapports de pouvoir et de sexe. Les ex-combattants ont pu « recycler » leurs capacités militaires acquises durant la guerre, en s’insérant dans des partis politiques ou dans le domaine de la sécurité. Tandis que les femmes ex-combattantes, même si elles avaient la capacité d’être infirmières, travailler dans le domaine de la sécurité, ou être institutrices, ont été reléguées au domaine « domestique » et leur rôle n’est jamais mentionné dans les Accords de paix de Chapultepec de 1992<sup>63</sup>.

La même situation se produit en Colombie post-accord de paix, comme le décrit ce témoignage d’une ancienne fille soldat en 2017, expliquant les différences entre hommes et femmes pour trouver à se réincorporer dans la vie civile :

Es más fácil que ellos consigán empleo. Un hombre sale de aquí del internado y si no tiene experiencia, puede trabajar en construcción y tiene empleo. En cambio, nosotras, si no sabemos algo, entonces estamos en la olla, no podemos conseguir trabajo a menos que sea barriendo, trapeando o lavando platos y no creo que estemos dispuestas<sup>64</sup>.

---

<sup>62</sup> Jules FALQUET, « Les Salvadoriennes et la guerre civile révolutionnaire, *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 5, 2005, p.5.

<sup>63</sup> La fin du conflit se solde par un Accord de paix signé au Mexique entre le FMLN et le gouvernement, suivi d’une Commission de la Vérité en 1993 et d’une amnistie générale en 1993.

<sup>64</sup> Alexandra AMLING, « La paz ausente : consideraciones de Género en los Esfuerzos de reintegración en Colombia », (en ligne); Mars 2019, *OEF Research*. Disponible sur : [https://oefresearch.org/sites/default/files/documents/publications/The\\_Missing\\_Peace\\_DIG\\_SP.pdf](https://oefresearch.org/sites/default/files/documents/publications/The_Missing_Peace_DIG_SP.pdf)

De plus, en temps de guerre les revendications féministes sont perçues comme « secondaires » ou décrites comme relevant de problèmes de « petites bourgeoises », et ne sont surtout pas incluses dans la lutte bipartite entre le gouvernement et le FMLN. Après les accords de paix, le FMLN s'engage tout de même vers un engagement féministe, avec la création du Secretariado Nacional de la Mujer en 1993 lorsqu'il devient un parti politique, et les femmes représentent ¼ des candidats du FMLN sur les listes de l'Assemblée législative.

Pour conclure, en prenant les armes, les femmes pensaient quand elles se sont engagées qu'elles pouvaient sortir des rapports de genre et de classe inégaux, mais finalement la division sexuelle du travail s'est reproduite dans la sphère armée et lors de la période de post conflit elles n'ont pas été considérées ni reconnues dans leurs actes. Pour une grande majorité d'entre elles, certaines se sont vues renvoyées au rôle traditionnel de genre cantonné à la place de mères et d'épouses. Situation d'échec et espoirs déçus ? Même si nous n'assistons pas à l'émancipation féminine selon l'idéal révolutionnaire, dans certains cas, et surtout pour les femmes de milieu rural, on assiste en revanche à un changement dans leur rapport à la société et aux rapports de genre traditionnels. Des alternatives se mettent en place : contrôle des naissances, davantage de programmes d'éducation leur sont consacrés et surtout dans leur rôle de transmission vis vis-à-vis de leurs enfants, la chaîne de l'hérédité sociale et du déterminisme social - symbole de l'Ancien Monde traditionnel-tend à se briser.

Cette lutte armée a pu révéler aussi aux femmes combattantes des capacités qu'elles n'imaginaient pas. En Algérie par exemple, le témoignage d'une ancienne combattante analphabète du FLN, qui a dû arrêter ses activités politiques après la guerre d'indépendance (1954-1962), est un exemple d'évolution des mentalités au sein d'une société traditionnelle post conflit armé :

Nous sommes mieux qu'avant. Ce n'est plus la même chose, la vie est différente, j'ai de la liberté. Si j'étais restée chez moi (si elle n'avait pas milité), j'aurais été mariée de force avec quelqu'un que je ne connaissais pas et j'aurais eu beaucoup d'enfants. J'ai deux enfants. C'est moi qui n'en ai voulu que deux. Mon mari aussi a milité, je crois que c'est pour ça que nous nous comprenons sur tout. Je sors librement, je fais mes courses, je fais mon ménage, je m'occupe de mes enfants. Ce n'est pas la même chose qu'avant, surtout du point de vue de la liberté<sup>65</sup>.

L'auteur de l'ouvrage rajoute que la fille de cette femme est à l'université et que toutes les anciennes démobilisées « *accordent beaucoup d'attention* » à la scolarité de leurs enfants. Ce

---

<sup>65</sup> La réintégration de cette combattante peut être plus facile au sein de la société civile, car le FLN a gagné la guerre, elle n'était donc pas perçue comme dissidente aux yeux de l'État. Cf. AMRANE Djamilia. « 1 - Une difficile réinsertion », in *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon, 1991, p.257-263.

témoignage est donc primordial, car certes, un changement radical dans la société n'a pas été engagé, mais pour les femmes de milieu rural, certaines ont pu radicalement changer leur futur et celui de leurs enfants en brisant le déterminisme social. Un autre témoignage d'une ancienne militante de milieu modeste souligne les changements de rapports entre les genres au sein de son couple :

Cette femme sur laquelle il (son mari) ne comptait avant d'être arrêté, cette femme qui n'était capable de rien du tout, sauf de rester à la maison et de faire des enfants, il a vu qu'elle pouvait non seulement se débrouiller en son absence, mais aussi l'aider et militer tout en s'occupant des enfants. Nos rapports ont changé<sup>66</sup>.

### 3. Face à la violence, politique, sociale et économique l'importance des programmes de réintégration pour une paix durable.

Filles de la « violence : celle subie dès l'enfance par leur place figée au sein de la famille traditionnelle ; celle vécue à l'âge adulte au cœur des combats armés de la guérilla, puis celle éprouvée lors de leur réintégration ; face à la violence des représentations stéréotypées de genre, de classe et de race, les femmes en portent tous les stigmates. Les programmes de DDR s'ils sont appliqués servent à endiguer les causes de cette violence institutionnelle comme sociétale. Le processus implique trois phases : la Démobilisation, signifiée par l'arrêt des combats, le Désarmement via le dépôt des armes et la Réincorporation à la société civile ou politique, en suivant une formation éducative qui permet d'être « acteur de tous ses droits », pour pouvoir agir de « plein droit ». Ces programmes sont d'autant plus impérieux à appliquer que la violence clandestine-devenue interdite - s'est déplacée et installée au sein des foyers domestiques, sous forme de violence sociale orchestrée par des gangs, du fait de la prolifération des petites armes à feu.

C'est un « *recyclage de l'habitus guerrier* » comme l'explique Camille Boutron<sup>67</sup>. Même si la violence politique diminue, on assiste à un retour de la violence sociale et économique. Selon elle, la réduction d'un type de violence (politique, économique, sociale) ne réduit pas nécessairement les autres types, mais même les amplifie. Elle explique qu'après

---

<sup>66</sup> *Ibid.* p.260.

<sup>67</sup> Camille BOUTRON, « Chapitre 6. La "terroriste", la "milicienne" et la "policière" : implication des femmes dans la violence armée au Pérou », in Coline CARDI (dir), *Penser la violence des femmes*, Paris : La Découverte, 2012, p.138-154.

les accords de paix au Salvador, on a assisté à une diminution de la violence politique, mais à une augmentation des violences économiques et sociales, notamment liées à la militarisation des consciences durant la guerre et la prolifération des armes à feu qui déplacent la guerre de l'extérieur à l'intérieur des maisons. Cette violence sociale s'est amplifiée avec la crise économique et l'arrivée des gangs « maras » ultras violents, des Salvadoriens expulsés des États Unis. La violence économique s'accroît souvent post-accords de paix, lorsque le pays est à reconstruire économiquement et socialement. En Irlande du Nord, l'auteure explique qu'il s'est produit la même expérience, alors que la violence politique a diminué après le cessez-le-feu, la violence sociale a augmenté (racisme, violences domestiques). La violence politique étant interdite, elle s'est déplacée à l'intérieur des maisons sous forme de violence sociale, notamment à cause de la prolifération des « petites » armes à feu. Le même constat est fait au Pérou, la violence de genre est institutionnalisée (dans les prisons), mais aussi sous forme de violence privée (dans les maisons), pour « re domestiquer » les femmes subversives. Au vu des expériences passées dans les pays post conflit armé, et du continuum de violence qui s'ensuit, la Colombie devra faire face à cette menace. Pour conclure, le désarmement général du pays est indispensable pour lutter contre la prolifération et le commerce des armes à feu qui engendre, post conflit, une augmentation de la violence économique et sociale, nourrie aussi par la militarisation des consciences.

Un autre enjeu essentiel à la stabilité de la paix post conflit armé, est la réintégration économique, sociale, et politique des ex-combattant. e. s de toutes les franges armées : paramilitaires, escadrons de la mort, militaires, groupes révolutionnaires pour éviter leur « remobilisation ». Les BACRIM en Colombie sont constituées d'anciens paramilitaires qui se sont remobilisés post-accord de paix en 2005, notamment dû au manque de considération de la part du gouvernement d'Alvaro Uribe. Au Salvador, les « escadrons de la mort » qui avaient agi durant la guerre civile, et qui n'ont été cités dans aucun programme de DDR, seraient toujours en action, augmentant le taux de violence sociale<sup>68</sup>. En Irlande du Nord, depuis 2012 on assiste à la formation de la Nouvelle IRA, constituée d'anciens paramilitaires et de jeunes de quartiers très pauvres qui n'ont aucune confiance dans les institutions locales. De plus, en Amérique latine et centrale, on assiste souvent à la mise en place d'un gouvernement de droite post-conflit, soutenu par les États-Unis, qui ne facilite pas la

---

<sup>68</sup> Juan José DALTON, « Salvador. Des escadrons de la mort qui font la police », *Courrier International*, 10 octobre 2007.

réintégration des ex-combattant. e. s du groupe révolutionnaire, notamment au Salvador<sup>69</sup>. C'est aussi la problématique actuelle colombienne, que nous allons aborder plus tard avec l'élection du conservateur Ivan Duque en 2018, post accords de paix.

## C. POST 2012 ET DÉBUT DES ACCORDS DE PAIX EN COLOMBIE : VERS L'INCLUSION D'UNE PERSPECTIVE DE GENRE

### 1. Contexte historique des précédents accords de paix en Colombie

Le conflit armé en Colombie, né de la guerre civile, nommée la *Violencia*, a duré de 1949 à 1953 entre le parti conservateur au pouvoir et le parti libéral et a fait entre 200 000 et 300 000 morts. La guerre se résout par un accord entre ces deux partis qui consiste à alterner le pouvoir et à se le partager durant les quatre mandats entre 1953 et 1974. Cependant, durant la période de guerre civile, des petits groupuscules d'autodéfense paysanne se sont formés dans les zones rurales et à la fin de la guerre, ils refusent de se démobiliser, car ils ne se reconnaissent ni comme conservateurs ni comme libéraux. Lors de l'accord mis en place entre les élites politiques, ceux-là décident de supprimer ces groupuscules marginaux, considérés comme un frein à la réintégration nationale. Les groupuscules résistent et en 1966 on assiste à la création des FARC-EP, une guérilla communiste qui défend les droits des paysans et lutte pour une réforme agraire contre les grands propriétaires terriens, les *latifundios*, proches de l'oligarchie au pouvoir. La victoire de Fidel Castro et Che Guevara en 1959 à Cuba et l'apparition de nouvelles guérillas en Amérique latine font ensuite naître l'ELN en Colombie - *L'Armée de libération nationale : Ejército de Liberación Nacional*<sup>70</sup>. Jusque dans les années 80, ces mouvements révolutionnaires sont très marginaux, mais luttent contre l'inégale répartition de la terre. Comme l'écrit Alain Labrousse « *Au début des années 1980 : 8 000 familles de latifundistes monopolisaient 13 millions d'hectares, alors que 800 000 familles de petits agriculteurs devaient se contenter de 4,5 millions d'hectares*<sup>71</sup> ».

La décennie 80 marque un tournant majeur pour la Colombie, par l'arrivée du trafic de drogue et de cartels qui irriguent la sphère politique, économique et sociale colombienne, entraînant

---

<sup>69</sup> David GARIBAY, « Quand la paix se construit sur l'oubli des démobilisés : anciens guérilleros et anciens soldats dans la société salvadorienne de l'après-guerre », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 189, 2006.

<sup>70</sup> Guérilla urbaine, née d'un mouvement étudiant à la fin des années 60, dernière guérilla en activité en 2019.

<sup>71</sup> Alain LABROUSSE, « Colombie : le rôle de la drogue dans l'extension territoriale des FARC-EP (1978-2002) », *Hérodote*, vol. 112, 2004, p.30.

ainsi une corruption et une violence extrêmes dans le pays. C'est aussi à partir de 1982, lors de la VIIème Conférence nationale que les FARC se lient au trafic de drogue, utilisé pour renforcer leurs effectifs et le contrôle sur les territoires, notamment à travers un impôt en échange de la protection des cultures illicites et des laboratoires par la guérilla<sup>72</sup>. Comme le précise David Garibay « *les effectifs estimés des FARC vont ainsi être multipliés par quatre entre 1982 et 1990, passant de 2 à 8000 combattants, puis à nouveau doubler pendant la décennie 1990, pour atteindre environ 17 000 hommes en 2000* <sup>73</sup> ». Cette augmentation du nombre de guérilleros et de moyens donne lieu à un renforcement des groupes paramilitaires d'extrême droite qui défendent les grands propriétaires terriens des guérillas communistes (Voir Annexe n° 3). C'est aussi au début des années 80 que débutent les premières négociations de paix de la part du gouvernement colombien pour stabiliser le système institutionnel.

#### *Tentative de négociations avec les FARC sous le mandat de Belisario Betancur*

En 1982 le conservateur Belisario Betancur (1982-1986) est élu grâce à sa proposition de paix qui favorise l'amnistie pour la démobilisation des membres des guérillas. Le 28 mars 1984, le gouvernement Betancur réussit à obtenir la signature des Accords de cessez - le-feu entre les FARC et le Gouvernement national dans la commune de La Uribe, dans le département du Meta. Cet accord se conçoit notamment à travers une trêve avec l'obligation d'un cessez-le-feu bilatéral et une amnistie pour les délits politiques de sédition et d'émeute de la part des guérillas. On assiste donc à la création d'un parti politique appelé *Union Patriótica* (UP) constitué par des leaders, militants et sympathisants des FARC, le Parti Communiste, des leaders indigènes, étudiants et syndicats. Pour les FARC, cet accord représentait une victoire, car depuis 1982 un Plan Stratégique Politico-Militaire pour une Sortie Politique au Conflit Social et Armé avait été formulé en parallèle du processus de paix avec le gouvernement Betancur. Le contexte politique latino-américain leur était favorable. En 1979 la victoire des révolutionnaires sandinistes au Nicaragua et la victoire de Fidel Castro à Cuba montraient qu'une révolution léniniste marxiste était possible. Cependant, les FARC, grâce à ce renforcement politique, ont, au contraire, augmenté leur nombre de combattants et de « Fronts » dans toute la Colombie. La lutte armée a donc continué dans les zones rurales et

---

<sup>72</sup> *Ibid*, p.32.

<sup>73</sup> David GARIBAY, « Le conflit armé interne en Colombie : échec des solutions négociées, succès apparent de la solution militaire, poursuite des violences » in Corentin SELLIN (dir) *Résistances, insurrections, guérillas*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010.

au niveau national, ils s'engageaient dans une lutte politique légale à travers le nouveau parti « UP », ce qui amènera à la fin des négociations. L'échec de cette première tentative de paix est donc dû au non-respect de la trêve de la part des FARC dans les zones rurales, mais aussi à l'assassinat de près de 4000 membres (militants ou sympathisants) de l'UP liés à l'expansion des groupes paramilitaires d'extrême droite<sup>74</sup>. Ces assassinats de masse ont affaibli les guérilleros favorables à une sortie politique et ont renforcé le manque de confiance et la crainte des guérilleros face au système institutionnel, ce qui a occasionné un durcissement sur le plan militaire chez les FARC et la fin d'un espoir de paix pour le pays.

Le 6 et 7 mai 1985, la guérilla M-19 essaya de prendre d'assaut le Palais de justice à Bogota qui abrite la Cour Suprême et le Conseil d'État, provoquant une confrontation dramatique avec l'armée nationale à la suite de la reprise du Palais par celle-ci. Les bombardements firent une centaine de morts et une douzaine de civils soupçonnés de faire partie du M19 furent victimes de disparitions forcées. Cet événement eut des conséquences socio politique sans précédent dans le climat socio politique colombien : l'extrême droite radicale décrédibilisa les processus de paix avec les guérillas et leurs demandes politiques aux yeux de l'opinion publique colombienne, tout en faisant la promotion d'une sortie violente et militaire comme seule solution. Du côté des groupes guérilleros, la reprise violente et sanglante du Palais de Justice par l'armée renforça l'étiquette de cruauté et d'autoritarisme attribuée aux forces armées gouvernementales. La décennie 1980 se termine donc par l'image d'une société colombienne en proie à un mouvement révolutionnaire, à l'expansion des paramilitaires d'extrême droite sur fond de trafic de drogue qui irrigue les plus hautes instances politiques et économiques.

#### *Démobilisation du M19 et nouvelle Constitution de 1991*

Le M19 est une guérilla nationaliste née en 1973, au départ composé par de jeunes professeurs et d'étudiants, c'est un mouvement politique de la gauche intellectuelle, issu des classes moyennes urbaines, légalisé en mars 1989<sup>75</sup>. À la différence des FARC, qui est un mouvement paysan et communiste, le M-19 appartient au courant social-démocrate, et ses actions sont plus symboliques que militaires. Il lutte pour la fin du « verrouillage politique »

---

<sup>74</sup> Les paramilitaires d'extrême droite sont apparus dans à la fin des années 70 sous forme de milices pour protéger les grands propriétaires terriens, les *latifundios*. Certains paramilitaires étaient des trafiquants de drogue qui voulaient protéger leurs cultures illicites et laboratoires.

<sup>75</sup> *Movimiento del 19 de abril*.

lié au bipartisme politique entre les courants libéraux et conservateurs au pouvoir depuis 1957. Ce groupe révolutionnaire a voulu renouveler les actions de la lutte armée, notamment en recentrant l'action des réformes politiques, à travers la modification de la Constitution qui date de 1886.

En 1990, sous le mandat de Virgilio Barco (1986-1990) a enfin lieu un accord de paix et la démobilisation de la guérilla M-19, et le 9 mars 1990, a lieu le dépôt des armes de manière volontaire, vu non comme une reddition, mais comme un changement du projet politique révolutionnaire. Le gouvernement de Barco autorise les membres du M19 qui ne font pas l'objet de poursuites pénales à faire partie du nouveau parti politique *Alianza Democrática M-19* (ADM19) le 2 avril 1990. Le contexte national a favorisé les négociations de paix : le gouvernement colombien est en pleine guerre contre les cartels du narcotrafic, 1989 est l'une des années les plus sanglantes, la Guerre Froide vient de se terminer ce qui incite à un climat de paix ou du moins à des négociations de paix. De plus, sur les dix points de l'accord, sept sont d'ordre politique, il n'y a aucune demande pour une réforme agraire, ou la réparation des victimes et une justice contre les militaires, ce qui facilite aussi les négociations, si l'on compare avec l'Accord Final de 2016. Si l'on continue sur cette comparaison, Antonio Navarro Wolff insiste sur le fait que « *le conflit s'est résolu avec une grâce, ce qui est moins qu'une amnistie, parce que cela inclut le pardon et l'oubli, tandis que la grâce permet seulement le pardon* » à la différence des FARC qui demandent l'amnistie<sup>76</sup>.

En 1991, après la création de l'*Alianza Democrática M-19*, a lieu le changement de la Constitution politique de 1886, et de nouvelles lois liées à la participation démocratique citoyenne sont votées, dans la vision politique pluraliste du M-19 avec la multiplication des partis politiques en dehors des partis traditionnels (libéral et conservateur). Cette nouvelle Constitution a été écrite par une Assemblée constituante élue, qui a pris en compte l'opinion publique et les propositions des guérillas démobilisées et a donc permis une amplification de la participation citoyenne dans les affaires publiques<sup>77</sup>.

Cependant, d'un autre côté, ce processus de paix ne signifie pas la fin de la guerre, car les autres guérillas, notamment les FARC, beaucoup plus puissantes, n'étaient pas intégrées au

---

<sup>76</sup> Daniel PARDO, « Paz en Colombia : por qué funciona el acuerdo con el M-19 (y qué diferencias tiene con el de las FARC » (en ligne), *BBC Mundo Colombia*, 9 mars 2020.

<sup>77</sup> Martin GERARD, « La Colombie entre post-accord et post-conflit », *Hérodote*, vol. 171, 2018, p. 45-66. Antonio Navarro Wolf, un des leaders du M19 a été un des présidents de l'Assemblée Constituante et en 1990 il est nommé ministre de la Santé sous le mandat du libéral César Gaviria (1990-1994).

processus. L'État colombien n'a pas non plus tenu ses promesses concernant la sécurité des ex-combattants lors de leur retour à la vie civile, car certains des ex-membres du M19 ont été assassinés post démobilisation, notamment Carlos Pizarro, leader charismatique du M19, assassiné par les AUC (Autodéfenses unies de Colombie), groupe de milices paramilitaires d'extrême droite<sup>78</sup>. De plus, le diversité politique qui représentait l'Assemblée constituante n'est que de courte durée et le bipartisme conservateur - libéral se remet en place tandis qu'en 1994 l'*Alianza Democratica* n'existe plus.

### *Échec des négociations du Caguan entre les FARC et le gouvernement de Pastrana*

Une autre négociation de paix a été mise en place lors du mandat du conservateur Andrés Pastrana (1998-2002) à San Vicente del Caguan (Colombie) entre 1999 et 2002. Historiquement, c'était l'apogée des groupes armés, paramilitaires comme guérilleros, enrichis par le trafic de drogue apparu dans les années 80 et aussi l'apogée de la violence dans le pays<sup>79</sup>. Le taux d'homicides intentionnels national atteignait une moyenne de 61,5 pour 100 000 habitants en 1999 (contre 6,7 au niveau mondial) avec un taux d'homicide politique avoisinant entre 7 et 10 %<sup>80</sup>. En 1997, on estimait que la plupart des assassinats étaient perpétrés par les paramilitaires (84 %), les guérillas (14 %) et l'armée (2 %) et près de 47 % des enlèvements mondiaux se déroulaient en Colombie<sup>81</sup>. La guérilla des FARC était si puissante que son armée pouvait être comparée à l'armée nationale colombienne et l'État avait perdu le contrôle d'une grande partie du territoire, aux mains des groupes armés - guérillas, paramilitaires, narcotrafiquants -. Cette géographie de la violence correspondait et correspond, aux pôles de richesses dans le pays, comme le décrit Alejandro Reyes, sociologue, dans un reportage de Benoit Guillou « *On assiste à une forte expansion du conflit pour contrôler les grandes sources de financement de la guerre*<sup>82</sup> ». En 1999, la région de Bolivar (nord-est colombien) produit 42 % de l'or national et c'est la guérilla des FARC qui fait figure d'autorité dans cette région. Comme le démontre aussi l'économiste Libardo Sarmiento, le pétrole est au cœur du conflit armé en Colombie comme dans la région de

---

<sup>78</sup> « Un chef paramilitaire passe aux aveux », *Courrier International*, 1 octobre 2003.

<sup>79</sup> José RODRIGUEZ CUADROS, « Le processus de paix en Colombie », *Études*, vol 4210, novembre 2014, p.24.

<sup>80</sup> Base de données de statistiques internationales sur les homicides de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur [donnees.banquemondiale.org](http://donnees.banquemondiale.org)

<sup>81</sup> Banque de données du Centre de Recherche et d'Éducation Populaire et Programmes pour la Paix, créé en 1972 par la Fondation de Jésus, 1997 (Cinep)

<sup>82</sup> Benoit GUILLOU, « Clameurs de paix en Colombie », *Le Monde diplomatique*, février 1999.

l'Arauca ou de Meta et plus précisément San Vicente del Caguan<sup>83</sup>. Les cultures de coca à des fins illicites sont aussi une des manières de financer la guerre et de grands rapprochements sont facilement identifiables entre les zones de violences liées au conflit armé et les plantations de coca<sup>84</sup>. (Voir Annexe n° 4). À la fin de l'année 2000, la Colombie compte deux millions de déplacés et occupe le troisième rang mondial des pays avec le taux le plus élevé de population déplacée<sup>85</sup>.

C'est dans ce contexte qu'arrive à la présidence le conservateur Andrés Pastrana avec une volonté d'entamer de nouvelles négociations de paix avec les FARC. Ce processus commence en 1997 et se terminera brutalement en 2002. Dès le début de son mandat, il délimite donc une zone démilitarisée de 42 000 km<sup>2</sup> nommée El Caguan, dans la commune de San Vicente del Caguan (département Caquetá). Durant ces négociations, l'Accord de Caquetania fut mis en place, à travers un agenda commun pour la paix et proposait : une solution politique au conflit (comme le M19), une politique agraire intégrale, de nouvelles politiques publiques pour l'exploitation des ressources naturelles, une nouvelle structure économique et sociale, la lutte contre les paramilitaires et contre le trafic de drogues, entre autres. Cela ne sera pas mis en place, car en 2002 c'est la fin des négociations à cause de violences, du non-respect du cessez-le-feu dans la zone démilitarisée del Caguán et d'enlèvements de la part de la guérilla. Le 22 février 2002, Pastrana retire le statut politique accordé aux FARC et met fin au cessez-le-feu et redonne l'ordre de capturer les membres de la guérilla. Cette décision est appuyée par George W. Bush, qui, après les attentats du 11 septembre, considère les FARC comme un groupe « narco terroriste ». En cette fin de février 2002, trois mois avant les élections présidentielles colombiennes, l'image de l'État colombien est celle d'un gouvernement faible devant une guérilla armée, ayant perdu l'autorité étatique sur une grande partie de son territoire. De l'autre bord, l'image des FARC a aussi changé pour l'opinion publique, désormais ils ne sont plus perçus comme un groupe révolutionnaire marxiste dont une possible sortie politique était envisagée (comme le M19), mais comme un groupe narco terroriste que seule une sortie militaire et violente pourra déloger.

C'est donc dans ce climat d'instabilité que le 26 mai 2002, l'opinion publique va élire massivement dès le premier tour le libéral et grand critique des accords de paix antérieurs, Alvaro Uribe et son slogan « *Mano firme, corazon grande* ».

---

<sup>83</sup> Libardo SARMIENTO, «Petróleo, paz inconclusa y nueva lógica del conflicto», *Ciencia política*, n° 13, janvier juin 2018, p.67-92.

<sup>84</sup> Alain LABROUSSE, « Colombie : le rôle de la drogue... », *art.cit.*, p. 40.

<sup>85</sup> US Committee for Refugees, *World Refugee Survey*, Washington D.C., 2000, disponible sur [www.refugee.org](http://www.refugee.org)

### *Alvaro Uribe (2002-2010) et la démobilisation des AUC*

Alvaro Uribe, indépendant, anciennement membre du parti libéral, et gouverneur de la province d'Antioquia est élu président, par un électorat fatigué de 38 années de guerre civile et d'échecs de sortie politique négociée avec les FARC. Son programme repose majoritairement sur une politique de « sécurité démocratique », qui se traduit par un raffermissement de la stratégie militaire qui mènera à un rétablissement de la sécurité. Le combat contre les FARC entraîne donc la militarisation du pays : augmentation des dépenses militaires, assistance des États-Unis dans la lutte contre les « terroristes », et augmentation du nombre de policiers et militaires pour reconquérir les territoires perdus et obliger les rebelles à négocier en les affaiblissant. Avant et après son élection, plusieurs organisations humanitaires de défense des droits de l'homme ont dénoncé les conséquences plausibles de cette politique de « *mano dura* »<sup>86</sup>, notamment les exactions plausibles de la part des groupes paramilitaires d'extrême droite. Cela notamment, aux vues du passé personnel d'Alvaro Uribe, son père qui était un riche propriétaire terrien avait été assassiné par les FARC lors d'une tentative d'enlèvement. Il se détache alors de la politique de négociations de ses prédécesseurs et met fin au dialogue pour faire place à la guerre, avec l'aide des États-Unis et de leur nouvelle guerre contre le terrorisme post 11 septembre<sup>87</sup>.

En 2003, Alvaro Uribe met en place des négociations de paix, non pas avec les guérillas, mais à travers un processus de démobilisation des Autodéfenses Unies de Colombie (AUC), ce qui est une innovation dans l'histoire du pays. C'est la première fois que le gouvernement entame un processus de paix avec un acteur armé illégal d'extrême droite, responsable de plus de 80 % des violations des droits de l'homme commises dans les années 1990-2000<sup>88</sup>. À cette même période, la guérilla des FARC est au sommet de sa gloire et de son expansion militaire. Les AUC sont donc la conjonction entre les élites politiques locales, des hommes d'entreprise qui, avec les narcotrafiquants et des agents de l'État mettent en place un plan pour freiner l'avancée des FARC, affaiblir les débuts des négociations de paix du Caguan tout en se maintenant au pouvoir, ce qu'on nomme des alliances « parapolitiques ».

C'est donc entre 2003 et 2006 que le processus de démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR) des AUC a lieu. Plusieurs chefs paramilitaires se disent prêts à se démobiliser,

---

<sup>86</sup> Littéralement, « main ferme ».

<sup>87</sup> Pastrana avait mis en place avec le gouvernement Clinton en 1999 le Plan Colombie, un « plan Marshall pour la paix » pour lutter contre le trafic de drogue, mais qui deviendra une aide militaire sous Uribe.

<sup>88</sup> Selon, CINEP, *Deuda con la humanidad, paramilitarismo de Estado, 1988- 2003*, Bogotá, 2004.

notamment grâce au triomphe d'Uribe et son plan légal de militarisation du pays pour contrer les FARC, ce qui fait que leur lutte armée illégale n'a plus beaucoup de sens. Le processus a été particulièrement rapide, le 1<sup>er</sup> décembre 2002 le cessez-le-feu est déclaré par la direction politique et militaire des AUC. En janvier 2003, par le décret 128, le gouvernement accorde des bénéfices juridiques et économiques aux combattants démobilisés, excepté ceux qui sont coupables de crimes contre l'humanité. L'accord officiel du début des négociations est signé le 15 juillet 2003 à Santa Fe de Ralito, les paramilitaires s'engagent à « *démobiliser la totalité de leurs membres de façon progressive. Les premières démobilisations auront lieu avant la fin de l'année et les dernières avant le 31 décembre 2005*<sup>89</sup> ». Le 19 février 2004, l'Organisation des États Américains (OEA) signe un accord avec le gouvernement pour accompagner et vérifier la réintégration dans la société civile, accord qui fut critiqué et remis en question par les acteurs de la société civile qui signalèrent la faible rigueur de cette sanction. Notamment, comme l'écrit Olga L.Gonzalez, l'intention d'Uribe dans ses accords était remise en question « *son but était l'incorporation dans la vie civile et politique des chefs paramilitaires auxquels il était redevable politiquement*<sup>90</sup> ».

En juillet 2005 a lieu la très controversée Loi 975, plus connue comme « Justicia y Paz », qui installe le cadre juridique du processus de démobilisation. Cette loi fut notamment critiquée pour sa souplesse vis-à-vis des crimes commis par les paramilitaires, notamment le fait de ne pas être dans l'obligation de dénoncer ses crimes et ses délits et de toujours avoir accès à une aide juridique et économique. En 2006, c'est le succès des négociations et du processus de DDR : on comptera finalement 30 000 paramilitaires démobilisés, dont 18 000 combattants selon les sources gouvernementales<sup>91</sup>. Cette démobilisation a permis une chute spectaculaire du taux d'homicide en Colombie : dans les années 90 on comptait 80 000 homicides par an alors que pour l'année 2006 ils s'élevaient à 17 479. Cependant, le nombre de déplacés à cause de la violence augmente, en 1998 on atteignait 44 547 personnes déplacées et 261 887 en 2007, cela notamment dû à l'apparition post démobilisation des Bandes armées émergentes (BACRIM), groupes armés illégaux qui sévissent dans les zones rurales en Colombie<sup>92</sup>. Le succès de cette démobilisation est questionnable, car même si la branche armée a été démobilisée, les idées et les relations parapolitiques mises en place par les AUC sont restées

---

<sup>89</sup> Sophie DAVIAUD, « Démobilisation des paramilitaires et recomposition des violences en Colombie » in Nathalie DUCLOS (dir), *L'adieu aux armes ?* Paris : Éditions Karthala, 2010, p.144.

<sup>90</sup> Olga GONZALEZ, « Colombie : les dialogues de paix de la dernière chance ? », *Mouvements*, n° 76, avril 2013, p.82.

<sup>91</sup> Centro Nacional de Memoria histórica, «Rearmados y Reintegrados. Panorama posacuerdos con las AUC », (en ligne), 2015. Disponible sur : [centrodememoriahistorica.gov.co](http://centrodememoriahistorica.gov.co).

<sup>92</sup> Sophie DAVIAUD, « Démobilisation des paramilitaires et... », *op.cit.*, p.149.

en place parmi les élites politiques et locales régionales, de même que leurs projets politiques et sociaux. L'un des plus grands échecs est donc la réincorporation à la vie civile des ex paramilitaires, qui sont à l'origine de la création des Bandes criminelles émergentes (BACRIM). Selon le gouvernement ces groupes sont au service du narcotrafic, mais selon des analystes ils représentent simplement la continuation du para militarisme qui irrigue les classes politiques colombiennes. Selon un rapport d'INDEPAZ de 2010, la présence de « narco paramilitaire » est en hausse, en 2008 ils étaient présents dans 259 communes et en 2010, on comptait 6000 membres sur 314 communes et 29 départements (sur 32)<sup>93</sup>. De plus, la démobilisation s'avère compliquée, car selon l'OEA, des ex-combattants ont été assassinés, au nombre de 168, notamment car ils ne voulaient pas reprendre les armes, la pression de la part des « remobilisés » est très forte, notamment face à la pauvreté des programmes de réintégration mis en place. C'est d'ailleurs le même phénomène qui se reproduit à notre époque avec les ex-combattants FARC qui reprennent le chemin du combat, face au non-respect de l'accord de paix.

La fin du mandat d'Uribe se termine en 2010, il détient une cote de popularité record en Amérique latine qui atteint les 60 %, malgré l'affaire des « falsos positivos » qui entache son mandat<sup>94</sup>. Entre 2002 et 2010, sous le gouvernement d'Uribe, au moins 4000 civils issus de quartiers populaires, ont été assassinés par des militaires qui ont maquillé leurs crimes, en les faisant passer pour des guérilleros morts au combat et « grossir » les chiffres des pertes ennemies, ce qui occasionnait des primes, des jours de congés. La conclusion de Sophie Daviaud résume la situation en 2010 :

La raison centrale en est que les principaux programmes de réinsertion n'ont pas affronté les causes sociales et politiques du phénomène paramilitaire, au premier chef le narcotrafic. Tant que le narcotrafic existera, il y aura une demande de protection armée. À cet égard, la Colombie n'a sans doute pas suffisamment tiré les leçons d'expériences internationales passées de DDR (Salvador, Guatemala, Nicaragua, Éthiopie). Ces dernières ont notamment montré que de profondes réformes politiques, institutionnelles et économiques sont nécessaires pour que les processus aient une chance d'aboutir<sup>95</sup>.

#### *Juan Manuel Santos et l'ouverture vers un Accord Final*

En 2010, est élu Juan Manuel Santos, candidat du Parti social d'union nationale « La U », ancien Ministre de la Défense (2006-2009) du président sortant Alvaro Uribe, il remporte le deuxième tour avec 69,05 % des votes (pour 44,48 % de participation) et il sera réélu en 2014.

---

<sup>93</sup> INDEPAZ : Institut d'Études sur le Développement et la Paix colombien.

<sup>94</sup> Maurice LEMOINE, « Qui a peur de la vérité en Colombie ? », *Le Monde diplomatique*, décembre 2015

<sup>95</sup> Sophie DAVIAUD, « Démobilisation des paramilitaires et... », *op. cit.*, p.172.

Dès le début de son premier mandat, Juan Manuel Santos s'écarte de la politique de sécurité démocratique de son prédécesseur pour débiter, de manière pacifiée, des négociations de paix avec les guérillas. Selon un article de Nadège Mazars, il souhaite continuer l'exploitation des ressources naturelles qui entraînerait l'entrée de capitaux étrangers et d'entreprises transnationales, ce qui redynamiserait l'économie colombienne<sup>96</sup>. Cependant, ces ressources naturelles (or, pétrole, palmes), se trouvent dans des régions en proie au conflit. À l'inverse de son prédécesseur et sa politique de « *mano dura* » envers les FARC, il choisit donc la voie des négociations pour pacifier ces territoires. Il ne considère donc plus les FARC comme des « narcos terroristes », tel qu'Uribe les a désignés durant huit ans, mais comme des acteurs politiques. Toute une stratégie de communication a donc été mise en place, pour convaincre l'opinion publique, après huit années de présidence d'Uribe et une militarisation des consciences, que de possibles négociations de paix allaient avoir lieu. La première étape a notamment été la reconnaissance d'un conflit armé dans le pays, ce qu'Uribe niait en reconnaissant seulement un conflit entre l'État et des terroristes.

Nous verrons, dans la suite de ce mémoire, plus en détail, le processus des négociations de paix et l'Accord Final de 2016 et ce qu'a apporté cette perspective de genre. Après avoir contextualisé le conflit en Colombie et les précédentes tentatives de négociations de paix, nous allons analyser dans les prochaines lignes les différentes étapes qui ont mené à la signature de l'Accord Final et le rôle des ex-combattantes en tant qu'actrices politiques en faveur de la paix.

## 2. Mise en place des négociations et inclusion d'une perspective de genre

À l'issue de six mois de discussions entre le Gouvernement et les FARC, une déclaration publique annonce la signature d'un Accord Général entre les belligérants et en octobre de la même année, une *Mesa de Conversaciones* s'installe à La Havane (Cuba). Pour la première fois, les négociations se déroulent hors du territoire colombien, sans cessez-le-feu instauré entre les acteurs ni « zones de non-conflit », pour ne pas réitérer l'échec des négociations de Caguan. Des diplomates cubains et norvégiens sont garants du processus et le Chili et le Venezuela sont présents en tant qu'observateurs. Les FARC renoncent à la prise de pouvoir par la voie armée et le gouvernement renonce à juger les guérilleros d'après la loi pénale. Un Agenda de Négociations est signé et est constitué de six points : une politique du

---

<sup>96</sup> Nadège MAZARS, GUILLAND Marie Laure, « Colombia, Tierra de pelea: le(s) conflit(s) au cœur de la société », *Cahiers des Amériques latines*, n° 71, 2012, p.17-32

développement agricole intégrale, la participation politique des FARC, la fin du conflit, une solution au problème des drogues illicites, une justice pour les victimes, et l'implantation et la vérification de l'Accord. C'est le point concernant la fin du conflit que nous allons analyser dans le troisième chapitre, car il comprend la réincorporation économique, sociale et politique des ex-combattants e. s FARC. Initialement, ces discussions devaient durer entre quatre et huit mois, mais ce n'est que quatre ans plus tard, le 26 août 2016, que les représentants des FARC, et le gouvernement colombien de Juan Manuel Santos signent à Carthagène (Colombie) l'*Acuerdo General para la Terminación del Conflicto y la Construcción de una Paz Estable y Duradera*. Après cette signature, les combattants e. s FARC avaient 180 jours pour se démobiliser et déposer les armes dans les *Zonas Veredales Transitorias de Normalización (ZVTN)*, zones de transitions où ils/elles étaient accueilli(e)s.

Pour la première fois dans l'histoire des accords de paix, les négociations entre les belligérants se font à travers une perspective de genre, c'est-à-dire que les négociations intègrent l'idée que la période post-conflit doit viser à une équité entre les sexes dans le domaine politique, et économique et sociale.

Que signifie intégrer une perspective de genre lors d'un accord de paix ? D'après les Nations Unies, cette perspective de genre peut être perçue comme une « approche quadridimensionnelle », à travers quatre points définissant les niveaux de participation des femmes dans les accords de paix. Premièrement, il faut que des femmes soient présentes et participent aux dispositions de l'accord. Deuxièmement, l'inclusion d'une perspective de genre implique une vision différenciée des conséquences d'une guerre en fonction du sexe, c'est-à-dire, reconnaître que des mesures spécifiques doivent être prises pour les femmes durant la période post conflit. Troisièmement, il est essentiel d'évaluer les conséquences des nouvelles politiques post-conflit sur les femmes, d'établir des recherches sur l'intégration des questions de genre. Dernièrement, à la suite de ces recherches, les Nations Unies montrent l'importance d'analyser les changements dans les rapports de force institutionnels à la suite de ce « contrat entre les sexes » ; il s'agit notamment, de voir si on assiste à une émancipation féminine dans le domaine politique, post-accords, et si l'inclusion d'une perspective de genre a eu un effet dans le domaine politico-militaire. De plus, la Résolution 1325 des Nations Unies expose le fait que la participation des femmes à un accord de paix est gage d'une paix durable sur le long terme<sup>97</sup>.

---

<sup>97</sup> Voir Résolution 1325 de 2000 des Nations Unies.

En Colombie, au début des négociations en 2012, aucune femme n'était présente à la table des négociations à La Havane. C'est à partir de 2013, grâce à la lutte de différentes associations de féministes (*La Ruta Pacifica*, *Red de Mujeres* et d'autres), trois femmes ont pu participer aux négociations, dont une représentante des FARC, avec en face d'elles dix-sept hommes. La « Commission Historique du Conflit et de ses Victimes » fut ensuite créée pour rétablir les faits et donner voix aux victimes du conflit, mais sur ses douze membres, seulement une femme siégeait. Alors que 60 % des victimes présentes à La Havane étaient des femmes<sup>98</sup>.

En 2014, une Sous-Commission de genre a été formée pour permettre de donner voix aux femmes victimes ou actrices du conflit et de les inclure dans la reconstruction et la transition post-conflit du pays, mais aussi pour questionner la participation des femmes dans l'Accord. Cette sous-commission était composée de dix-huit organisations de femmes et LGBTI, de dix ex-combattantes venues d'Afrique du Sud, d'Irlande du Nord, de pays latino-américains et de Colombie et de dix expertes nationales sur la violence sexuelle. Cependant, cette commission n'avait aucun pouvoir décisionnel direct sur les négociations. Cette action était nécessaire, notamment dans la reconnaissance d'un conflit « genré », car il touche de manière différente les hommes et les femmes. Selon l'orientation sexuelle, l'origine urbaine ou rurale, les conditions économiques, la religion, l'âge, ou l'opinion politique, le conflit armé a eu une importance considérable sur la vie des femmes. C'est cette diversité qui va être représentée par la Sous-Commission de genre. Cela montre que les femmes peuvent être actrices et meneuses d'un accord de paix, que leur voix compte dans la société, et dans la société d'après conflit. Cela prouve qu'elles n'ont pas été « seulement » victimes de la guerre, mais actrices aussi, qu'elles ont participé, de manière violente ou pacifique et qu'elles participeront en tant que constructrices de la paix à venir. À la table des conversations à La Havane cette sous-commission était représentée par Victoria Sandino Palmera, ancienne combattante FARC, et par Maria Paulina Riveros, directrice des Droits Humains au Ministère de l'Intérieur, représentant le gouvernement national. Au total, cent vingt-deux mesures en rapport avec la thématique du genre furent adoptées dans l'Accord Final. En 2017, eu lieu la Première Rencontre Nationale des Femmes des FARC-EP où Victoria Sandino était présente et fit une déclaration à propos de l'inclusion des femmes à La Havane :

Je dois vous dire que je suis très contente de cette rencontre, car pour la première fois un nombre important de femmes et d'hommes, depuis les bases de l'organisation jusqu'à la direction, nous discuterons à fond les problèmes des femmes colombiennes, et de nos défis en

---

<sup>98</sup> Olga L. GONZALEZ, « Colombie : Processus de paix, subversion du genre et résistances », *L'Ordinaire des Amériques*, n° 224, juillet 2019, p.4.

vue de l'incorporation à la vie civile. [Nous faisons] un appel fraternel et « sorore » à toutes et à tous les camarades, afin de nous connaître et de nous reconnaître en tant que femmes des Farc et hommes des Farc souhaitant modifier les relations sociales de genre inégales, ainsi que toutes les causes de l'oppression du patriarcat, du capitalisme et du racisme que nous connaissons dans le monde et spécialement en Colombie<sup>99</sup>.

Pour les FARC, l'inclusion d'une perspective de genre a été une nouveauté, notamment en ce qui concerne le droit des LGBTI, l'homosexualité était interdite au sein des rangs, car ils restent très attachés à la religion et aux normes sociétales. Par exemple, la sociologue Olga Gonzales expose la question des personnes LGBT au sein des FARC, où l'homosexualité était interdite. L'un des témoignages d'une des commandantes, recueilli par l'autrice explique les causes de ce rejet « *Nous venons d'une tradition très enracinée, paysanne, avec des positions très conservatrices en affaire de mœurs... La plupart de nos combattantes et de nos combattants proviennent de familles chrétiennes...* »<sup>100</sup>. À travers ce témoignage, on remarque l'importance et l'omniprésence de la religion au sein même des FARC. Mais surtout l'importance de la norme et des valeurs culturelles dominantes, même chez ceux considérés comme « déviants ». En ce qui concerne l'équité femmes-hommes au sein des FARC, elle existe, mais principalement dans les tâches les plus basses, le phénomène du « glass ceiling » se pratique aussi au sein de la guérilla, comme l'explique Gloria Castrillon :

Même si les normes internes n'interdisent pas l'ascension des femmes guérilleras au sein de la structure militaire, et malgré le fait que 40 % de ses membres sont des femmes, il n'y a pas de femmes dans les deux plus importants organes de décision, l'État-Major Central (composé de 31 membres) ni au Secrétariat (composé de 7 membres principaux et de 2 suppléants)<sup>101</sup>.

*Les six thématiques de l'Accord Final vues à travers une perspective de genre.*

Au cours de cet accord de paix à La Havane, six thématiques ont été votées par les acteurs présents lors des négociations pour terminer le conflit armé et consolider la paix sur le long terme. Dans cette partie nous analyserons l'impact de la Sous-Commission de genre sur les six points de l'Accord Général, en interrogeant le sens que cela revêt d'introduire une perspective de genre dans un accord de paix, et les changements que cela produise.

La *Reforma Rural Integral* (RRI), est l'un des points cruciaux de l'Accord de paix, car c'est aussi l'origine de la création des FARC et son *leitmotiv*. Pour consolider la paix sur le long

---

<sup>99</sup> Olga L. GONZALEZ, « Colombie : Processus de paix... », *art.cit.*, p. 7.

<sup>100</sup> *Ibid*, p. 7.

<sup>101</sup> Gloria Yaneth CASTRILLON PULIDO, « ¿Víctimas o victimarias ? El rol de las mujeres en las FARC. Una aproximación desde la teoría de género », *OPERA*, n°16, 2014, p. 78.

terme, l'Accord prévoit des changements dans les campagnes et les zones rurales, pour améliorer les conditions de vie des populations rurales, et notamment des femmes rurales. Le but étant de refermer la brèche entre le monde rural et le monde urbain, de diminuer le taux de pauvreté dans les campagnes, de développer le système d'agriculture familiale et communautaire, mais aussi de combler le vide institutionnel qui sévit dans les zones enclavées. Pour cela, l'Accord prévoit la distribution gratuite de terres pour les paysans qui n'en ont plus ou pas, plaçant en position prioritaire les femmes cheffes de famille et les populations déplacées victimes du conflit. Pour que ces paysans ne se retrouvent pas seulement avec une terre et, rien pour la cultiver, l'Accord prévoit une assistance technique, une possibilité de crédit pour qu'ils puissent vivre de leur terre. Pour les personnes déplacées, ou ayant perdu leur terre à cause du conflit, un programme de restitution de terres a été mis en place. Certaines modalités particulières ont été prévues pour faciliter l'accès à la propriété par les femmes rurales afin d'affronter plus facilement les obstacles liés aux rôles de genre traditionnels. De plus, en vue de garantir ce titre de propriété sur le long terme, une nouvelle juridiction agraire va être mise en place, particulièrement dans les zones prioritaires, permettant un accès à la justice plus direct et facile pour les populations rurales en situation de pauvreté. Cela permettra notamment aux femmes rurales d'avoir une formation sur leurs droits en tant que citoyennes, mais surtout d'avoir les moyens de revendiquer leur titre de propriété sur leur terre, en tant que femme rurale, comme l'explique le point 1.1.8 de l'Accord Final : « (...) *Se promoverá la participación de las mujeres y sus organizaciones en los diferentes espacios que se creen para la conciliación y resolución de conflictos sobre uso y tenencia de la tierra*<sup>102</sup> ». Un accès équitable à l'éducation supérieure pour les femmes et les jeunes filles de milieux ruraux est aussi inclus dans l'Accord.

Le second point concerne la participation politique des FARC et l'ouverture démocratique pour la paix. Pour que la paix soit durable, une ouverture démocratique du système politique colombien est essentielle post-conflit. C'est pour cela que le pluralisme politique est encouragé, pour faire entendre les différentes voix, notamment celles des minorités de genre et de sexe qui étaient auparavant invisibles sur la scène publique. Les acteurs présents à la table des négociations ont reconnu que les femmes étaient stigmatisées au sein des institutions politiques, c'est pour cela que la promotion d'organisations de femmes, dont la Sous-

---

<sup>102</sup> [Gouvernement colombien], « Acuerdo final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera », Deuxième document, (en ligne), 12 novembre 2016, p.18. Disponible sur : [www.acuerdodepaz.gov.co](http://www.acuerdodepaz.gov.co).

Commission de genre, a notamment permis aux femmes de participer dans la prise de décision, dans la résolution de conflits, mais aussi a montré qu'une participation équilibrée des femmes dans les instances de décision était possible aux yeux de la société colombienne patriarcale.

Le troisième point « Fin du conflit », expose le processus de réincorporation dans la vie civile des ex-membres FARC à travers une approche de genre, en se concentrant notamment sur les droits des anciennes combattantes femmes, mais aussi leur sécurité. Au total, seize mesures ont été prises en prenant en compte la perspective de genre. Huit sont en relation avec le processus de Cessez-le-feu et des Hostilités Bilatéral et Définitif (CFHBD) et le processus de Désarmement (DA). Huit autres sont en relation avec la sécurité des ex combattant. e. s et la lutte contre les groupes criminels (BACRIM, organisation néo-paramilitaire) qui sont coupables de crimes contre les leaders sociaux et les défenseurs des droits humains, mais aussi les personnes en faveur des accords de paix.

Le quatrième point, « Solution au problème des drogues illicites », est aussi un point crucial de l'Accord, car comme le problème de la terre, les cultures illicites sont une des causes de l'extrême violence qui règne en Colombie, et particulièrement dans les zones rurales. La perspective de genre y est très importante, car au sein des zones de transitions pour les ex-combattant. e. s, les femmes sont très actives au sein des programmes de substitution des cultures illicites. La drogue étant une des causes du conflit armé, ses conséquences sur les populations diffèrent aussi en fonction du genre, car les trafics de drogues sont aussi liés au trafic sexuel, à la prostitution et aux violences intrafamiliales, qui touchent majoritairement les filles et les femmes. Ce point insiste sur l'ouverture de crèches dans l'environnement rural, indispensable à une réincorporation économique réussie, notamment après le « baby-boom » post Accords. En ce qui concerne la population LGBTI et les femmes en prison, les politiques concernant la consommation de drogues doivent leur accorder une réflexion particulière.

En ce qui concerne le cinquième point, « Système intégral de vérité, justice, réparation et non-répétition », il traite de l'épineuse question des victimes du conflit et de leur droit à la vérité et à la parole. La *Commission de clarification de la vérité* a été mise en place comme un moyen de protection et de prévention face aux risques qui touchent spécifiquement les femmes en post-conflit et pour éclaircir les différentes conséquences du conflit sur les femmes. D'après différents rapports d'ONU *Mujeres* et associations de défenses des droits des femmes, la

violence sexuelle a été utilisée comme arme de guerre lors du conflit, c'est pour cela que l'amnistie et le pardon sont exclus dans ces cas-là. De plus, une approche de genre doit être incluse au sein des tribunaux et des commissions de la vérité.

Le sixième point, « Mise en œuvre, vérification et approbation de l'Accord », consiste à surveiller que les mesures adoptées lors des négociations soient mises en place, notamment celles en faveur des droits des femmes et du respect post accords. Une Instance spéciale a été créée, comportant six organisations de femmes, qui ont la possibilité d'interagir avec la Commission de Suivi, de Promotion et de Vérification de l'application de l'accord. Cette commission sert aussi à vérifier que l'approche de genre présente dans les six points soit respectée dans leur mise en place de chacun d'entre eux. Pour cela, différentes organisations internationales accompagnent l'Accord telles qu'ONU Mujeres et la Fédération Démocratique Internationale des Femmes.

### 3. Les défis de la perspective de genre

Des lenteurs et des freins ont pu être constatés dans la mise en place de la perspective de genre, mais une voie s'est ouverte pour les jeunes générations de femmes colombiennes.

Le point 6 de l'Accord inclut donc l'approche de genre lors des négociations et se définit autour de quatre idées centrales selon un rapport de l'Institut Kroc, premièrement « *l'égalité des droits entre hommes et femmes, la nécessité de garantir des moyens et des actions différenciés pour promouvoir l'égalité de genre, la reconnaissance des effets et des impacts disproportionnés du conflit armé sur les femmes et la participation équitable des femmes et leurs organisations* ». Sur les 588 mesures adoptées, 130 impliquent une approche de genre, en visant à promouvoir l'égalité entre les genres et les droits des femmes dans la mise en application de l'Accord Final. Ces mesures prennent en compte le fait que la guerre touche de manière différenciée les hommes et les femmes selon leur genre. Comme on le décrivait précédemment une ex-combattante célibataire avec un enfant à charge et un ex-combattant ne peuvent être compris dans le même processus de réincorporation, car leurs besoins sont complètement différents.

*Inéquitable mise en place de la perspective de genre*

Selon le même rapport, en 2019 on assiste à une inégale mise en place des réformes, entre celles ayant impliquant une approche de genre et les autres. Selon le rapport, en 2019, 42 % des mesures en lien avec une approche de genre n'ont pas commencé, contre 27 % pour les autres mesures. Près d'une mesure sur deux qui promeut une perspective de genre n'a pas été mise en place trois ans après la signature de l'Accord et seulement 8 % des mesures liées à l'approche de genre ont été adoptées, contre 25 % en ce qui concerne les mesures générales. Selon les différents points de l'Accord, la mise en place des mesures diffère. En ce qui concerne le point 5 *Droit et Justice pour les victimes* et le point 6 *Implantation et Vérification de l'Accord*, ce sont sur ces éléments que le plus grand nombre de mesures ont été entreprises, mais en ce qui concerne la sécurité des ex-FARC-EP, le déminage ou la reconnaissance civile et politique, des progrès restent à faire. Néanmoins, on peut analyser que pour les ex-combattantes des anciens processus de négociations des années 90, des changements culturels se sont produits, notamment au niveau de l'inclusion d'une perspective de genre. En ce qui concerne les jeunes garçons et hommes ex-combattants, on note très peu de différences sur les défis à surmonter selon les deux périodes. Tandis qu'entre les expériences des jeunes filles et femmes ex-combattantes des années 90 et de 2016, de grandes différences sont notables. Comme le décrit en mars 2017 cette ancienne combattante du groupe révolutionnaire EPL :

Hay que mirar el contexto, porque, en esa época, a pensar que fuimos artífices de la constitución política, no se hablaba del enfoque de género, no se hablaba de enfoques diversos, etc. Una cantidad de cosas que se han ido retomando con los años y que hoy, el trabajo de este movimiento alternativo, social, político, ambiental, etc., de toda esta ola que se ha dado y donde han estado insertos muchos compañeros que vienen del proceso a partir de los 90, producen ese legado que hoy encuentra las FARC. Entonces las FARC hoy encuentra un país que ya habla de los derechos de las mujeres, de los LGBTI. Una cantidad de cosas que nosotros no encontramos<sup>103</sup>.

Nous pouvons donc remarquer que cette avancée en faveur de la reconnaissance des femmes comme sujet politique et comme actrices politique durant le conflit et post conflit. Cela représente une réelle avancée tant pour les FARC que pour la situation des ex-combattantes post démobilisation, mais aussi un début de progrès social et culturel pour la société colombienne tout entière.

---

<sup>103</sup> AMLING, Alexandra, « La paz ausente : consideraciones de Género en los Esfuerzos de Reintegración en Colombia », (en ligne), 2019, p.27.

## II. LA SITUATION DES NÉGOCIATIONS DE PAIX ET DÉFIS D'UNE INCLUSION DU GENRE

Dans les lignes qui suivent, nous allons nous intéresser au processus des négociations de paix et à l'Accord Final qui a suivi en 2016. Premièrement il sera indispensable de relater le contexte historique des précédentes négociations de paix et leurs échecs pour pouvoir comprendre les différents défis que la société colombienne et les femmes vont devoir relever. Puis nous analyserons en détail les différents points de l'accord Final, notamment les avancées en matière d'émancipation féminine, dont l'inclusion d'une perspective de genre. Enfin, nous exposerons les différents obstacles et complications auxquels doivent faire face les femmes et la communauté LGBTI dans leur combat pour une égalité dans les rapports sociaux de genre, face à la droite conservatrice et religieuse colombienne.

### A. CONTEXTUALISATION DE LA SOCIÉTÉ COLOMBIENNE

Dans cette première partie, j'aimerais exposer la situation en Colombie avant les négociations de paix, tant au niveau du contexte historique, que lors des précédents accords de paix, pour ainsi comprendre les échecs passés des différentes sphères politiques colombiennes. Après avoir fait une analyse chronologique et historique des précédentes négociations de paix, nous allons nous interroger sur la place des femmes en Colombie au XXIème siècle, comment sont-elles intégrées et où en sont les avancées en matière d'équité femmes-hommes. En dernière partie nous explorerons la situation des anciennes combattantes démobilisées des précédents accords de paix, en matière de comparaison. Puis nous analyserons le rôle des institutions dans leur démobilisation. Cette partie est indispensable pour pouvoir contextualiser la situation colombienne avant les négociations et avant les accords de paix, comprendre d'un point de vue historique, politique et social la société dans laquelle les démobilisées vont se réintégrer.

#### 1. La place des femmes dans la société colombienne depuis 1991

Pour mieux comprendre la réinsertion des ex-combattantes FARC, il faut tout d'abord comprendre la place des femmes dans la société colombienne, quels sont leurs droits, quelles ont été les avancées dans la société civile et quel est l'impact des inégalités de genre sur leur participation à la vie, sociale, économique et politique ?

À l'échelle nationale colombienne, à partir de l'élaboration de la nouvelle Constitution en 1991, les droits des femmes se sont développés dans la sphère publique, notamment l'égalité femmes-hommes et leur insertion sur le marché du travail. Différentes lois ont ensuite été instaurées, pour la plupart grâce à la lutte des associations de femmes et/ou féministes, très présentes en Colombie. On peut noter la condamnation en 1997 qui a rendu inapplicable l'assouplissement de peine pour les maris coupables de violences sexuelles sur leurs épouses. La *Ley Estatutaria 581* de 2000, appelée Loi des quotas, exige désormais qu'un minimum de 30 % des emplois dans les hautes charges publiques soit dirigé par des femmes. À partir du début des années 90, beaucoup de pays d'Amérique latine ont commencé à adopter ce système de quotas pour garantir une égalité entre les genres, la Colombie étant l'un des derniers pays à instaurer ces normes. En 2006, l'autorisation à l'IVG selon certaines conditions est votée. En 2008 la *Ley 1257* permet aux femmes d'avoir une vie libre de violences, pourtant, en 2017, d'après les Nations Unies, 37 % des femmes seraient victimes de violences conjugales en Colombie.

Dans des pays en conflit, les cas de violence s'aggravent, notamment en Colombie où le corps des femmes est utilisé comme une arme de guerre, selon de nombreux rapports d'ONU Mujeres<sup>104</sup>. Pour les femmes déplacées, la violence de genre est d'autant plus présente. En 2008, la Colombie était le deuxième pays au monde avec le taux de déplacés le plus élevé, d'après ONU Mujeres Colombia : « *Entre 1995 y 2011, la violencia en el conflicto armado ha generado el desplazamiento interno de más de 2.700.000 mujeres (cerca de 6% de la población total del país y el 51% del total de personas desplazadas). 15,8% de las mujeres desplazadas declaran haber sido víctimas de violencia sexual*<sup>105</sup> ».

En 2011, la *Ley Estatutaria 1475* fut approuvée. Celle-ci réorganise le fonctionnement des partis, des mouvements politiques et des processus électoraux. Elle impose qu'un minimum de 30 % de femmes soit présent sur les listes électorales et définit le principe d'égalité de genre au sein des partis politiques.

S'ensuit la même année, différentes lois visant à développer le travail des femmes dans les domaines politiques et économiques. La *Ley 1434* de 2011 a fait naître la *Comisión Legal para la Equidad de la Mujer en el Congreso*, ce qui visait à favoriser la participation des femmes dans le domaine politique, à mettre en place des lois garantissant les droits des

---

<sup>104</sup> ONU Mujeres, « Las mujeres en Colombia », (en ligne).

<sup>105</sup> *Ibid.*

femmes et à veiller à ce que ceux-là soient respectés. La même année la *Ley de Víctimas y Restitución de Tierras* est votée, celle-ci exige des avancées importantes concernant l'égalité de genre, particulièrement dans les zones rurales. En 2014, en lien avec le conflit armé, la *Ley 1719* consiste à garantir l'accès à la justice pour les victimes de violences sexuelles occasionnées lors du conflit.

Malgré ces avancées législatives, les inégalités de genre restent toujours très présentes et visibles dans la société, au niveau de la sphère politique, sanitaire et dans l'accès au marché du travail ; ce qui complique la voie vers une émancipation et une autonomisation des femmes. Pour analyser les inégalités de genre actuelles, je me suis basée sur les trois critères de l'indicateur des inégalités de genre créé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) depuis 2010. Pour pouvoir juger et classer 160 pays selon l'inégalité entre les sexes, les chercheurs se sont basés sur la santé reproductive des femmes, c'est-à-dire le taux de mortalité à la naissance et le taux de mères adolescentes (entre 15 et 19 ans). Le deuxième critère est l'empowerment des femmes, leur autonomisation, calculé en fonction du niveau de scolarisation et de leur représentation politique. Le dernier critère se base sur l'insertion et la participation des femmes sur le marché du travail. La Colombie se classe au 90<sup>ème</sup> rang sur 160 pays en 2017 (la France est 24<sup>ème</sup>).

Selon ONU Mujeres, en Colombie la participation politique des femmes a augmenté les vingt dernières années : de 6 % à 11 % lors des élections municipales et de 7 à 21 % lors des élections au Congrès. En 2017, on compte 19,8 % de femmes en Colombie qui siègent au Parlement. Même si ces chiffres montrent une certaine augmentation, la Colombie reste l'un des pays d'Amérique latine où les femmes sont le moins représentées dans la sphère politique. Ce n'est qu'à partir de 2009 que les femmes soldates sont autorisées dans l'armée officielle, à s'inscrire dans une carrière militaire. Auparavant leur participation était limitée aux tâches administratives. Et c'est seulement à partir de 2012 que des femmes militaires vont participer aux combats en étant aux commandes<sup>106</sup>.

En ce qui concerne la santé reproductive des femmes, en 2015 le taux de mortalité des femmes à la naissance est de 64 (pour 100 000), par exemple la France est à 8 morts. Ce qui fait une moyenne de 500 femmes qui meurent chaque année en donnant naissance en

---

<sup>106</sup> Carolina VERGEL TOVAR, « Entre lutte armée et féminisme : quelques réflexions à propos des femmes combattantes en Colombie », *Revista Derecho del Estado*, n° 29, juillet-décembre 2012, p.236.

Colombie. De plus, le taux de mères adolescentes (âgées entre 15 et 19 ans) est de 47,5 pour 1000 femmes sur la période 2015-2020 (contre 8,6 pour la France).

Au niveau de l'éducation, on constate une augmentation positive, les femmes étant davantage scolarisées que les hommes. Entre 2010 et 2017, 51,1 % des femmes de plus de 25 ans avaient reçu une éducation secondaire contre 49,2 % pour les hommes. Cependant, même si leur niveau d'éducation est supérieur, quand elles arrivent sur le marché du travail, elles font face aux inégalités de genre. Elles gagnent moins bien que leurs camarades masculins et restent bloquées à des postes avec peu de responsabilités. Elles se heurtent au phénomène du « glass ceiling », ce plafond de verre invisible, qui empêche les femmes d'avancer dans leur carrière ou d'acquérir des postes à hautes responsabilités. En 2017, on dénombrait 58,8 % des femmes de plus de 15 ans actives sur le marché du travail face à 82,6 % d'hommes en Colombie. De plus, beaucoup d'entre elles travaillent dans le secteur informel.

Pour conclure, ces chiffres montrent une avancée au niveau des droits des femmes, mais aussi informent sur le contexte social dans lequel les ex-combattantes FARC vont devoir se réinsérer, déjà considérées comme des « déviantes » coupables d'avoir transgressé les normes de genre et le gouvernement colombien. Pour mieux analyser la réincorporation de ces femmes après 2016, il est donc intéressant de s'intéresser à leur démobilisation passée.

## 2. Les anciennes politiques de démobilisations pour les ex-combattantes

Après avoir décrypté la situation sociale des femmes en Colombie et les avancées en matière d'équité femmes-hommes avant 2012, nous allons nous intéresser dans cette partie à la situation des anciennes démobilisées en décrivant les droits affichés pour promouvoir leur réintégration sociopolitique, puis dans un deuxième temps, nous explorerons la nature très « traditionaliste » des campagnes de démobilisation, qui interrogera finalement le risque majeur d'un retour à l'ordre moral et sociétal.

Tout d'abord, à l'échelle internationale, la Colombie a signé plusieurs documents et conventions participant à la promotion et l'inclusion des femmes dans la prise de pouvoir et de décision au niveau institutionnel. Notamment la Convention pour l'élimination de toutes formes de discriminations envers les femmes (CEDAW), qui contient depuis 1997 des articles

relatifs à la participation politique des femmes et à l'élimination des discriminations et stigmatisations des femmes dans l'espace public et politique.

En 2000, la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies oblige les états qui font partie des Nations Unies à favoriser la participation politique des femmes dans l'adoption de décisions lors de sorties de conflit et de processus de paix. Voici le paragraphe 8 de la résolution 1325 :

Demande à tous les intéressés, lors de la négociation et de la mise en œuvre d'accords de paix, d'adopter une démarche soucieuse d'équité entre les sexes, en particulier : a) De tenir compte des besoins particuliers des femmes et des filles lors du rapatriement et de la réinstallation et en vue du relèvement, de la réinsertion et de la reconstruction après les conflits; b) D'adopter des mesures venant appuyer les initiatives de paix prises par des groupes locaux de femmes et les processus locaux de règlement des différends, et faisant participer les femmes à tous les mécanismes de mise en œuvre des accords de paix ; c) D'adopter des mesures garantissant la protection et le respect des droits fondamentaux des femmes et des filles, en particulier dans les domaines de la constitution, du système électoral, de la police et du système judiciaire.

D'après les Nations Unies, avant l'adoption de la Résolution 1325, 11 % des accords de paix contenaient une référence aux femmes, tandis que depuis le 31 octobre 2000 et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 27 % des accords conclus faisaient référence aux femmes. On perçoit donc un changement, du moins dans la théorie, au niveau de la représentation des femmes dans les accords de paix au niveau mondial. Avant le début des négociations, et entre 2004 et 2008, *l'Agence Présidentielle pour l'Égalité des Femmes*, dénombrait 17 % de femmes parmi les 15 273 personnes démobilisé. e. s, dont la très grande majorité venait des rangs des FARC<sup>107</sup>. La sociologue Carolina Vergel Tovar, spécialiste de la Colombie, a réalisé entre 2008 et 2010 des interviews à Bogota sur des anciennes guérilleras, abordant leur démobilisation et les conséquences sur leur vie sociale<sup>108</sup>. J'ai donc utilisé les résultats de son enquête pour pouvoir m'informer sur la mise en place des processus de démobilisation, avant le temps des négociations. Ce qui est donc intéressant dans l'enquête de l'autrice c'est qu'elle montre la vision que le gouvernement veut véhiculer à propos des démobilisées. Pour cela elle a utilisé plusieurs sources, notamment les récits partisans des femmes démobilisées et les campagnes publiques de démobilisation qui prônent une « ultra féminisation de l'image de la vie civile » en créant un « profil type » de femmes démobilisées<sup>109</sup>. Comme le note l'autrice, les sources gouvernementales sur la démobilisation des femmes sont « orientées », car il existe très peu d'informations sur la démobilisation des femmes paramilitaires. Alors que les estimations

---

<sup>107</sup> Carolina VERGEL TOVAR, « Entre lutte armée et féminisme : quelques réflexions à propos des femmes combattantes en Colombie », *art.cit.*, p.245.

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> *Ibid.* p.245.

dénombrèrent approximativement 12 % de femmes au sein des rangs de l'AUC (40 % pour les FARC)<sup>110</sup>. De plus, à travers d'autres sources, on peut avoir accès aux témoignages de femmes relatant leur réincorporation sociale, notamment au niveau de leurs relations de couple et du retour aux comportements traditionnels de la part de leurs compagnons masculins.

Au cours de sa recherche, Carolina Vergel Tovar a donc analysé les campagnes de démobilisations organisées par le gouvernement et la surféminisation affichée, pour une réincorporation « réussie »<sup>111</sup>. Après avoir analysé différents types de sources, l'auteurice a classifié les trois grands aspects du programme de démobilisation proposé par le gouvernement pour les ex-combattantes : la question de l'égalité hommes-femmes, la question de la maternité et le mariage catholique. Lors du processus de démobilisation, les anciennes combattantes peuvent donc se « racheter » aux yeux de la société civile, mais avec l'unique option d'une « re- ou une surféminisation » et en suivant leur rôle traditionnel de mère et d'épouse catholique.

En ce qui concerne l'égalité hommes-femmes dans les campagnes de démobilisation, le gouvernement s'est donc opposé à l'idée d'une émancipation des femmes par la violence politique, en ne faisant pas valoir les compétences acquises au cours de leurs années chez les FARC. Mais surtout les campagnes publiques ont décrédibilisé l'idée d'une émancipation des femmes par les armes, idée prônée par les groupes révolutionnaires. L'auteurice donne ainsi l'exemple d'une campagne de démobilisation gouvernementale qui devait toucher les hommes combattants, en utilisant le corps des femmes. Sur la pancarte, des femmes étaient en maillot de bain et le slogan était « démobilisez-vous, ça vous donnera des bénéfices et votre liberté ». On voit donc que le Ministère de la Défense colombien a utilisé le corps des femmes à travers une hyper sexualisation de leurs corps, comme objet de désir pour les combattants et comme moyen de les dissuader de la lutte révolutionnaire. Les femmes sont donc perçues seulement comme un objet de diversion. Ce symbole de la femme-objet est perpétuellement utilisé par le gouvernement. Le deuxième aspect relevé par l'auteurice est la question de la maternité et surtout l'utilisation de « l'affect maternel ». Comme relaté dans les récits partisans, les ex-combattantes expliquent les techniques d'avortement utilisées au sein de la guérilla, puisque la maternité y était interdite. Elles font état aussi des sévices sexuels

---

<sup>110</sup> Ana María CAMARGO, «Mujer y guerra: una caracterización de los roles femeninos al interior de las filas armadas del paramilitarismo en Colombia», mémoire en Commerce et Relations internationales, Bogotá D.C, Universidad de la Salle, 2018, p.51.

<sup>111</sup> Carolina VERGEL TOVAR, «Entre lutte armée et féminisme : quelques réflexions à propos des femmes combattantes en Colombie », *art.cit.*, p.238.

perpétués par les chefs guérilleros. Ainsi, cette politique tend à la fois à la dé-crédibilisation, mais aussi cela sert à orienter la femme colombienne vers la voie « naturelle », lui montrer encore une fois que si elle veut se « racheter » envers la société, elle doit devenir mère. Ainsi, elle reviendra dans la norme, et consolidera l'ordre social et les rapports de genre traditionnels.

Le mariage religieux est perçu comme le dernier aspect indissociable du processus de « re-féminisation », le Graal ultime, notamment car « *l'Église catholique est l'un des principaux partenaires institutionnels associés du gouvernement dans la mise en œuvre des politiques de DDR* »<sup>112</sup>. Le mariage est donc l'accomplissement du « processus » de réintégration au sein de la vie civile. La femme « déviante » est désormais « attachée » à la société, par cette construction identitaire en tant que mère, épouse et croyante. Tout est mis en place pour qu'elle se dépolitise, qu'elle s'éloigne psychologiquement et physiquement du chemin révolutionnaire. Dans leurs différents témoignages, les anciennes combattantes démystifient et déconstruisent les discours de lutte des classes et d'égalité de genre véhiculés par les groupes révolutionnaires.

La Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies de 2000 est décrite par l'auteure comme « *un mandat du gender mainstreaming dans le champ des affaires de la paix et de la sécurité et dont la mise en œuvre ne peut pas devenir qu'une politique cosmétique où l'on fait figurer les femmes sans leur reconnaître un rôle d'importance* »<sup>113</sup>.

Mais malgré les apparences, et à travers différentes recherches, les FARC restent tout de même très attachées à la religion et aux normes sociétales. Par exemple, la sociologue Olga Gonzales expose la question des personnes LGBT au sein des FARC, où l'homosexualité était interdite<sup>114</sup>. L'un des témoignages recueillis par l'autrice explique les causes de ce rejet « *Nous venons d'une tradition très enracinée, paysanne, avec des positions très conservatrices en affaire de mœurs... La plupart de nos combattantes et de nos combattants proviennent de familles chrétiennes...* »<sup>115</sup>. À travers ce témoignage d'une commandante FARC, on remarque l'importance et l'omniprésence de la religion au sein même des FARC. Mais surtout l'importance de la norme et des valeurs culturelles dominantes, même chez ceux considérés comme « déviants ».

---

<sup>112</sup> *Ibid*, p.248.

<sup>113</sup> *Ibid*, p.258.

<sup>114</sup> Olga L GONZALEZ, « Colombie : Processus de paix, subversion du genre... », *art.cit.*, p. 7.

<sup>115</sup> *Ibid*, p. 7

C'est ce retour aux rôles de genre traditionnels, particulièrement dans le cas des hommes anciens combattants que la chercheuse norvégienne Ingvild Magnaes Gjelsvik, a rédigé ses travaux<sup>116</sup>. Grâce à différents témoignages de femmes démobilisées, on apprend qu'après la démobilisation, la réincorporation sociale est très compliquée, notamment dans les relations de couple. Cependant, comme nous l'avons lu précédemment, le gouvernement et la société donnent une opportunité aux femmes considérées comme « déviantes », seulement si elles suivent le chemin des rôles de genre traditionnels. Dans son mémoire et autour de ses recherches de terrain, l'auteure explique la reconfiguration des rôles de genre post démobilisation. Après avoir bousculé, les rôles traditionnels de genre et les stéréotypes féminins, le gouvernement leur demande de se réinsérer dans ces stéréotypes. Dans ces différents témoignages d'ex-combattantes FARC en voie de réinsertion, celles-ci pointent les inégalités de genre lors du retour à la vie civile entre hommes et femmes. Par exemple dans les relations de couple, très peu ont résisté, notamment car beaucoup d'hommes avaient une vie au sein de la guérilla avec des combattantes, mais aussi une double vie dans la vie civile avec femmes et enfants.

Autre aspect intéressant, les guérilleros ont repris leur rôle « traditionnel » d'homme, c'est-à-dire qu'ils se sont alignés sur les rapports de genre en place dans les sociétés et qu'ils ont mis de côté l'égalité de genre instaurée au sein des FARC. Dans son mémoire, l'autrice montre que ce retour au mode de vie traditionnel a été similaire en Érythrée post conflit, comme ce témoignage d'une ex-combattante le décrit :

At first, they did not want to admit it, but after a short while, they preferred girls who had not been fighters. I'm sorry to say but this tendency is international. Men like to be in charge. After the war, the fighters (male) had very high status. The last thing men wanted was a demanding wife. In their homes, the parents told them that they must find a kind and suitable wife, a wife to fit in with the rest of the family. They were pressured to live according to traditional society, even though they should have known better. It is very sad<sup>117</sup>.

Plusieurs autres témoignages d'anciennes combattantes de guérilla (M19, FARC) s'accordent sur ce point. Elles dénoncent l'attitude de leurs camarades masculins qui réintègrent les normes de genre de la société traditionnelle, avec le comportement de l'homme dominant. Le retour aux normes de genre traditionnel est donc aussi très fort pour les jeunes garçons et

---

<sup>116</sup> Ingvild MAGNAES GJELSVIK, « Women, war and empowerment : A case study of female ex-combatants in Colombia », mémoire en études sur la paix, Oslo, University of Troms, 2010.

<sup>117</sup> Elise Fredricka BARTH, « Peace as Disappointment. The Reintegration of Female Soldiers in Post- Conflict Societies: A Comparative Study from Africa », *International Peace Research Institute (PRIO)*, Oslo, 2002, p. 16.

hommes, car depuis leur plus jeune âge ils sont confrontés à ces stéréotypes de la masculinité et du machisme.

Lors du retour dans la vie civile, ces femmes ont du mal à trouver un compagnon, car leur expérience combattante leur a façonné une identité nouvelle et des idées qui ne sont pas en accord avec la société colombienne, particulièrement dans les zones rurales.

## B. LE REJET DE L'ACCORD PAR LA DROITE CONSERVATRICE

### 1. Contextualisation du rejet

Hoy comienza el fin del sufrimiento, el dolor y la tragedia de la guerra. (...) Terminada la negociación y concluido el acuerdo, queda en manos de ustedes, de todos los colombianos, decidir con su voto si apoyan este acuerdo histórico que pone fin a este largo conflicto entre hijos de una misma nación<sup>118</sup>.

Ce sont les paroles de Juan Manuel Santos le 24 août 2016, annonçant aux Colombiens que l'Accord de paix entre les FARC-EP et le gouvernement colombien est prêt à être voté lors du prochain référendum le 2 octobre 2016. Commence ainsi une campagne politique de cinq semaines entre les partisans du SI et les détracteurs du NON.

Le 2 octobre 2016 s'est tenu un référendum populaire à propos de la récente signature des Accords de Paix entre le gouvernement du président Juan Manuel Santos et les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC). Le résultat fut surprenant, car les sondages prévoyaient une large victoire du « oui », alors que le « non » l'a emporté avec 50,2 % des voix contre 49,8 % en faveur du « oui », sans oublier les 63 % d'abstention. Excepté le parti de l'ancien président conservateur Alvaro Uribe du Centre Démocratique, la grande majorité des personnalités politiques s'était positionnée en faveur du « oui ». Les concessions des Accords qui étaient le plus rejetées par ses détracteurs portaient sur la justice transitionnelle, la participation politique des ex combattant. e. s Farc sous le parti FARC-EP et leur réinsertion économique. De plus, quelques semaines avant le référendum, un débat public sur l'inclusion de la perspective de genre dans l'Accord, associé à une manipulation politique et au rejet de l'Accord par certaines instances religieuses, dérouta davantage les sondages.

---

<sup>118</sup> PROCESO, « Hoy comienza el fin del sufrimiento » : Juan Manuel Santos », *Semana*, 24 août 2016.

Dans un pays victime d'un conflit armé depuis cinquante ans, avec plus de 200 000 morts, 45 000 disparus et 7 millions de déplacés, la rancœur envers les acteurs armés est forte. D'après plusieurs analyses, le résultat de ce référendum est davantage le résultat du clivage politique Santos / Uribe que la réponse à la question du vote de l'Accord final. Il existe en Colombie une grande polarisation politique et sociale, notamment entre les zones rurales et les zones urbaines, qui se sont ressenties dans les votes, car la plupart des zones rurales touchées par le conflit ont voté en faveur de l'Accord, tandis que dans les zones urbaines, le « non » l'a remporté. Comme l'explique Jean-Jacques Kourliandsky : « *Ce ne sont pas dans les régions où les combats ont été les plus intenses que la résistance est la plus forte, mais dans les grandes villes et les milieux conservateurs, qui profitent de cet accord pour s'opposer au président [centriste] Juan Manuel Santos*<sup>119</sup> ». C'est aussi un vote politique contre Juan Manuel Santos pour le « oui » et Alvaro Uribe pour le « non ». Santos dont la cote de popularité atteignait à peine les 20 %, avait basé tout son mandat (2010-2018) sur la négociation avec la guérilla et les accords de paix. Alvaro Uribe, de son côté, atteignait en 2010 une cote de popularité frôlant les 60 % après ses huit années de mandat (2002-2010 ; années construites sur la militarisation du pays et l'éradication de la guérilla par la violence armée.

### *La peur du péril rouge*

Le Centre Démocratique d'Uribe, a notamment joué sur la carte du « péril rouge » communiste, en montrant que les accords avaient été signés à la Havane, donc sous l'égide de la communiste Cuba et craignait qu'avec la signature des accords, une révolution Castro - chaviste se mette en place, tout en montrant du doigt le désastre économique, politique et social vénézuélien. D'après Daniel Pécaut, le conflit armé a permis de maintenir une certaine stabilité sociale en Colombie, en faveur du néo-capitalisme prôné par Uribe, car tant que le conflit perdurait, les mouvements revendicatifs et syndicaux étaient ignorés ou supprimés par les paramilitaires, les forces armées et les guérillas. Même si le président Santos a été clair sur le fait que le modèle économique colombien ne serait pas modifié lors des accords, la peur dans les grandes villes et centres économiques que les FARC ne se métamorphosent en agitateurs sociaux, à la tête des syndicats, et changent le système économique néo-libéral était présente. Pour Daniel Pécaut, même si les FARC entrent en politique, ils n'atteindraient pas plus de

---

<sup>119</sup> Feriel ALOUTI, « Colombie : «Le succès de l'accord de paix dépendra de l'intégration des anciens guérilleros» », *Le Monde*, 27 septembre 2016.

5 %, mais la peur réside dans le fait qu'ils réussissent à réunir et fortifier la gauche démocratique, pratiquement inexistante face aux partis conservateurs<sup>120</sup>.

### *La manipulation de l'opinion publique*

Lors d'un entretien quelques jours après le référendum au journal *La Republica*, M.Juan Carlos Vélez, le responsable de la campagne du « non » a révélé les techniques de communication et la rhétorique utilisées pour favoriser le rejet de l'accord :

Pour les classes moyennes-hautes, on s'est basé sur l'impunité et l'éligibilité [des Farc]. Pour les classes basses, on s'est centré sur les allocations [que les Farc recevraient]. Notre stratégie a consisté à ne pas expliquer les accords et à nous baser sur l'indignation. Ça a été la campagne la moins chère et la plus efficace de l'histoire<sup>121</sup>.

Ils ont utilisé les expériences passées du conflit dans chaque région pour accentuer le « non », par exemple dans les régions de la côte caribéenne, où il existe une forte proportion de migrants vénézuéliens, ils ont nourri la peur d'un régime Castro-chaviste en Colombie avec le nouveau parti des FARC-EP. De plus, l'argument le plus efficace utilisé a porté sur les programmes de justice transitionnelle et les remises de peines pour les ex FARC qui avouaient leurs crimes et demandaient pardon. C'est ce point-là qui a scandalisé la population, nourrie par les médias et la campagne du « non ».

### *La question des terres pour Uribe*

La question de la Réforme Rurale Intégrale, présente dans l'accord et qui consiste à restituer aux paysans et aux déplacés les terres qu'ils avaient fuies à cause du conflit armé ou des intimidations des paramilitaires, reste l'enjeu principal de la droite d'Uribe. En Colombie 50 % des terres appartiennent à 1 % de la population, la concentration de la terre reste très inégalitaire<sup>122</sup>. D'après différentes sources journalistiques, celui-ci entretient des liens politiques et économiques avec l'oligarchie et les grands propriétaires terriens qui craignent de devoir rendre leurs terres aux paysans déplacés. Uribe fait la promotion « *d'une production commerciale à grande échelle, son importance dans le développement rural et*

---

<sup>120</sup> Christine OCKRENT, « Colombie : les braises de la réconciliation », *France culture : Affaires étrangères*, 9 août 2017. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/affaires-etrangees/colombie-les-braises-de-la-reconciliation>. [consulté le 4 mars 2020].

<sup>121</sup> Juliana RAMIREZ PRADO, « El NO ha sido la campana más barata y efectiva de la historia », *La República*, 4 octobre 2016.

<sup>122</sup> Gregory WILPERT « Pourquoi les Colombiens ont rejeté la paix ? », *Le Monde diplomatique*, novembre 2016.

*l'économie nationale et l'obligation de l'État de la promouvoir* », comme nous pouvons le remarquer dans cette volonté de modifier les accords passés, post-référendum<sup>123</sup>. Dans un reportage datant de 2014, la journaliste Barbara Lohr met en évidence les liens entre les paramilitaires et les grands propriétaires terriens et leur alliance durant le conflit armé<sup>124</sup>.

### *Influence médiatique sur l'opinion publique*

On peut aussi remarquer que la population civile a une idée très violente des guérillas, et leur accorde le plus grand nombre de morts, tandis que les études prouvent que les paramilitaires (AUC) et les forces armées du gouvernement sont coupables de beaucoup plus de victimes. D'après une étude de la chercheuse Alexandra Garcia en octobre 2016 qui avait analysé plus de cinq cents articles des grands journaux nationaux de 1998 à 2006 (El Tiempo, El Colombiano, El Heraldo), le mot « paramilitaire » ou AUC n'était pas nommé dans plus de 75 % des articles dans des cas de violences qui leur étaient attribuables, et ils étaient seulement définis comme des « hommes armés » ou « hommes encagoulés »<sup>125</sup>. Toutefois, dans le cas d'actes de violence qui impliquaient la guérilla, 60 % des articles les mentionnaient explicitement<sup>126</sup>. C'est ce qui montre que pour 32 % de la population colombienne, les Farc sont les principaux responsables de la violence en Colombie, alors que toutes les études menées ces dernières années prouvent que l'armée et les groupes paramilitaires sont responsables des 2/3 des victimes, suivis des narcotrafiquants et de la guérilla<sup>127</sup>. La répression et la manipulation médiatique du conflit, ont joué un rôle dans la dépolitisation de la société colombienne, sans compter sur les « escadrons de la mort » qui ont traumatisé les zones rurales.

## 2. Le rejet de la supposée « idéologie de genre », facteur déterminant pour le « non »

Les discours de l'extrême droite, différentes organisations chrétiennes et certains secteurs de l'oligarchie colombienne ont contesté le plébiscite, et notamment, car ils s'opposaient à

---

<sup>123</sup> Adrian ALSEMA, « Uribe formally presents proposals to revive Colombia peace deal », *Colombia Reports*, 13 octobre 2016.

<sup>124</sup> Barbara LOHR, « Colombie, terres promises », *Arte*, mis en ligne le 15 septembre 2015.

<sup>125</sup> Adrian ALSEMA, « How Colombia's newspapers consistently misinformed the public on the armed conflict », *Colombia Reports*, mis en ligne le 18 octobre 2016.

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> Perrine KEVRAN, « Épisode 3 : Colombie, l'impunité des crimes paramilitaires », *LSD, la série documentaire, France culture*, 23 octobre 2018.

l'inclusion d'une perspective de genre, à une certaine « idéologie de genre » d'après leur expression. Ces franges de la population percevaient ces avancées comme une menace pour la structure familiale, les enfants et la famille. En utilisant le terme péjoratif « d'idéologie » du genre, ou de « théorie du genre », les discours réactionnaires détournent le concept même du genre, en le caricaturant. Depuis une dizaine d'années, différents groupes d'extrême droite, mais aussi des groupes religieux fondamentalistes tels que les évangélistes, ont utilisé ces différents termes pour s'opposer aux politiques publiques et éducatives en faveur d'une égalité femmes-hommes et en lutte contre les discriminations envers la communauté LGBT. Que ce soit en Colombie ou en France, ces groupes s'opposent à une « supposée promotion de pratiques sexuelles déviantes », promulguée par exemple à travers des cours d'éducation sexuelle, pourtant indispensables à la lutte pour l'égalité des sexes<sup>128</sup>. En Amérique latine, région où les luttes féministes sont en progression, et acquièrent de plus en plus de droits et de reconnaissance institutionnelle, les mouvements réactionnaires de droite s'y opposent fermement.

Mais le débat sur « l'idéologie de genre » s'est médiatisé avec la mise en place de guides sur l'éducation sexuelle dans les écoles, pour lutter contre la discrimination après le suicide d'un adolescent homosexuel, ce qui a créé une vive polémique en Colombie. Une manifestation contre la ministre de l'Éducation, femme homosexuelle, est organisée le 10 août, quelques semaines avant le vote du référendum. Toute la droite conservatrice opposée aux accords en profite et se met en place une machine politique. Notamment la propagation de « fake news » tel qu'un message sur les réseaux sociaux attestant que dans 35 collèges de la région Caraïbe des livrets incitant à devenir homosexuels étaient délivrés en classe, dans une religion où 41 % de la population se déclare évangélique<sup>129</sup>. Un mois avant le référendum, des campagnes pour le NON distribuaient des notes qui s'intitulaient « Pourquoi toi, catholique, tu dois voter NON », avec des slogans tels que « voter OUI c'est voter pour la mise en place de l'approche de genre qui détruit le concept de famille : Père, Mère et enfant et c'est aussi dire OUI à l'avortement <sup>130</sup> ». L'ancien président conservateur Alvaro Uribe, fervent défenseur du « non » à l'accord de paix, et participant à la manifestation, publie sur son compte twitter le 8 août 2016 « *Decir que no se nace mujer u hombre sino que eso lo define « la sociedad » es un abuso a los menores, un irrespeto a la naturaleza y a la*

---

<sup>128</sup> Catherine MARCHAIS, « Colombie. Le Genre et les Accords de Paix », *École des Études de Genre de l'Université Nationale de Colombie*, 14 octobre 2016.

<sup>129</sup> Selon le baromètre sur les Amériques par Proyecto de Opinion Publica de America Latina (LAPOP), 2016

<sup>130</sup> Daphnée DENIS, « La "théorie du genre" et le non à la paix en Colombie : autopsie d'un mensonge politique », *Slate*, 24 octobre 2016.

*familia* ». De plus, la plus grande église chrétienne du pays, La Mision Carismatica Internacional prend position pour le « non », les représentants politiques de cette Église, les époux Castellanos, étant des proches d'Alvaro Uribe. Dans un pays où 85 % de la population considèrent la religion comme importante dans leur vie (89,5 % pour les femmes et 76,6 % pour les hommes), le rejet de l'Accord Final par les institutions religieuses a été un choc brutal dans l'avancée vers la paix. En perpétuelle croissance en Colombie depuis les années 90 les églises évangéliques sont des alliées de l'ex-président Uribe. Opposées à la promotion d'un modèle familial - en contradiction avec le modèle traditionnel d'un père, une mère et des enfants- elles ont rejeté l'Accord et son « idéologie de genre ».

### 3. Quels changements pour l'inclusion de la perspective de genre ?

En septembre 2016, les accords de paix ont été publiés sous la forme d'un document de 297 pages. Après le rejet de l'Accord Final le 2 octobre 2016, Alejandro Ordonez, ancien procureur colombien, après une réunion avec Juan Manuel Santos, déclare vouloir « purger » les accords de la perspective de genre :

Acordamos que el Gobierno elaborará un documento para purgar la ideología de género de los acuerdos de La Habana, texto que se me presentará en los próximos días para estudiarlo, porque lo importante en esa materia es que logre proteger a la familia y a la niñez colombiana y que ello no afecte las convicciones morales<sup>131</sup>.

Finalement, un deuxième accord est proposé, de 310 pages. Quelques jours après le rejet du référendum des représentants ecclésiastiques sont allés à La Havane et au Palais présidentiel à Bogota pour proposer leurs demandes, concernant « *la famille ; les victimes chrétiennes ; le droit d'élever ses enfants ; la liberté de cultes ; la non-stigmatisation en raison de ses croyances ; l'idéologie de genre ; la participation politique ; la propriété privée*<sup>132</sup> ». La sociologue Olga Gonzalez s'est intéressée aux différences entre les deux accords et à l'inclusion d'une perspective de genre, notamment dans le champ lexical (Voir annexe n° 5). Grâce à cette méthode, on peut apercevoir les changements en termes d'inclusion de la perspective de genre. Tout d'abord, le plus manifeste est l'épuration du terme « genre » entre les deux accords, le nombre d'occurrences a été divisé par deux, de 113 à 54. D'autres termes ont complètement disparu, tels que « diversité sexuelle », « identité de genre »,

<sup>131</sup> EL TIEMPO, «Ordóñez dice que gobierno «purgara» la ideología de género del Acuerdo», 11 octobre 2016

<sup>132</sup> Olga L GONZALEZ, « Colombie : Processus de paix, subversion du genre... », *art.cit.*, p. 11.

« orientation de genre », « condition sexuelle », tous ceux faisant référence à la polémique sociétale sur la supposée « idéologie de genre ». Ce qui est intéressant c'est que le terme « LGBTI » est davantage présent, mais ses initiales ne sont jamais définies. L'utilisation de cet acronyme sert donc à inclure les mots « homosexuel », « lesbienne » et « transgenre », mais sans les nommer, et en les incluant dans un terme « fourre-tout », pour être le plus invisible possible.

En ce qui concerne l'égalité femmes-hommes prônée lors des négociations de paix, on peut percevoir que les revendications de la droite conservatrice et patriarcale ont été entendues. Le mot « hommes » a augmenté, de 54 à 66, le terme « violence de genre » a diminué et le mot « sexisme » a disparu.

Tout de même, le terme « femmes » est présent 209 fois contre 66 pour « hommes », ce qui prouve que la perspective de genre est maintenue. Comme l'écrit Olga Gonzalez, « cet accent met en évidence que l'on veut atteindre à une forme de parité, ne serait-ce que formelle (au niveau du langage) ».

La pression religieuse s'est fait entendre, par l'augmentation de références religieuses et l'intégration des droits pour les « minorités religieuses », auparavant non comptés dans les minorités. Le terme « liberté de cultes » a été rajouté, et le terme « église » et « religion » sont aussi davantage présents.

En ce qui concerne les violences sexuelles, les associations féministes (telles que La Ruta Pacifica, Sisma Mujer), avaient réussi dans le premier accord à interdire l'amnistie et le pardon dans ces cas-là. Un jugement sera la seule solution. Ce point n'a pas changé entre les deux accords.

Comme nous pouvons le remarquer, des différences ont été faites. Les plus importantes sont premièrement l'intégration des droits pour les « minorités religieuses », n'étant pas auparavant comptées dans les minorités. La deuxième est la limitation de la perspective de genre, réservée uniquement aux femmes.

### C. REINCORPORATION SOCIALE : LE STIGMATE DE LA DOUBLE TRANSGRESSION FACE AU PATRIARCAT INSTITUTIONNEL

Pour qu'il y ait une réelle réincorporation sociale dans la vie civile pour les ex-combattantes FARC, il faut un changement culturel au niveau de la société colombienne. Car

réincorporation sociale signifie un retour dans une société très différente de la vie communautaire de la guérilla, dans laquelle le collectif a très peu de place, et où le stigmatisme de leur double transgression se fait beaucoup ressentir. La Colombie reste un pays très conservateur, où l'application des rôles traditionnels de genre et l'apparence sociale sont omniprésentes. L'un des plus grands défis à relever pour les ex-combattantes sera celui du stigmatisme de la double transgression, situation que nous allons examiner dans les prochaines lignes.

Les femmes ex-combattantes sont doublement jugées par la société, en comparaison des hommes ex-combattants. Le stigmatisme est beaucoup plus présent, car elles sont jugées par leur genre et par leurs actions révolutionnaires. Tandis que les hommes sont jugés uniquement par leurs actions. Les recherches d'Andrea Marcela Barrera Téllez, qui a passé huit ans avec des femmes ex-combattantes, ont permis de construire une mémoire des expériences passées de ses femmes, pour déconstruire les stéréotypes sur leur rôle dans la guérilla, avec l'objectif d'alimenter leur participation et leurs projets politiques. Cette expérience et ses recherches sont extrêmement importantes, car elles contribuent à lutter contre une victimisation de leur rôle, orchestrée par les institutions politiques qui dépolitisent leurs actions, leurs luttes à venir, et de fait leur réincorporation politique. Quelles que soient leurs diverses raisons socio-économiques, sociétales ou politiques, ces femmes ont pris les armes pour pouvoir se sentir comme des sujets politiques tant dans la guérilla que dans la société civile. On pourrait même faire un parallèle avec le début des années 2000 lorsque le gouvernement colombien qualifiait les guérillas de groupes narcoterroristes, de manière à dépolitiser-disqualifier- leurs actions. Le propos de Maria Eugenia Vasquez, ancienne combattante du M19 sur le stigmatisme de la double transgression est très éloquent :

Nous, femmes guérilleras, avons été plus stigmatisées que reconnues. La société nous a fait payer une double transgression : nous avons agi à l'encontre de l'establishment et avons affronté les modèles féminins, mettant, par notre conduite, en péril l'ordre social dans les domaines fondamentaux de la sexualité, de la reproduction et du travail du « care » dans la famille. Les décisions touchant la sexualité et la maternité ont probablement été celles que nous avons payées le plus cher : tandis que les pères qui ont laissé leurs enfants pour se consacrer à la lutte ont été considérés comme des héros, nous avons été jugées comme « abandonneuses » et n'avons pas réussi à rétablir la relation affective avec nos enfants<sup>133</sup>.

---

<sup>133</sup> Andrea Marcela BAREERA TELLEZ, « La participation des femmes à la lutte armée en Colombie. Notes sur la portée et les limites des transgressions dans les expériences des combattantes et ex-combattantes », *art.cit.*, p.18-43.

Cela signifie-t-il que l'establishment colombien punit davantage les femmes combattantes ~~par~~ pour leur transgression du statu quo que les hommes colombiens pour la transgression de l'ordre juridique ? Le fait qu'un homme prenne les armes et s'insurge contre l'État rentre davantage dans les normes de genre, de la masculinité et paraît ainsi mettre moins en péril l'ordre social établi. Aventurons-nous à aller jusqu'à dire qu'en s'insurgeant contre l'État en prenant les armes, l'homme combattant perpétue les normes de genre et rapports sociaux de sexe ? Dans une société aussi patriarcale que la société colombienne, défier le statu quo et le rôle de genre traditionnel est-il une entrave plus répréhensible que défier l'ordre juridique de l'État ? À la vue des différents témoignages d'ex-combattantes victimes de cette double transgression, tant au niveau sociétal que familial, la question peut se poser.

Maria Eugenia Vasquez Perdomo expose donc deux formes de transgressions, la première celle d'avoir pris les armes contre l'État. La seconde, celle d'avoir transgressé leur genre et les stéréotypes qui y sont liés. Certes, dans le cas de la transgression par rapport à l'État, pour les cas les plus graves, les ex-combattantes ont été jugées pour leurs actes et sont aujourd'hui victimes de stigmatisation, car considérées comme « terroristes » et sont aussi victimes d'assassinats de la part de bandes criminelles, comme nous le verrons plus bas. Dans ces cas-là, elles sont jugées par leurs actions en tant que combattante, pour leurs positions politiques et idéologiques. Mais ce qui peut être le plus éprouvant ce sont les jugements perpétrés au niveau de la société, de la communauté, de leurs familles et entourage. Beaucoup choisissent le silence, cachent leur vie au sein de la guérilla, pour taire finalement leur engagement idéologique et politique. N'ayant pas la possibilité d'accéder à des formations académiques, ni la chance de s'exprimer librement sur leurs opinions, elles n'ont pas d'autres choix que de ré-incorporer le rôle « féminin » imposé par la société. L'inégalité de classe, tant combattue au sein de la guérilla, se fait donc ressentir entre les combattantes, lors de la sortie de conflit. C'est ce phénomène de retour en arrière, vécu un peu comme une régression après l'accord de paix que Taina Trujillo, ex-combattante du M-19 et membre de la *Red Nacional de Mujeres Ex-combatientes de la Insurgencia* expose :

Mauvaises filles, tenez-vous bien ! Cela nous concerne toutes [les ex-combattantes] parce que, d'une certaine manière, si « tu es partie à la guerre », as abandonné « ta place », « ton être femme », ton devoir est de retourner aux casseroles, avec ta mère, ton père, tes enfants, ta soumission<sup>134</sup>.

---

<sup>134</sup> Groupe de femmes ex-combattantes démobilisées lors des accords de 1990. cf. Andrea Marcela BAREERA TELLEZ, « La participation des femmes à la lutte armée en Colombie... », *art. cit.*, p.18-43.

Au niveau de leur entourage ou communauté, mais sans rapport avec le genre, une enquête menée par Indepaz en 2017 expose le rejet de la société civile vis-à-vis des démobilisés. e. s : plus de 55 % des personnes interrogées disent ne pas être prêts à avoir une personne démobilisée dans son voisinage, et plus de 69 % pensent que la démobilisation n'aura pas ou très peu de changements sur la diminution de la violence dans le pays<sup>135</sup>.

Grâce à ces témoignages nous pouvons donc remarquer l'importance du stigmatisme lié à la transgression de « l'ordre hégémonique du genre » dans la société patriarcale colombienne et à quel point cela affecte la réincorporation de ces femmes.

Pour conclure, pour que la réincorporation soit effective, il faut donc un changement structurel, venant des institutions, mais malheureusement la définition de Labrecque du système patriarcal semble convenir à la situation colombienne :

(...) ce dernier faisant le lien entre l'exploitation du travail des femmes, l'impunité assurée par l'État, la tolérance à la misogynie inscrite dans la culture dominante et l'exercice du pouvoir masculin dans la sphère intime<sup>136</sup>.

---

<sup>135</sup> INDEPAZ, « Encuesta Nacional Ciudadana y Conflicto en Colombia », (en ligne), 2017. Disponible sur : [www.indepaz.org.co](http://www.indepaz.org.co).

<sup>136</sup> FALQUET Jules, *Pax neoliberalia. Perspectives féministes sur la (ré)organisation de la violence*, Paris, Éditions iXe, 2016, p.110.

### III. DE 2016 A 2018, PROCESSUS DE REINCORPORATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE : AVANCÉES ET DÉFIS À RELEVER POUR UNE TRANSITION VERS LA PAIX

La réincorporation des ex-combattants FARC a commencé en août 2017 et trois ans plus tard nous pouvons remarquer des avancées, mais aussi des stagnations. Le processus de réincorporation doit durer huit ans. Comme nous allons le voir, autant le processus de désarmement et le cessez-le-feu sont un succès, autant pour la sécurité des ex-FARC-EP, le déminage ou la reconnaissance civile et politique, des progrès restent encore à faire. Le processus de réincorporation sociale, économique et politique des ex-combattants est donc essentiel pour le maintien de la paix, tant à travers la réconciliation communautaire dans les anciennes zones de conflit, que la prévention des risques liés à leur sécurité. La confiance entre les ex-FARC et l'État devient la clef de voûte primordiale, car c'est ce manque de confiance entre les deux acteurs qui a mis fin aux précédentes négociations de paix en 1999. Néanmoins, nous noterons des avancées en matière d'égalité des genres. Après la signature de l'Accord Final pour la Fin du Conflit en novembre 2016, le décret 2027 crée le Conseil National de Réincorporation (CNR) le 7 décembre 2016. Celui-ci est composé de deux membres du Gouvernement national et de deux membres du nouveau parti des FARC-EP. Cette nouvelle instance a pour objectif de définir ensemble les activités mises en place, et suivre les avancements du processus de réincorporation à la vie légale, au niveau social, économique et politique. Puis entre décembre et février 2017 sont mis en place les zones de transition et de normalisation (ZVTN) qui permettent aux ex-membres FARC de déposer les armes, de garantir le cessez-le-feu et commencer le processus vers la réincorporation. Ces zones seront un pont entre la vie clandestine et l'entrée dans la vie civile. En mai 2017, l'Agence pour la Réincorporation nationale (ARN) crée le Programme de Réincorporation Économique et Social pour les FARC-EP, mis en place comme une Unité Technique pour la Réincorporation. C'est donc un groupe interne au sein de l'ARN qui se chargera en accord avec le Conseil National de Réincorporation (CNR), de s'occuper de la réincorporation sur le plan économique et social. Le 3 juillet 2017, toutes les armes ont été restituées selon les Nations Unies. Le 16 août 2017, les zones transitoires (ZVTN) sont transformées en 26 « espaces territoriaux de formation et de réincorporation (ETCR) », pour continuer la réadaptation des ex-combattants, sous forme de projets éducatifs et productifs, toujours sous l'égide de l'Agence pour la réincorporation et normalisation (ARN). Le 22 juin 2018, le

document CONPES 3931 reconnaît les droits des ex-combattant. e. s FARC-EP, avec dix-huit mesures en faveur d'une perspective de genre. Par ailleurs, la Résolution 1325 de l'ONU de 2000 reconnaît le rôle important des femmes lors de la construction de la paix, en tant qu'actrices importantes pour la reconstruction et la prévention des conflits. Les femmes sont donc reconnues comme des agents de la paix et ont donc le droit de participer directement et de manière institutionnelle dans le processus de réincorporation politique économique et social.

Grâce au concept de *féminisme insurgente*, les femmes ex-combattantes se sont regroupées pour organiser le processus de réincorporation autour de leurs idées et toujours de manière à garder l'aspect collectif, propre aux guérillas marxistes. Elles ont la volonté d'organiser une réincorporation dans trois sphères différentes. Sur le plan économique, elles engagent la lutte contre le capitalisme avec un accès à la terre sans stigmatisation de genre. Sur le plan politique elles luttent contre le patriarcat et pour, la reconnaissance des farianas comme actrices politiques. Enfin dans le domaine social elles poursuivent la volonté d'autonomiser les femmes et de mettre fin au stigmate de la double transgression. Faute de pouvoir analyser la globalité de l'Accord Final, c'est le point 3 *Fin du conflit* qui sera analysé dans les lignes suivantes. Plus précisément, le point 3.2.1 concernant la réincorporation politique et le point 3.2.2 à propos de la réincorporation économique et sociale, qui sont tous les deux interdépendants, l'un ne pouvant se faire sans l'autre.

Nous analyserons dans un premier temps le point 3.2.2 de l'Accord qui expose les conditions de réincorporation économique et sociale de l'Accord Final. Puis dans un deuxième temps nous nous intéresserons à leur réinsertion dans le monde politique, et à la mise en application de l'approche de genre dans un domaine toujours très conservateur. Enfin en dernier lieu, seront analysés les défis et difficultés que la réincorporation implique, notamment le continuum de violence auquel elles doivent faire face, en tant que femme et ex-combattante.

## A. LA REINCORPORATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

*«Debemos insistir en la idea de que la paz solo será posible desde y con los territorios: construida colectiva y participativamente desde abajo»*, Mauricio Duenas, journaliste<sup>137</sup>.

---

<sup>137</sup> Hobeth MARTINEZ, « Insistamos en la paz territorial » (en ligne), *Dejusticia*, mars 2020, Disponible sur : <https://www.dejusticia.org/column/insistamos-en-la-paz-territorial/>. (consulté le 5 août 2020).

Cette citation regroupe les idées que je vais énoncer dans les prochaines lignes. Nous verrons donc la mise en application du point 3.2.2 de l'Accord Final concernant le processus de réincorporation sur le plan économique et les défis que les ex-combattantes doivent affronter lors de leur retour dans une société patriarcale et conservatrice. Premièrement nous analyserons les mesures mises en place directement après le processus de DDR, puis l'avancée de la transformation territoriale, si indispensable au maintien de la paix. Puis nous exposerons les défis liés à leur genre, mais aussi à la transgression de l'ordre hégémonique du genre, et nous nous demanderons si la transgression du statu quo n'est pas davantage stigmatisante que le fait de prendre les armes ? Puis durant tout ce dernier chapitre, une analyse du contexte politique depuis l'élection d'Ivan Duque en 2018 et les conséquences qui en découlent sera de mise, car elle semble essentielle à la compréhension du processus de réincorporation.

#### 1. Création de zones transitoires et avancées de la RRI : le projet d'un maillage réussi entre la population locale et l'intégration des ex-combattant-e-s

Après l'accord de paix et la loi d'amnistie, les Zones Transitoires de Normalisation (ZVTN) ont été créées dans treize départements du pays et près de 7000 membres y sont allés sur les 11 200 recensés par la OACP, (les chiffres varient) dès décembre 2016<sup>138</sup>. Ces ZVTN ont été mises en place dans les anciennes régions où les Farc étaient présents, pour leur permettre de déposer les armes et maintenir le cessez-le-feu, mais sans être en contact avec les populations locales. Les ZVTN ont été converties en Espaces Territoriaux de Capacité et Réintégration (ETCR) en août 2017, et permettent désormais la réincorporation des ex-combattant. e. s via des projets productifs agricoles en lien avec les populations locales pour faciliter le lien avec la population civile. En juin 2019, sur les 11 200 combattants enregistrés, 25 % résident dans les ETCR, 67 % en dehors et pour 8 % leur localisation est inconnue<sup>139</sup>. On dénombre 25,28 % de femmes<sup>140</sup>. Tous ces ECTR sont situés dans les zones rurales où la guérilla auparavant faisait figure d'autorité, et où sont situés la plupart des circonscriptions de la FARC, le parti politique né des accords de paix. Ce sont donc eux qui ont choisi l'emplacement de ces zones.

---

<sup>138</sup> Oficina del Alto Comisionado para la Paz.

<sup>139</sup> Agencia Nacional de Reincorporación y Normalización, "Panorama General, Educación, Salud, Hábitat Generación de Ingresos: Registro Nacional de Reincorporación", (en ligne), mars 2019.

<sup>140</sup> *Ibid.* p.22.

Les camps des ETCR sont situés dans des zones rurales forestières, loin des centres urbains et des municipalités, souvent difficiles d'accès, dépourvues d'infrastructures municipales et institutionnelles, où l'État et l'armée étaient absents. Quelques conditions avaient été données par le gouvernement, notamment le fait qu'ils ne puissent être situés sur des champs de culture de coca, des exploitations minières, des zones indigènes protégées et éloignées des zones frontalières - équatorienne et vénézuélienne- qui sont des lieux de trafic illicite. Ces zones sont pourtant situées dans des régions et départements producteurs de coca. En comparaison, les départements regroupant le plus d'ex-combattant. e. s FARC sont Meta, avec 11,9 % de la population; Antioquia, 11,2%; Cauca, 10,6 %; Caquetá, 6,5 % et Bogotá, 6,3 %<sup>141</sup>. Les régions productrices de coca sont le département de Nariño, le Nord de Santander et Putumayo, suivi du Cauca, Antioquia, Meta et Caquetá (Voir Annexe n° 4). Une stratégie politique est derrière ce choix, car ces zones étaient auparavant sous leur contrôle, ils comptent donc sur la population rurale, abandonnée par l'État pour leur donner la voix institutionnelle qu'ils n'ont jamais eue<sup>142</sup>. Pour cela il faudra redonner la confiance aux populations rurales, notamment grâce aux initiatives sociales, éducatives et économiques mises en place par l'ARN dans les ETCR.

Juridiquement, depuis le 15 août 2019, les ETCR doivent disparaître et les ex-combattant. e. s se réintégrer dans la vie civile, mais les 235 projets productifs mis en place grâce aux subventions de l'ARN restent en place et favorisent leur réincorporation sociale.

La solution, d'après différentes associations d'ex-combattant. e. s FARC et l'ARN, serait d'inclure les ETCR dans les PDET ( Plan de Développement des Espaces Territoriaux) qui sont mis en place par l'État dans les zones les plus touchées par le conflit pour les désenclaver, à travers la construction d'infrastructures dont bénéficieraient plus de six millions de personnes. Les ETCR sont déjà implantés dans ces zones géographiques des PDET, ce qui permettrait aux ex-combattant. e. s de continuer les projets agricoles en cours et leur réintégration. Ce serait bénéfique aussi aux populations locales, car cela favoriserait les transformations territoriales, le développement socio-économique de leurs régions et leurs conditions de vie. D'après René Hertz, délégué des FARC au Conseil national de Réintégration (CNR), la présence des ETCR dans les zones rurales a permis de nouvelles dynamiques sociospatiales dans ces zones, autrefois désertées par l'État et les habitants veulent qu'ils restent en place. Près de 220 000 personnes ont participé à la mise en place de 900 initiatives en lien avec les Plans d'Action pour la Transformation Territoriale (PATR). Il

---

<sup>141</sup> Consejo Nacional de Reintegración (CNR)

<sup>142</sup> Juan Esteban LEWIN, « Estas son las circunscripciones especiales », *La silla vacía*, 26 avril 2017.

précise tout de même que les habitants craignent encore la résurgence du trafic de drogues, des problèmes de distribution de la terre liée à l'insuffisante aide économique du gouvernement aux FARC-EP.

2. Sur le plan économique, la transformation territoriale, condition, d'une paix durable, pour combiner répartition égale des terres et reconnaissance de genre

C'est par la transformation territoriale orchestrée par des projets agricoles que la réintégration des ex-combattant-e-s issu-e-s eux-mêmes du monde rural pourra se faire, de concert avec une égalité de genre, un accès à l'éducation, tout en libérant les femmes de leur rôle domestique ancestral. Des défis sont à relever dans la mise en place de cette réforme rurale qui implique à la fois un changement de modèle de société et le souhait pour le gouvernement de Duque d'investir en ce sens.

La transformation territoriale est essentielle à la paix, la Réforme Rurale intégrale est d'ailleurs le premier point de l'Accord Final. Pour que la paix soit durable et stable, il faut revenir aux origines du conflit armé : l'extrême inégalité de la répartition des terres<sup>143</sup>. L'accès à la terre est doublement essentiel à la réincorporation, car une grande majorité des FARC sont issu(e)s des zones rurales et parce que la majeure partie des projets productifs sont à vocation agricole.

Cette réforme a pour but de créer les conditions pour que la paix soit durable dans les territoires enclavés, particulièrement touchés par le conflit. Dans les zones rurales, les paysans ont été exclus de leurs terres pendant le conflit, le but est donc de faciliter l'accès à la propriété, pour qu'ils puissent à présent vivre de leurs propriétés. Les femmes et les enfants ont été les plus touchés par le conflit. Cette réforme rurale doit promouvoir un désenclavement des campagnes et apporter des transformations sociales et économiques pour les paysans. Le but de cette politique vise l'éradication de la pauvreté et de la violence, ainsi qu'une avancée significative des droits des femmes. Pour cela, la réforme promet une redistribution des terres aux paysans de manière équitable, en fonction du sexe et en particulier, prévoit l'attribution de titres de propriété aux femmes rurales, cheffes de famille.

---

<sup>143</sup> Selon Oxfam, en Colombie en 2017 1 % des grands propriétaires terriens possèdent 80 % des terres. Voir : GUERENA Arantxa, « Radiografía de la desigualdad. Lo que nos dice el último censo agropecuario sobre la distribución de tierra en Colombia », Oxfam, 4 juillet 2017.

Pour que cela soit possible et accepté dans les communautés, la réforme comprend l'adoption de mesures spécifiques pour promouvoir dans les campagnes l'égalité de genre. De plus, la réforme rurale reconnaît le double rôle des femmes rurales, productif et reproductif, et leur importance dans le développement de l'économie rurale.

Les grands points principaux de cette réforme rurale intégrale en matière d'égalité entre les genres étaient les suivants :

Le premier point est la « transformación estructural », c'est-à-dire une transformation des réalités rurales et des conditions de vie dans les communautés paysannes, notamment au niveau de l'égalité et l'équité femmes-hommes ; une transformation de fond qui vise à une éradication de la violence générée par le conflit et l'attente d'un retour d'un système institutionnel démocratique. Le second point est donc la promotion de l'égalité entre les genres dans les communautés rurales, c'est-à-dire la reconnaissance des femmes rurales en tant que citoyennes à part entière, avec des droits et qui surtout, peuvent être propriétaires d'une terre et responsables de projets agraires et productifs, de la même manière qu'un homme. Pour que ces avancées sociales se mettent en place dans les campagnes, il faut qu'au niveau administratif un changement se produise facilitant l'acquisition d'un titre de propriété pour les femmes. Le troisième point se concentre davantage sur la promotion du « bienestar y buen vivir » dans les campagnes. Si un changement au niveau social ne se produit pas, aucun changement au niveau administratif ne pourra être fait. Le but est donc d'éradiquer la pauvreté des campagnes, particulièrement l'extrême pauvreté à laquelle font face les paysans. À partir du moment où les communautés rurales auront de meilleures conditions de vie, et que la brèche sociale et économique entre le monde rural et urbain se refermera progressivement, l'égalité de genre sera davantage reconnue et respectée, comme l'égalité « ethnique ». Les communautés afrodescendantes et indigènes sont victimes de discriminations intersectionnelles.

En ce qui concerne la participation à des projets productifs, un rapport de l'ONU donne un autre exemple de projet d'ordre éducatif cette fois-ci, et auquel participent les femmes ex-combattantes. Le programme « Arando la Educacion », comprend 1420 ex-combattant. e. s enregistré-e-s, dont 45 % de femmes. Finalement, 1765 membres des communautés environnantes, dont 67 % de femmes auront bénéficié de ce projet<sup>144</sup>. S'il fait participer des

---

<sup>144</sup> ONU, « Informe del Secretario General sobre la Misión de Verificación de las Naciones Unidas en Colombia », (en ligne), 27 juin 2019.

femmes, le risque demeure de reproduire les rôles de genre traditionnels, c'est-à-dire qu'elles ne soient assignées qu'aux projets en relation avec la cuisine, l'esthétique, la couture ou l'éducation.

Sur une enquête réalisée par l'ARN en 2019 sur 1261 ex-combattant. e. s, la première raison qui empêche la poursuite d'études est le devoir familial. 17 % des femmes ex-combattantes et 6 % des hommes ont dû arrêter de participer à des projets productifs, car ils devaient s'occuper aussi de leur famille. Pour éviter ce risque, il est indispensable de construire un système collectif des tâches domestiques, pour que les femmes ne soient pas accaparées par ces travaux. En outre, en 2019 on dénombre 2200 enfants nés durant le processus de réincorporation, dont 900 vivent dans les ETCR. Le besoin de crèches est donc indispensable pour les mères ex-combattantes pour obtenir un travail ou une formation qui leur permettent de se réinsérer ensuite dans la vie civile. Comme le dit cette ex-combattante dans un ETCR : «Hay problemáticas como las madres solteras, con hijos, sin bancarizar y que no tienen jardines donde dejar sus hijos y por lo cual no pueden estudiar o trabajar, es decir que el tema de mujer está muy abandonado, no hay prioridad ni proyectos para mujeres<sup>145</sup> ».

Bien entendu, outre la création d'infrastructures pour les enfants, un travail de fond sur l'égalité de genre au sein des couples doit être entrepris auprès des hommes ex-combattants. Le but est de déconstruire, les principes stéréotypés de la société patriarcale, enracinés dans un machisme forcené et une masculinité omnipotente.

Finalement, en 2018, sept mesures essentielles à la réincorporation des ex-FARC n'avaient pas été mises en place, dont la garantie d'un accès à l'éducation dans les zones rurales, la prise en charge pour les femmes enceintes, et la création d'un système de sécurité alimentaire pour contrer la situation d'extrême pauvreté dans les zones rurales et enclavées<sup>146</sup>.

En ce qui concerne la répartition des terres d'autres défis sont à prévoir. En 2019, l'Institut Kroc dénombre un total de 925 000 hectares distribués, soit 31 % des trois millions d'hectares promis dans l'Accord Final<sup>147</sup>. Les terrains des ETCR sur lesquels sont installés les ex-combattant-e-s ne sont pas à l'État et appartiennent à la propriété privée ce qui n'en assure pas la propriété sur le long terme. De plus, dans la culture colombienne, l'accès à la terre pour les femmes est compliqué, car dans la majorité des cas la terre est au nom de l'homme.

---

<sup>145</sup> Maria Alejandra IZQUIERDO CASTRO, « Reincorporacion politica de las mujeres de las FARC-EP. Estudio de caso : farianas. », mémoire en science politique, Bogota DC, Pontificia Universidad Javeriana, 2018.

<sup>146</sup> j Staff ! j Pacifista !, «Lenta y fragmentada: así va la implementación del enfoque de género en la paz», (en ligne), 14 mai 2020.

<sup>147</sup> Instituto Kroc de Estudios Internacionales de Paz, « Acuerdo Final de Colombia : hacia la transformación territorial », (en ligne), 2019.

Comme l'explique Andrea Marcela Tellez, sociologue ayant travaillé avec les ex-combattantes, un point sur lequel le gouvernement colombien a beaucoup insisté durant les négociations est celui de la non-négociation du modèle économique du pays, pourtant à la base des revendications des FARC il y a déjà soixante ans. Le résultat se ressent sur le peu de moyens mis en place par le nouveau gouvernement : en 2019 le Budget Général de la Nation n'attribue que 2,6 milliards de pesos colombiens (soit 690 000 euros) pour la mise en œuvre des programmes de paix alors que l'Accord Final prévoyait 8,6 milliards de pesos (2,3 millions d'euros) pour l'année 2019. À titre de comparaison, l'État affecte 33,5 milliards de pesos (8,9 millions d'euros) pour la Défense.

Autre exemple qui note le peu de motivation du nouveau gouvernement de Duque, celui-ci a nommé Dario Acevedo comme directeur du Centre National de Mémoire Historique, alors qu'il est connu comme un négationniste du conflit, et qui est favorable tant à la reprise de l'éradication forcée des cultures illicites avec du glyphosate, qu'à la flexibilité et la régulation du port d'armes à feu pour les particuliers. Comme l'écrit le journaliste Hobeth Martinez, c'est un retour à la politique de militarisation d'Alvaro Uribe qui est craint dans les prochaines années : « *son todos elementos que sugieren un retorno del centralismo guerrillista que busca imponerse con mano dura en las regiones*<sup>148</sup> ».

## B. REINCORPORATION POLITIQUE : LES DÉFIS À RELEVER

Quelle différence entre participation politique et réincorporation politique pour le mouvement collectif des femmes farianas ? Quel est le rôle des femmes farianas et du feminismo insurgente ? Quels sont les enjeux et défis à relever pour une réintégration post conflit qui inclut une perspective de genre ?

### 1. Entre participation politique et processus de réincorporation

La réincorporation politique de la guérilla signifie un retour vers la légalité, la sortie de la clandestinité et la restitution des droits citoyens, dont la participation dans le domaine politique. Mais il faut différencier la participation politique, qui est le point 2 de l'Accord et la réincorporation politique se trouvant dans le point 3 « Fin du conflit ». La différence est d'ordre social ; « participent » celles qui sont éduquées et ont reçu une formation politique et

---

<sup>148</sup> Hobeth MARTINEZ, « Insistâmes en la paz territorial », De justicia, (en ligne), mis à jour en mars 2020, (consulté le 5 août 2020). Disponible sur : <https://www.dejusticia.org/column/insistamos-en-la-paz-territorial/>

« se réincorporeront » celles issues du milieu rural qui auront réussi leur réinsertion dans la vie civile, une vie qu'elles ont souvent quitté dès leur plus jeune âge.

Comme écrit dans le point 2 de l'Accord Final *Participation politique*, la guérilla des FARC-EP est officiellement devenue un parti politique le 31 août 2017, en se nommant Force Alternative Révolutionnaire Commune, conservant l'acronyme FARC. Le parti FARC a obtenu cinq sièges au Sénat et cinq au Congrès. Deux chaises au Sénat sont occupées par des femmes du parti FARC, Victoria Sandino et Sandra Ramirez, mais au Congrès la totalité des chaises est occupée par des hommes. Nous pouvons donc remarquer que la parité n'est pas respectée, et que les femmes ne sont pas reconnues comme actrices politiques égales à leurs homologues masculins. Lors des élections régionales le 27 octobre 2019, le parti a présenté 301 candidat. e. s dans vingt-trois départements dont 39 % de femmes et 61 % d'hommes. Sur ces candidat. e. s, 33 % sont d'ex-FARC, dont 63 hommes et 35 femmes. Pour pouvoir se réincorporer dans la société civile sur le long terme, la reconnaissance institutionnelle et politique en tant que citoyens et citoyennes est indispensable. Tant pour renforcer le lien social avec la population colombienne que pour renforcer la confiance des ex-combattant. e. s envers les institutions colombiennes et éviter leur reprise des armes. Ainsi, le fait que Victoria Sandino et sa collègue, certes deux ex-combattantes, siègent au Congrès, elles représentent une participation politique de deux femmes déjà très médiatisées, sachant manier l'art oratoire, à l'aise dans le monde politique et assurées dans leur leadership. Tandis que la « réincorporation » des ex-combattantes concerne des femmes FARC, pour la plupart issue du milieu rural et paysan, qui arriveraient à s'insérer dans le milieu politique et à faire entendre leurs voix, marginalisées depuis longtemps. Comme l'explique Victoria Sandino dans une interview, « *En la participacion politica debe haber una formacion especifica de liderazgo a las mujeres* », sans formation, la très grande majorité des ex-combattantes ne pourront se réincorporer et non plus participer au sein du nouveau parti FARC<sup>149</sup>. Seule l'élite intellectuelle pourra les représenter et participer au sein du parti, ce qui paraîtrait en contradiction avec leur leitmotiv prônant une réincorporation collective et non discriminante. Comme le rappelle un rapport des FARC de 2020, il existe aussi des défis à relever dans la participation politique des femmes : ne pas les limiter aux travaux relevant de l'égalité de genre, au risque d'affaiblir ou de discréditer leur participation à la politique générale, et de réduire leurs actions aux questions liées au genre.

---

<sup>149</sup> Verdadabierta.com, « Las mujeres queremos espacios de dirección en el partido », Interview avec Victoria Sandino, 20 septembre 2016.

Nous allons analyser le processus de réincorporation politique et décrire le rôle joué par les femmes ex-combattantes.

Qu'est devenu le processus de réincorporation politique des ex-combattantes, pour celles qui ne sont pas habituées au monde politique, celles qui représentent la classe paysanne et rurale, celles qui ont fui les violences intrafamiliales pour entrer chez les FARC, celles qui représentent la réincorporation collective, avec tous les idéaux pour une société plus juste et égalitaire ?

La réincorporation des femmes ex-combattantes, comprends une étape de formation politique, leur permettant de connaître l'environnement juridique, les principes de la démocratie, et la manière d'exercer la politique dans le domaine institutionnel, social et communautaire. Cette formation aux affaires politiques vise à renforcer leur leadership, mais aussi la confiance en elles, qui leur sera utile pour affronter des milieux politiques, qui portent à l'avance, de forts préjugés sur leurs capacités. La promotion du leadership de ces femmes est donc essentielle à leur réincorporation politique. En créant au niveau local, des comités de genre, associations, coopératives qui aident au développement de l'approche de genre dans le domaine politique, cela permettrait de mettre à la lumière les actions et compétences des ex-combattantes en politique. En réponse à ces demandes, le document CONPES 3931 a proposé un programme national visant à déployer la réincorporation sociale et économique des excombattant. e. s des FARC-EP. L'espoir d'une politique intégrant la perspective de genre serait ainsi rendu possible par le processus de réincorporation dans la vie civile. Il est en effet établi que la réincorporation doit adopter une perspective de genre, et inclure la Résolution 1325 de 2000 et la Recommandation 30 sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination contre la Femme (CEDAW en anglais). Ainsi, diverses mesures ont été adoptées dès début 2019 en concertation avec « l'Agence Nationale pour la Réincorporation » (ARN) dont une stratégie visant à améliorer et développer le concept de citoyenneté chez les femmes des communautés rurales comme chez les ex-combattantes. Cela consiste à mieux connaître leurs droits, participer dans les affaires publiques, acquérir les différents moyens de construire une paix durable, et agir au niveau local, territorial et national pour améliorer les avancées vers l'égalité de genre.

En ce qui concerne la politique des quotas, comme tous les partis politiques colombiens, la loi exige un quota de 30 % de femmes minimum au sein du parti. Le point de vue sur le système de quota de Victoria Sandino, résume à mon avis le problème théorique que pose l'inclusion

d'une perspective de genre dans l'Accord de paix. C'est dans la pratique et la mise en place de mesures qu'un changement culturel pourra avoir lieu, or pour l'instant beaucoup de ces mesures stagnent encore à leur phase théorique. Dans cette réponse, Victoria Sandino expose aussi très bien la volonté de changement collectif en tant qu'actrices et sujets politiques :

Nosotras queremos una posición, nosotras no queremos que nos den unos cupos, unas cuotas que nos las den porque somos mujeres, nosotras lo que queremos es que nos reconozcan lo que hemos sido, lo que somos y lo que vamos a seguir siendo. No estamos en contra de las cuotas, nosotras creemos que las cuotas sirven para avanzar, pero no es lo único, no es lo fundamental. Pero en el partido nosotras nos lo queremos ganar distinto, nosotras hemos arriesgado la vida, pero cuando hablamos de optar cargos de dirección no nos arriesgamos tanto. No todas, pero estamos en ese proceso de formación, de discusión y de convencimiento con las compañeras con las camaradas, nosotras podemos así que vamos a estar y esa es como la apuesta, ¿no?, incluso no necesariamente puede ser paridad por qué no a unos años, dependiendo del papel que tengamos las mujeres puede ser 60% frente a un 40% hombres<sup>150</sup>.

## 2. Le féminisme insurgente mené par Victoria Sandino

Le concept de féminisme insurgent « féminisme insurgente » est une forme de féminisme inspiré par les ex-combattantes FARC, qui reste dans le contexte anticapitaliste, en liant l'émancipation des femmes à la lutte des classes. Ce concept ou cette identité, a donc été créé en 2013 pour regrouper les femmes combattantes autour de la construction de la paix, et revendiquer leur rôle en tant qu'actrices historiques et politiques. Une page web a été créée pour représenter et rendre visible les actions et luttes de ces femmes. Aujourd'hui cette page permet d'exposer les besoins des femmes ex-combattantes dans la période des négociations et post-conflit, tant en tant que femme qu'ancienne combattante. D'après ces féministes, dont la cheffe de file est Victoria Sandino, ancienne membre des FARC et présente aux négociations à la Havane, le système politique et économique colombien ne peut changer si la culture patriarcale perdure dans les institutions et anime la société civile. Elles luttent contre la domination patriarcale et la soumission des femmes aux rôles traditionnels de genre et pour un réel changement culturel et sociétal. D'après elles, cette philosophie permet de combiner une réinsertion dans la vie civile, tout en gardant les principes révolutionnaires idéologiques de la lutte armée, afin d'améliorer la vie politique et sociale colombienne. Les femmes *farianas* comprennent toutes les femmes qui ont combattu dans les rangs des FARC, et aussi toutes celles qui partagent et s'identifient aux idées véhiculées par le mouvement. Comme l'écrit l'étudiante Maria Izquierdo dans son mémoire sur la réincorporation politique des ex-combattantes FARC, les femmes *farianas* ne doivent pas être perçues comme un groupe ou

---

<sup>150</sup> Mujeres Confiar, « Entrevista con Victoria Sandino », *mujeresconfiar.com*, 14 juillet 2017.

une organisation, mais davantage comme une identité<sup>151</sup>. Les thèmes principaux sont la lutte des classes, l'anticapitalisme, l'anticolonialisme, la lutte pour l'émancipation des femmes et la lutte anti patriarcale. Le féminisme insurgente permet donc aux ex-combattantes en période de transition à la vie civile, de faire partie d'un groupe où elles peuvent prendre des décisions, avoir un rôle politique, sans discrimination ni stigmatisation. Grâce à ce concept, elles peuvent agir en tant que sujets politiques pour leur avenir et leur réintégration, en mettant en valeur les idées communautaires de la guérilla et non les armes. Comme le décrit cette ancienne combattante, elles sont prêtes pour la lutte sociale, mais dans la légalité : « *Nosotras ya hemos vivido una experiencia y tenemos mucho que aportar. Hemos vivido una etapa muy dura que es la de las armas, si fuimos capaces de empuñar un fusil e ir a la pelea, al combate, a la trinchera, cómo no vamos a ser capaz de hacer esta otra etapa que es la lucha social*<sup>152</sup> ». De plus, le féminisme insurgent a gardé l'aspect collectif propre aux guérillas marxistes, car l'objectif principal est la libération collective de tous les opprimé(e)s, sans distinction de races, classes et sexes. Pour ces femmes toute lutte ne peut se faire que collectivement : « *nadie se liberta solo ni sola*<sup>153</sup> ».

L'approche de genre dans l'Accord Final a aussi permis de rendre visibles les exclusions et les barrières sociales et institutionnelles que doivent affronter les femmes lorsqu'elles veulent participer en politique. Outre la sécurité et la stigmatisation qui sont des freins à leur participation politique, le manque d'éducation et de formation à des carrières politiques les empêche d'exercer leur leadership en public, comme l'explique cette ancienne combattante du M19 :

En el ámbito político la oralidad es un aspecto que tiene un gran peso, y los hombres tienen esa formación de hablar en público y la aceptación social como guerreros. Las mujeres desde las guerrillas fuimos invisibilizadas, además del estigma social por haber sido guerrilleras, teníamos la carga de responsabilidades domésticas y laborales, que hacían mucho más difícil la participación en política<sup>154</sup>.

---

<sup>151</sup> Maria Alejandra IZQUIERDO CASTRO, « Reincorporación política de las mujeres de las FARC-EP. Estudio de caso: farianas. », mémoire en sciences politiques, Bogotá DC, Pontificia Universidad Javeriana, 2018.

<sup>152</sup> Ramon BLANCO, Maria MERCADANTE, « La paz también tiene rostro de mujer : las mujeres farianas y el feminismo insurgente en el mantenimiento del sujeto colectivo postconflicto », *Revista Sul-Americana de Ciência Política*, n° 6, 2020, p.54.

<sup>153</sup> Voir sur [mujeresfarianas.org](http://mujeresfarianas.org).

<sup>154</sup> Maria Alejandra IZQUIERDO CASTRO, « Reincorporación política de las mujeres de las FARC-EP. Estudio de caso : farianas. », mémoire en science politique, Bogota DC, Pontificia Universidad Javeriana, 2018.

Les femmes de l'organisation Mujeres Farianas luttent principalement pour l'éducation des femmes colombiennes et contre la violence de genre : «no volveremos a los hogares con los roles tradicionales: queremos ser motor de cambios y ejemplos de liberación<sup>155</sup> ».

Elles veulent créer une révolution sociale. Le but est donc d'autonomiser les exclu. e. s de manière collective, en gardant la mentalité communautaire héritée de leur passé révolutionnaire. C'est en propageant l'idée d'égalité entre les hommes et les femmes et le respect de leurs droits humains au niveau territorial qu'un changement culturel, mais aussi économique va se produire. En éliminant la société patriarcale et machiste, c'est un nouvel ordre économique qui pourra naître d'après les féministes insurgent es. Elles ne s'insurgent pas seulement pour les femmes, mais aussi pour les hommes et font une critique d'une masculinité violente et traditionnelle en Colombie, qui propage l'idée que les femmes font partie du monde « privé » et domestique et les hommes du monde « public », comme dans le domaine politique.

Le féminisme insurgent peut donc être vu comme une transition entre la lutte révolutionnaire et la lutte politique institutionnelle, une étape de transformation, de la réincorporation vers la participation politique et vers un nouveau modèle incluant la perspective de genre.

Pour les FARC, il y a deux objectifs principaux et nécessaires au processus de réincorporation politique des femmes *farianas*, le premier est de promouvoir la participation et la représentation des femmes *farianas* dans le milieu politique, pas seulement dans la théorie, mais dans la pratique, comme nous l'avons analysé précédemment. Le deuxième objectif c'est de mettre en place un processus de mémoire historique qui permet de comprendre les raisons de leur engagement révolutionnaire, pour ainsi mieux comprendre les failles du système colombien et les réponses politiques qu'elles peuvent apporter en tant qu'actrices de la paix.

## C. CONTINUUM DE VIOLENCE POST-CONFLIT DEPUIS L'ÉLECTION D'IVAN DUQUE

Con este nuevo acuerdo termina el conflicto armado más antiguo, y el último, del Hemisferio Occidental.

Con este acuerdo –como dispuso Alfred Nobel en su testamento– comienza el desmantelamiento de un ejército –en este caso un ejército irregular– y su conversión en un movimiento político legal.

---

<sup>155</sup> Ramon BLANCO, Maria MERCADANTE, « La paz también tiene rostro de mujer : las mujeres farianas y el feminismo insurgente en el mantenimiento del sujeto colectivo postconflicto », *art.cit.*, p.56.

Con este acuerdo podemos decir que América –desde Alaska hasta la Patagonia– es una zona de paz<sup>156</sup>.

Voici quelques phrases du discours du président Juan Manuel Santos le 10 décembre 2016 lorsqu'il a reçu le prix Nobel de la paix à Oslo. Il affirme que désormais le continent américain est considéré comme une « zone de paix », celle-ci étant indispensable au maintien de l'Accord Final, une des dernières questions de ce mémoire sera donc d'analyser si la paix annoncée en 2016 est effective dans les anciennes zones de conflits.

Car outre les problèmes structurels et institutionnels que les ex-combattants doivent affronter lors de leur retour, il existe derrière elles et devant elles toute une violence géopolitique qui est loin d'être endiguée. Après le départ des FARC-EP des zones de conflit, différents acteurs armés ont repris contrôle du territoire, celui-ci toujours en proie à un vide institutionnel et à un manque d'infrastructures. Les ex-combattants e. s doivent donc affronter un retour de violence post-conflit. Au vu de nombreuses recherches, pour beaucoup l'élection d'Ivan Duque le 7 août 2017 corrélait avec l'augmentation de la violence en Colombie, particulièrement dans les zones rurales. J'ai donc choisi de poursuivre cette voie pour montrer les conséquences de cette élection sur le maintien de la paix. Il est important de préciser que cette violence est « intersectionnelle », car elle impacte particulièrement les populations stigmatisées telles que les leaders sociaux, politiques et communautaires, les populations indigènes ou afrodescendantes. Dans un premier temps nous élaborerons la liste des principaux acteurs armés instigateurs de cette violence, ensuite nous analyserons qui sont les victimes de cette violence, pour quelles raisons le sont-elles et dans quels territoires se situent-elles ? Enfin, nous exposerons les défis à relever pour que la paix soit durable, notamment au sein même de la communauté des ex-combattants e. s FARC.

## 1. Retour des groupes armés

On assiste donc à une dégradation de la situation sécuritaire dans les anciennes zones de conflit, malgré un taux d'homicides qui a extrêmement diminué au niveau national, le plus bas en 2017 depuis quarante-deux ans. Pourtant, entre 2017 et 2018 le nombre d'homicides a augmenté de 30 % dans les anciennes zones de conflit situées sur la côte Pacifique, dans le

---

<sup>156</sup> Juan Manuel Santos, « La paz en Colombia : De lo imposible a lo posible », Oslo, 10 décembre 2016. Disponible sur : <https://www.nobelprize.org/prizes/peace/2016/santos/26111-juan-manuel-santos-nobel-lecture-2016/>.

centre du pays et dans le Nord d'Antioquia, bastion historique des paramilitaires. Selon un rapport de la Mission d'Observation Électorale (MOE) le taux de violence dans les zones concernées par les PDET (Programmes de Développement avec Approche Territoriale) a augmenté de manière exponentielle depuis l'élection d'Ivan Duque, alors que ce sont des zones prioritaires pour implanter l'Accord de paix. De fait celles-ci réunissent tous les problèmes socio-économiques auxquels fait face la Colombie. Ce sont des zones où l'économie illégale, la présence de bandes armées illégales et l'extrême pauvreté s'entrecroisent, endiguées de plus par un vide institutionnel. Sur les seize régions incluses dans le PDET, quinze enregistrent des violences contre les leaders politiques, sociaux et communautaires. Entre le 27 octobre 2018 et le 27 octobre 2019 43 % du total des victimes au niveau national ont été enregistrés dans ces zones.

Au total, face à l'abandon des FARC et au vide institutionnel non comblé par l'État, les groupes armés ont repris du terrain. D'après un article du journal *Le Grand Continent*, le cartel colombien *Autodefensas Gaitanistas de Colombia* est présent dans 23 % des municipalités du pays, soit dans 250 et compte près de 3000 membres. Quant à la dernière guérilla en activité, l'Armée de libération nationale (ELN) est présente dans 10 % des municipalités, soit 101 et compte près de 2000 membres. Même si sa présence paraît minime, leurs actions sont retentissantes, comme l'attentat contre une école de police le 17 janvier 2019. Les autres actions plus fréquentes sont menées contre des exploitations minières. En ce qui concerne les dissidents FARC, ils sont présents dans 8 % des municipalités et on en comptabilise entre 2000 et 3000.

La majeure menace face à cette recrudescence de la violence concerne surtout les groupes paramilitaires. Dans son livre *Pax Neoliberalia*, Jules Falquet fait état des groupes paramilitaires mexicains, les Zetas, créés par le gouvernement mexicain pour écraser le mouvement zapatiste et qui ensuite avaient déserté et s'étaient rejoints autour d'organisations criminelles : « *Ils introduisent dans les groupes illégaux des logiques militaires inspirées par les techniques de guerre de basse intensité et de contrôle urbain apprises à l'armée, et reprenant leurs méthodes ultraviolentes*<sup>157</sup> ». Ainsi les anciens paramilitaires démobilisés lors des accords de paix en 2006, pourraient profiter du nouveau gouvernement conservateur Uribiste pour renaître de leurs cendres. Surtout que beaucoup d'entre eux font déjà partie du cartel *Autodefensas Gaitanistas de Colombia*. Comme poursuit Jules Falquet, la situation

---

<sup>157</sup> Jules FALQUET, *Pax neoliberalia...*, *op.cit.*, p.121.

actuelle se rapproche dangereusement de « *la paix d'une post-guerre sans réparation sociale, où la vie ne vaut pas grand-chose, où beaucoup d'armes circulent encore entre les mains d'hommes habitués à les manier et où la crise économique fait rage*<sup>158</sup> ».

## 2. Retour de violence contre la population

Depuis que Duque a pris le pouvoir, en deux ans 613 représentants de mouvements sociaux et 137 ex-combattant. e. s ont été assassinés. Bien entendu, cette montée de violence a des impacts directs sur les populations locales, pour la plupart déjà extrêmement touchées par le conflit armé, car ce sont aussi celles où règne un taux de pauvreté des plus élevés en Colombie.

En ce qui concerne les leaders sociaux, L'Office du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits Humains (OACNUDH) a dénombré, entre 2016 et septembre 2019, approximativement 320 assassinats de défenseurs des droits humains, dont 36 femmes, dont six faisaient partie de la communauté LGBT. De plus, entre février 2018 et mai 2019, treize attentats et 447 menaces ont été enregistrés, comprenant des contenus sexistes et à connotation sexuelle. À la différence des attaques contre les hommes leaders, les agressions étaient à caractère sexuel et renforcées les stéréotypes de genre traditionnels pour les femmes qui ne s'y soumettaient pas.

Les groupes armés responsables de ces assassinats s'attaquent aussi à des piliers de la paix, qui représentent la défense des droits de l'homme, mais aussi de l'environnement. Les leaders sociaux défendent les droits des paysans à disposer d'une terre, mais s'opposent aussi aux cultures illicites, ce qui attire les foudres des groupes armés, vivant du trafic de drogue. D'un autre côté ces leaders sont des défenseurs de la nature et de l'environnement et sont des remparts aux exploitations minières et pétrolières. Le départ des FARC-EP dans les zones de conflit permet au gouvernement de faire venir des multinationales étrangères. Un plan de protection de la part de l'État a été adopté fin 2018 visant à protéger les leaders sociaux. Mais comme il est écrit dans le rapport d'information du Sénat publié en 2019 « *Il ne s'agit pas tant d'une question de moyens (la Colombie est le pays d'Amérique latine qui dispose du plus*

---

<sup>158</sup> Jules FALQUET, « Des assassinats de Ciudad Juárez au phénomène des féminicides : de nouvelles formes de violences contre les femmes ? », *Contretemps*, 1<sup>er</sup> octobre 2014.

*grand nombre de militaires et policiers rapporté à la population et au territoire), que de volonté politique<sup>159</sup> ».*

Cette recrudescence de violence dans ces zones provoque des déplacements de populations jamais vus depuis dix ans. Le CICR recense 27 780 victimes de déplacements forcés en 2018, ce qui représente une hausse de 50 % par rapport à 2017.

Les leaders indigènes sont aussi victimes de cette violence. Non seulement à cause d'exploitations minières illégales présentes sur des territoires indigènes dans la Sierra Nevada, au nord de la Colombie, mais aussi du fait de fonds d'intérêts liés au tourisme, qui explose dans la région<sup>160</sup>. Un défenseur des droits environnementaux et sociaux avait été assassiné en avril après avoir dénoncé publiquement la présence de groupes paramilitaires dans la région. Depuis le début du mandat d'Ivan Duque, le 7 août 2018, l'Organisation Nationale Indigène de Colombie (ONIC) représentant des peuples autochtones, a comptabilisé l'assassinat de 123 indigènes. D'après cette organisation, cette hausse des assassinats est due au non-respect de l'Accord de paix, qui entraîne une hausse des cultures illicites et donc son corollaire, les acteurs paramilitaires et narco trafiquants dans la région. Selon Indepaz, un centre de recherche sur la paix, on assiste ainsi à une recomposition des groupes armés, tant de la part des groupes de guérillas dissidentes que les paramilitaires.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH), 98 % des meurtres des leaders sociaux ont eu lieu dans des municipalités où sont présents des acteurs armés. Nous pouvons parler de continuum de violence, car 86 % de ces assassinats ont eu lieu dans des zones où le taux de pauvreté est largement supérieur à la moyenne nationale<sup>161</sup>. Le départ des FARC, l'arrivée du conservateur Ivan Duque, le non-respect de l'Accord de paix entraînent une prolifération de la violence dans ces zones déjà très touchées par le conflit et par la pauvreté. Face à l'inaction du gouvernement, les communautés paysannes n'ont d'autres choix que de cultiver la coca à des fins illicites, car elles sont dépourvues de programmes de substitution. Face à cette prolifération des cultures illicites, on assiste à un cercle infernal de violence : le gouvernement de Duque recommence les fumigations aériennes de glyphosate sur les champs, ce qui provoque colère et méfiance chez les

---

<sup>159</sup> SAURY, Hugues, DEVINAZ, Gilbert-Luc, « Rapport d'information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail sur l'émergence de la Colombie », *Sénat session ordinaire de 2018-2019 n° 548*, 5 juin 2019, p.27.

<sup>160</sup> Nubia RODRIGUEZ, « Dans la Sierra Nevada, des assassinats ciblés d'indigènes pour défendre des projets touristiques », *Le vent se lève*, 10 juillet 2020.

<sup>161</sup> *Ibid.*

paysans<sup>162</sup>. Cette politique, inutile, désastreuse tant dans le domaine sanitaire qu'environnemental avait pourtant été stoppée, par l'ancien président Santos en 2015, d'autant que cette pratique touchait surtout les populations les plus défavorisées.

On peut appeler « violence néolibérale » ce qui se déroule en Colombie, car c'est aussi pour ses ressources primaires que le conflit a perduré. Après le départ des FARC, des multinationales s'installent, créant de nouveaux risques pour les populations locales. L'exemple des violences néolibérales au Guatemala décrit par Jules Falquet peut faire réfléchir sur la possible future situation colombienne<sup>163</sup>. Depuis 2004, dans un Guatemala post-guerre, plusieurs projets venant de multinationales (projets de barrage, exploitations pétrolières et minières, d'agro-industries) se sont accompagnés de violences envers les populations indigènes et les femmes. Des concessions de la part du gouvernement guatémaltèque ont accordé des terrains où habitaient des populations indigènes. Comme durant la guerre, le gouvernement a recruté des mercenaires, des groupes paramilitaires chargés de les déloger par la violence, à travers des assassinats et viols. « *Tout comme les femmes ont été dépossédées de leur corps par l'installation d'un patriarcat ancestral puis d'un patriarcat colonisateur, leurs terres et leurs ressources sont captées par les grands propriétaires terriens et des multinationales* »<sup>164</sup>. Comme l'écrit encore Jules Falquet sur la violence post-conflit, un « *féminisme communautaire* » s'est développé dans les communautés indiennes guatémaltèques, en proie aux multinationales « *qui affirme haut et fort la nécessité impérieuse de lier la défense du Territoire-Terre à la défense du Territoire-Corps, tout particulièrement la défense du corps des femmes indiennes, en butte à toutes les violences depuis cinq siècles* »<sup>165</sup>. En ce qui concerne le lien entre négociations de paix et hydrocarbures, de nombreux chercheurs n'hésitent pas à exposer la volonté de Santos d'établir la paix pour permettre de faire entrer des capitaux étrangers, notamment des multinationales pour y extraire le pétrole, présent dans les anciennes zones contrôlées par les groupes armés<sup>166</sup>. Post-conflit, la situation peut donc devenir explosive dans ces zones, auquel s'ajoutent aux groupes armés déjà présents, les intérêts des multinationales, protégées par le gouvernement. Même si en Colombie, la moitié de la superficie forestière appartient aux

---

<sup>162</sup> Benjamin SEZE, « Inefficace politique du désherbant », Le Monde diplomatique, mis à jour en février -mars 2019, (consulté le 21 mars 2020). Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/163/SEZE/59496>

<sup>163</sup> Jules FALQUET, *Pax néolibéralia...*, op.cit., p.135.

<sup>164</sup> Valérie POUZOL, « Jules Falquet : *Pax néolibérale. Perspectives féministes sur (la réorganisation de) la violence* », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 2, 2017, p.136.

<sup>165</sup> Jules FALQUET, *Pax néolibérale, perspectives féministes sur...*, op. cit., p.165.

<sup>166</sup> Libardo SARMIENTO, «Petróleo, paz inconclusa...», art.cit., p.31.

communautés indigènes, celles-ci n'ont pas les moyens de les cultiver et sont donc souvent en proie aux intérêts des entreprises privées (exploitation minière illégale, déforestation, mais aussi depuis quelques années projets touristiques).

### 3. Retour aux armes : faveur à l'uribisme ?

En ce qui concerne la réincorporation des FARC depuis l'élection d'Ivan Duque, s'accompagnent de nombreuses difficultés, dont la désertion qui est un exemple flagrant de la faible attractivité des programmes de réincorporation. En 2018, on estime qu'entre 2000 et 3000 ex-combattants. e. s ont repris les armes et ont rejoint d'autres groupes criminels<sup>167</sup>. La légèreté du programme de réinsertion économique en est la principale raison : notamment en comparaison avec l'argent gagné par les trafics de drogue et la lente aide de l'État, mais aussi l'insécurité dans les ETCR<sup>168</sup>. Au niveau de la sécurité des anciens membres FARC réincorporé(e)s, on dénombre 147 assassinats depuis la signature des accords de paix (1.1 % des accrédités). La plupart ont été assassinés par les membres des BACRIM ou des dissidents, dans le but de fragiliser les accords de paix et intimider les réincorporés pour rejoindre la lutte armée. L'année 2019 fut d'ailleurs la plus violente, avec 77 ex-combattants assassinés, une augmentation de 18,5 % par rapport à 2018 selon le dernier rapport de l'Institut Kroc. Voici le témoignage d'un dissident des FARC qui a refusé de se démobiliser, dû au fait que l'État n'aide pas au processus de démobilisation. Comme de nombreux combattants, il pense que l'État colombien a organisé l'Accord de paix pour les désarmer sans les aider ensuite dans le programme de réincorporation.

Precisamente no nos involucramos en el proceso de desmovilización, porque muchos desmovilizados del M-19 terminaron vendiendo mangos en una esquina de un colegio. Y qué triste es para un combatiente, haber luchado por el pueblo, para terminar, olvidado por el estado, sufriendo las mismas consecuencias por las que él alzó las armas... eso no tiene sentido lógico común, ellos fueron relegados. Compañeros de la Corriente de Renovación Socialista, terminaron en sus casas, completamente desorientados políticamente, ni que hablar del Ejército Popular de Liberación, terminaron ... Qué grandioso sería que las FARC se pudiera convertir en esa gran convergencia del pueblo colombiano, en la que muchos compañeros que fueron olvidados por el Estado en sus procesos, y otros que se salvaron<sup>169</sup>.

---

<sup>167</sup> Gouez RIWANON, « Colombie : l'illusion du post-conflit », *Le Grand Continent*, (en ligne), 7 octobre 2019.

<sup>168</sup> Une aide mensuelle était donnée par l'État pendant 24 mois et équivalait à 90 % du salaire minimum colombien.

<sup>169</sup> Alexandra AMLING, « La paz ausente : consideraciones de Género... », *art.cit.*, p.43.

D'après d'autres témoignages, un retour à la clandestinité peut provenir du choc culturel : quand ils arrivent dans les villes à la recherche de travail, sans diplômes pour la plupart et ayant des qualifications propres à leur milieu paysan ou révolutionnaire, ils sont confrontés à la réalité citadine et capitaliste. Ils ne peuvent accéder aux emplois bien payés nécessitant des formations et se voient donc relégués aux emplois précaires et informels, à une situation dans laquelle psychologiquement ils ne sont plus des leaders, perdent le statut que leur procurait le port d'armes. En conséquence cette perte de statut, de carrure, peut les inciter à reprendre les armes. La stigmatisation liée aux valeurs hégémoniques de la masculinité dans la société patriarcale, le fait qu'ils ne peuvent subvenir en tant qu'homme aux besoins de leur famille influent aussi sur un retour à la clandestinité.

Autre signe alarmant, les assassinats d'ex-FARC ne font qu'empirer la situation. C'est d'ailleurs Ivan Marquez, le chef d'un groupe dissident, qui a utilisé ces assassinats pour appeler à une reprise des armes face à l'inaction du gouvernement et le non-respect des mesures de l'Accord. Cette méfiance envers l'État colombien vient aussi du passé historique des accords de paix, comme relaté dans le second chapitre. Lors des derniers accords de paix entre la guérilla FARC et le gouvernement dans les années 80, beaucoup de membres de leur nouveau parti politique Union Patriotique (UP) avaient été assassinés, dont près de 5000 militants et deux candidats à l'élection présidentielle. La grande majorité des crimes avait été perpétrée par des groupes paramilitaires d'extrême droite avec la complicité de l'État colombien<sup>170</sup>.

D'après un article du périodique El Heraldo, des alternatives à ce retour de violence pourraient être prises par le gouvernement, pour renforcer la présence de l'État et affaiblir les réseaux de narcotrafiquants. Celui-ci peut ainsi contrer l'expansion territoriale des groupes armés sur le territoire colombien, notamment dans la région Pacifique et aux frontières avec le Venezuela et l'Équateur, qui sont des zones de trafics. De plus, pour limiter l'exportation de drogues par la côte Pacifique, il doit renforcer la présence de l'armée au large de la côte, créer une « force fluviale », autour des fleuves clefs où le trafic de drogues est le plus important et autour des grands ports de la côte pacifique, notamment celui de Buenaventura (Valle del Cauca), centre de l'export de cocaïne. La lutte contre le trafic de drogue et ses acteurs,

---

<sup>170</sup> GILLIAN, « En Colombie, le réarmement des FARC et la revanche de l'extrême droite paramilitaire », *Le Vent se lève*, mis à jour le 22 septembre 2019 (consulté le 5 mai 2020). Disponible sur <https://lvsl.fr/en-colombie-le-rearmement-des-farc-et-la-revanche-de-lextreme-droite-paramilitaire/>

narcotrafiants et paramilitaires, permettra donc une diminution de la violence et pourra ainsi permettre au pays de se reconstruire comme l'écrit Sophie Daviaud en 2010 sur la remilitarisation des groupes paramilitaires démobilisés :

La raison centrale en est que les principaux programmes de réinsertion n'ont pas affronté les causes sociales et politiques du phénomène paramilitaire, au premier chef le narcotrafic. Tant que le narcotrafic existera, il y aura une demande de protection armée. À cet égard, la Colombie n'a sans doute pas suffisamment tiré les leçons d'expériences internationales passées de DDR (Salvador, Guatemala, Nicaragua, Éthiopie). Ces dernières ont notamment montré que de profondes réformes politiques, institutionnelles et économiques sont nécessaires pour que les processus aient une chance d'aboutir<sup>171</sup>.

Malheureusement, comme l'explique un article journalistique, ce retour aux armes joue le jeu de la droite Uribiste, qui se trouve en perte de popularité depuis un an. Le mot d'ordre de la droite conservatrice depuis les années 2000 était la « sécurité démocratique », et la militarisation du pays contre les groupes « narco-terroristes », nom donné aux guérillas par Alvaro Uribe. Mais à partir du moment où les accords de paix sont en place, toute la propagande sécuritaire n'a plus de sens et l'uribisme perd son aura. Cette reprise de la lutte armée par Ivan Marquez peut être significative d'une remilitarisation des consciences et de la société par Ivan Duque. Économiquement, ce serait aussi bénéfique pour un pays qui consacre 4,7 % de son PIB dans le budget de l'Armée. Assisterons-nous à un retour de la politique de la « *mano dura* », faire la guerre à la guerre ?

---

<sup>171</sup> Sophie DAVIAUD, « Démobilisation des paramilitaires et... », *op.cit.*, p.172.

## CONCLUSION

Comme nous avons pu l'analyser autour de cette recherche, les constructions sociales liées au sexe et les discriminations qui s'ensuivent sont ancrées dans les sociétés, et de manière encore plus sévère au sein d'un système patriarcal qui crée une domination de l'homme sur la femme dans les domaines politiques, économiques et sociales. À travers les différentes combattantes au sein de multiples groupes armés révolutionnaires, ayant des revendications différentes, les discriminations de genre restent un point commun parmi leurs spécificités. Il était essentiel d'exposer un panorama mondial des différentes femmes combattantes -de leurs vécus au sein des guérillas à leur réintégration- pour montrer que le poids du genre se fait ressentir pour chaque femme révolutionnaire qui s'écarte des normes de genre traditionnelles.

Les différents facteurs d'intégration dans les guérillas illustrent ce fait. Certaines jeunes filles de milieu rural se rallient à la lutte révolutionnaire, car les discriminations liées à leur genre compliquent la possibilité d'accéder à la terre ou du moins d'en être propriétaires, ce qui affaiblit leur espoir d'une mobilité sociale et les renferme dans les carcans domestiques traditionnels. Les travaux domestiques sont souvent éloignés du système de valeurs traditionnel, capitaliste et donc ne sont pas rémunérés. Elles ont donc dès leur plus jeune âge été confrontées aux restrictions liées à leur identité sociale dans une société patriarcale. D'autres rejoignent les rangs, car elles sont victimes de violences intrafamiliales, souvent sexuelles, qui sont encore le résultat d'une discrimination de genre.

Puis lors de leur vie au sein de la guérilla, elles n'accèdent pas aux mêmes postes que leurs camarades masculins, sont moins présentes au combat arme à la main, et si elles le sont c'est souvent, car elles « jouent » des stéréotypes de genre pour amadouer l'ennemi. Même si d'après différents témoignages elles peuvent davantage s'éloigner des normes de genre sans être victimes de stigmatisation.

Durant la période des négociations de paix, certaines de ces ex-combattantes veulent profiter de leur expérience au sein d'un mouvement armé pour construire la paix et s'asseoir à la table des négociations. Mais elles doivent de nouveau se confronter au système patriarcal qui irrigue les institutions politiques, économiques et sociales et religieuses et renforce la domination masculine sur les droits des femmes. Lorsqu'une perspective de genre est finalement incluse dans les négociations de paix, le parti conservateur et les franges

évangéliques, opposés à une réorganisation de l'ordre social et des rapports de genre, s'allient contre une supposée « idéologie de genre » pour renforcer l'empreinte religieuse et patriarcale au sein de la société. L'État colombien a toujours insisté pour un processus de « réin(corps)oration » des ex-combattantes, basé sur des programmes de réincorporation à la vie civile avec une perspective de genre très traditionnelle. Dans le document CONPES 3554 de 2008, voici ce qui est écrit concernant les femmes démobilisées : « La desmovilizada (...) asume el compromiso de construir y promover el crecimiento de su familia ; (...) adicionalmente su rol se orienta a motivar la permanencia de su compañero en el proceso<sup>172</sup> ». Ce qui réassigne l'ex-combattante au rôle reproductif et dont la seule action pour maintenir la paix consiste à empêcher son compagnon de reprendre les armes.

Finalement, lors de leur retour à la vie civile durant leur réhabilitation, les ex-combattantes doivent se réincorporer économiquement, mais l'accès à une terre reste difficile du fait de leur genre ; les zones rurales étant très conservatrices (Voir Annexe n° 6). Pour celles ayant des enfants, les infrastructures promises par le gouvernement (crèches, écoles) restent souvent invisibles. Malgré les différentes capacités acquises durant leurs années au sein des FARC, beaucoup doivent se résigner à exécuter des tâches domestiques et se réinsérer dans une société qui les discrimine, du fait de leur supposée « transgression » des normes de genre traditionnelles.

C'est donc sur le plan politique que les ex-combattantes - représentant les femmes colombiennes- commencent à être visibles, entendues et reconnues comme actrices politiques. Des associations de femmes colombiennes luttant pour la paix depuis des décennies, ont permis d'intégrer une perspective de genre dans l'Accord Final, tel que la Ruta Pacifica. Si les idées du « feminismo urgente » portées par Victoria Sandino et les ex-combattantes peuvent se faire entendre dans les sphères politiques et dans la société colombienne, cela pourrait créer un changement au niveau des rouages du système patriarcal. Une réorganisation des normes de genre pourrait conduire vers une société moins discriminante et plus inclusive, impliquant une plus grande participation citoyenne de toutes les franges de la société. Cela renforcerait un intérêt plus massif au maintien de la paix.

---

<sup>172</sup> Consejo Nacional de Política Económica y Social República de Colombia, « Política Nacional de Reintegración social y económica para personas y grupos armados ilegales », *Conpes 3554*, (en ligne), 2008. Disponible sur : <http://www.suin-juriscal.gov.co/derechos/Conpes3554.pdf>.

Comme nous l'avons vu ces dernières années, de nombreux mouvements et groupes féministes latino-américains ont acquis une certaine visibilité sur la scène internationale. Tout comme le « feminismo insurgente » en Colombie, la lutte féministe s'ajoute à une lutte anticapitaliste, anticoloniale, anti extractiviste, notamment car ces politiques, tout comme la guerre, ont impacté la vie des femmes. Ces mouvements féministes touchent les discriminations intersectionnelles, particulièrement présentes en Amérique latine, à travers le genre, la classe et la « race ». Ces organisations féministes poursuivent certains combats débutés dans les années soixante-dix, évoqués dans ce mémoire, comme la lutte des femmes indigènes, des paysannes, des défenseuses des droits humains à travers une volonté d'équité entre les sexes. Les luttes féministes et leur possibilité d'accès aux franges politiques pourraient donc signifier une réorganisation des rapports de genre dans les sociétés latino-américaines. Particulièrement en Colombie, en période de post-conflit, ce qui signifie qu'une réorganisation de la société est plausible, car pour maintenir la paix des changements sont essentiels. Certainement cela peut paraître utopiste, mais une utopie à la portée des féministes.

Comme le dénoncent de nombreuses féministes, l'institutionnalisation de la lutte féministe peut s'avérer périlleuse, et se transformer en « féminisme d'État créé par les Nations unies et les gouvernements pour enrôler des femmes au service des nouvelles formes du développement capitaliste » ainsi que le décrit Silvia Federici<sup>173</sup>. La « technocratie du genre » comme le dénonce Maria Galindo<sup>174</sup>. La société colombienne et les avancées des féministes seront donc sous les feux des projecteurs ces prochaines années, notamment pour les représentantes des femmes farianas comme Victoria Sandino, à voir si elles suivront le chemin tracé par les avancées féministes des pays voisins. Il serait donc intéressant de poursuivre cette recherche en allant directement sur le terrain, au sein des différentes associations féministes et d'ex-combattantes pour évaluer les défis à surmonter, particulièrement au niveau structurel. Mais c'est aussi par l'éducation des jeunes générations, les premières à vivre dans un pays post-conflit, que le changement culturel qui redéfinira les normes de genre devra se mettre en place.

Pour que ces avancées se développent, la paix doit se maintenir et comme nous l'avons examiné dans le dernier chapitre, la Colombie semble retourner dans un continuum de

---

<sup>173</sup> Silvia Federici : « Le féminisme d'État est au service du développement capitaliste », *Zur*, 15 avril 2020.

<sup>174</sup> « Féminismes, lesbianismes et processus révolutionnaires en Bolivie », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 3, 2007, p.112.

violence sans fin depuis le départ des FARCS des anciennes zones de conflit. De plus, la pandémie de la Covid 19, tout comme la guerre, a touché de manière différente les populations, mais davantage les personnes déjà stigmatisées et marginalisées du fait de leurs origines, leur sexe, comme les femmes victimes de violences domestiques, mais aussi les défenseurs et leaders sociaux. Que ce soit en Colombie ou en France, cette pandémie a exacerbé les inégalités sociales déjà présentes, tout en marginalisant et en appauvrissant les franges sociales les plus démunies. La brèche digitale, l'inégalité à l'accès internet ont davantage creusé les inégalités, dans les domaines de l'éducation et l'accès au marché du travail. De plus, toute l'économie informelle, particulièrement présente dans les pays en voie de développement a été touchée de plein fouet. En ce qui concerne les femmes en voie de réintégration, l'accès au marché du travail étant compliqué puisqu'une grande partie de leur travail dépendait de l'économie informelle. C'est dans cet environnement qui renforce les inégalités sociales et donc les risques de maintien de la paix que les mesures de l'Accord Final doivent être urgemment mises en place. C'est aussi dans cette urgence sociale que le leitmotiv des féministes insurgentes doit se faire entendre, c'est grâce au collectif et à la construction d'une société plus égalitaire et inclusive que la crise pourra être surmontée.

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles scientifiques :

ALISON, Miranda, « That's equality for you, dear »: Gender, small arms and the Northern Ireland conflict », in Vanessa FARR (dir), *Sexed Pistols: The gendered impacts of small arms and light weapons*, New York: United Nations University Press, pp. 3-18.

BAREERA TELLEZ, Andrea Marcela, « La participation des femmes à la lutte armée en Colombie. Notes sur la portée et les limites des transgressions dans les expériences des combattantes et ex-combattantes », *Les cahiers du CEDREF*, n° 24, juin 2020, p.18-43.

BAREERA TELLEZ, Andrea Marcela, « Quelques réflexions à propos de la "réincorporation" des (ex) combattantes farianas : potentialités et défis à la lumière des expériences passées », *IdeAs*, n° 9, juillet 2017, p. 1-7.

BARRIOS SABOGAL, Laura, SOLVEIG Richter, « Las Farianas : Reintegration of former female farc fighters as a driver for peace in Colombia », *Cuadernos de Economia*, n° 78, 2019, p.753-784.

BARTH, Elise F, « Peace as Disappointment : The Reintegration of Female Soldiers in Post-Conflict Societies : A Comparative Study from Africa », *International Peace Research Institute (PRIO)*, Août 2002.

BLANCO, Ramon, MERCADANTE, Maria, « La paz también tiene rostro de mujer : las mujeres farianas y el feminismo insurgente en el mantenimiento del sujeto colectivo postconflicto », *Revista Sul-Americana de Ciência Política*, n° 6, 2020, p.45-65.

BOUTRON, Camille, « L'engagement des femmes dans la lutte armée au Pérou. Entre compagnonnage révolutionnaire, militantisme politique et domination masculine », *Revue d'histoire*, n° 141, 2019, p. 159-172.

BOUTRON, Camille, « La question du genre en situation de conflits armés : l'expérience des femmes combattantes au Pérou (1980-2000) », *Critique internationale*, n° 60, mars 2013, p.37-52.

BOUSTRON Camille, « Chapitre 6. La “terroriste”, la “milicienne” et la “policière” : implication des femmes dans la violence armée au Pérou », in Coline CARDI (dir), *Penser la violence des femmes*, Paris : La Découverte, 2012, p.138-154.

BOUSTRON, Camille, VERGEL, Carolina, « Inégalités, Subjectivités et Genre », *RITA*, n° 2, août 2009.

BUCAILLE, Laetitia, « Femmes à la guerre. Égalité, sexe et violence », *Critique internationale*, n° 60, juillet-septembre 2013, p.9-19.

CASTRILLÓN, PULIDO, Gloria Yaneth. « ¿Víctimas o victimarias ? El rol de las mujeres en las FARC. Una aproximación desde la teoría de género », *OPERA*, n° 16, 2014, p. 77-95.

CESPEDEZ, BAEZ Lina.M, « En los confines de lo posible : inclusión del enfoque de género en el Acuerdo de la Habana », in PRIETO-RIOS Enrique et CESPEDEZ BAEZ Lina.M (dir), *Utopía u oportunidad fallida : Analisis critico del Acuerdo de Paz*, Bogota, Editorial Universidad del Rosario, 2017.

DAVIAUD, Sophie, « Démobilisation des paramilitaires et recomposition des violences en Colombie », in DUCLOS Sophie (dir), *L’adieu aux armes ?* Paris, Éditions Karthala, 2010.

FALQUET, Jules, « La participation des femmes dans les luttes armées : une grille d’analyse féministe transversale » in Caroline Guibert Lafaye (dir), *S’émanciper par les armes ? Sur la violence politique des femmes*, Paris : Presses de l’Inalco, 2019.

FALQUET, Jules, « Penser la mondialisation dans une perspective féministe », *Travail, genre et sociétés*, n° 25, janvier 2011, p. 81-98.

Jules FALQUET, « Les Salvadoriennes et la guerre civile révolutionnaire, *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 5, 1997, p.1-10.

FELICES LUNA, Maritza. « Chapitre 7. Stigmatisation du quotidien des femmes engagées dans la lutte armée au Pérou et en Irlande du Nord : transformation et continuité des rapports

sociaux”, in Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir), *Penser la violence des femmes*, Paris : La Découverte, 2012, p.155-167.

FELICES LUNA, Maritza, « Déviance et politique : la carrière des femmes au sein de groupes armés contestataires », *Déviance et Société*, n° 32, 2008, p.163-185.

FELICES LUNA, Maritza, « L’implication des femmes au sein des groupes armés contestataires : la déviance au service d’une entreprise citoyenne », *Champ pénal : Nouvelle revue internationale de criminologie*, n° 4, 2007.

FREEDMAN, Jane, “La violence des femmes pendant les conflits armés et la (non) réaction des organisations internationales” in CARDI Coline et PRUVOST Geneviève, *Penser la violence des femmes*, Paris : La Découverte, 2012, p. 330-340.

GARIBAY, David, “Le conflit armé interne en Colombie : échec des solutions négociées, succès apparent de la solution militaire, poursuite des violences” in Corentin Sellin (dir) *Résistances, insurrections, guérillas*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010, p.127-140.

GERARD, Martin, “La Colombie entre post-accord et post-conflit”, *Hérodote*, n° 171, 2018, p. 45-66.

GONZALEZ, Olga L, “La otra subversión : la emergencia del « genero » en el proceso de paz en Colombia”, *TraHs*, n° 1, 2017, p.22-26.

GONZALEZ, Olga L, “Colombie : les dialogues de paix de la dernière chance?”, *Mouvements*, n° 76, avril 2013, p.78-89.

GONZALEZ, Olga L, “Colombie : Processus de paix, subversion du genre et résistances”, *L’Ordinaire des Amériques*, n° 224, juillet 2019.

IBARRA MELO, Maria Eugenia, “Mujeres, verdad, justicia y reparación en Colombia”, *universitas humanística*, n° 72, juillet décembre 2011, p.247-273.

LABROUSSE, Alain, “Colombie : le rôle de la drogue dans l'extension territoriale des FARC-EP (1978-2002)”, *Hérodote*, n° 112, janvier 2004, p. 27-48.

MAZARS, Nadège, GUILLAND, Marie-Laure, “Colombia, tierra de pelea: le(s) conflit(s) au cœur de la société”, *Cahiers des Amériques latines*, n° 71, décembre 2012, p.17- 32.

PUECHGUIRBAL, Nadine, “Les femmes afghanes dans le processus de paix en Afghanistan : une perspective onusienne”, *Cahiers du Genre*, n° 33, février 2002, p.155-177.

RAPOPORT, David, “The Fourth Wave: September 11 in the History of Terrorism”, *Current History*, décembre 2001, p.419-424.

RODRIGUEZ CUADROS, José, “Le processus de paix en Colombie”, *Études*, n° 4210, novembre 2014, p. 21-32.

SALAZAR, Monica, BUITRAGO, Paola, “Mujeres en Farc : el feminismo insurgente como una apuesta para la reintegracion en Colombia”, *Universidad del Rosario*, août 2019, p.1-2.

SARMIENTO, Libardo, “Petróleo, paz inconclusa y nueva logica del conflicto”, *Ciencia Politica*, n° 13, janvier-juin 2018, p.67-92.

TURRIAGO, Daniel, “Los procesos de paz en Colombia, camino a la reconciliacion ?”, *Actualidades Pedagógicas*, n° 68, juillet-décembre 2016, p.159-178.

VERGEL TOVAR, Carolina, “Entre lutte armée et féminisme : quelques réflexions à propos des femmes combattantes en Colombie”, *Revista Derecho del Estado*, n° 29, juillet-décembre 2012, p.233-263.

## **Ouvrages**

AMRANE, Djamila, *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris : Plon, 1991.

BECKER, Howard.S, *Outsiders, Études de sociologie de la déviance*, Paris : Éditions Métailié, 1985.

BOUSTRON, Camille, *Femmes en armes : Itinéraires de combattantes au Pérou (1980-2010)*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2019.

BOUVIER, Virginia Marie, *Colombia : Building Peace in a Time of War*, Washington D.C : Us Institute of Peace Press, 2009.

CARDI, Coline, PRUVOST, Geneviève, *Penser la violence des femmes*, Paris : La Découverte, 2012.

FALQUET, Jules, *Pax neoliberalia : Perspectives féministes sur la (ré)organisation de la violence*, Paris : Éditions iXe, 2016.

GOFFMAN, Erving, *Stigmates, les usages sociaux des handicaps*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1975.

LONDONO, Luz María, Nieto, Yoana FERNANDA, *Mujeres no contadas: Procesos de desmovilización y retorno a la vida civil de mujeres excombatientes en Colombia 1990 – 2003*, Medellín : La Carreta Editores, 2006.

SJOBORG, Laura, GENTRY, Caron, *Mothers, Monsters, Whores: Women's Violence in Global Politics*, Londres: Zed Books, 2007.

### **Mémoire et thèses :**

BAREERA TELLEZ, Andrea Marcela, « On ne s'est pas mis tout à coup à penser la paix, c'est notre objectif depuis le début » : les ex-combattantes colombiennes et la paix », mémoire master 2 en sociologie, Paris, EHESS, 2014.

CAMARGO, Ana Maria, « Mujer y guerra : una caracterización de los roles femeninos al interior de las filas armadas del paramilitarismo en Colombia », mémoire en commerce et relations internationales, Bogota DC, Universidad de la Salle, 2018.

GARIBAY, David, « Des armes aux urnes, Processus de paix et réinsertion politique des anciennes guérillas en Colombie et au Salvador », thèse de doctorat en science politique, Paris, Institut d'Études Politiques de Paris, 2003.

HERRERA, Natalia, «Las mujeres como sujetos activos: una aproximación desde el conflicto armado colombiano», mémoire en sciences politiques, Bogotá DC, Université des Andes, 2007.

INGVILD MAGNAES, Gjelsvik, « Women, war and empowerment : A case study of female ex-combatants in Colombia », mémoire en études sur la paix, Oslo, University of Troms, 2010.

IZQUIERDO CASTRO, Maria Alejandra, « Reincorporación política de las mujeres de las FARC-EP. Estudio de caso : farianas. », mémoire en science politique, Bogota DC, Pontificia Universidad Javeriana, 2018.

### **Articles de périodiques**

CASEY, Nicholas, « Goodbye, Weapons ! » Farc Disarmement in Colombia Signals New Era » (en ligne), *The New York Times*, le 27 juin 2017, Disponible sur : <https://www.nytimes.com/2017/06/27/world/americas/colombia-farc-rebels-disarmament.html>. (consulté le 15 novembre 2020).

CASTRILLON, Gloria, « Petróleo, el nuevo tesoro del Caguan » ( en ligne), *El Espectador*, 28 février 2012. Disponible sur : <https://www.elespectador.com/noticias/nacional/petroleo-el-nuevo-tesoro-del-caguan-articulo-329287>. (consulté le 5 janvier 2020).

CLUZEL, Thomas, « En Colombie, un pas vers la paix ? » (en ligne), *France Culture, Revue de presse internationale*, 8 février 2017. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/revue-de-presse-internationale/en-colombie-un-pas-de-plus-vers-la-paix>. (consulté le 9 décembre 2019).

Colombia 2020, « Los logros de la subcomisión de Género en tres acuerdos de La Habana » (en ligne), *El Espectador*, 23 juillet 2016. Disponible sur :

<https://www.elespectador.com/colombia2020/politica/los-logros-de-la-subcomision-de-genero-en-tres-acuerdos-de-la-habana-articulo-854639>. (consulté le 22 décembre 2019).

Courrier International, « Un chef paramilitaire passe aux aveux » (en ligne), *Courrier International*, 1 octobre 2003. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/2001/12/13/un-chef-paramilitaire-passe-aux-aveux>. (consulté le 20 mars 2020).

DALTON, Juan José, « Salvador. Des escadrons de la mort qui font la police », *Courrier International*, 10 octobre 2007. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/2007/10/11/des-escadrons-de-la-mort-qui-font-la-police>. (consulté le 14 février 2020).

DELORME, Florian, « Table ronde d'actualité internationale : la paix en Colombie est-elle encore possible ? » (en ligne), *France Culture, CulturesMonde*, 7 octobre 2016. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/culturesmonde/table-ronde-dactualite-internationale-la-paix-en-colombie-est-elle-encore>. (consulté le 12 décembre 2019).

DENIS, Daphnée, « La “théorie du genre” et le non à la paix en Colombie : autopsie d'un mensonge politique », *Slate*, 24 octobre 2016. Disponible sur : <http://www.slate.fr/story/126782/theorie-genre-non-paix-colombie-autopsie-mensonge>.

FLOREZ, Maria, « Así se ganaron las mujeres su papel en la historia » (en ligne), *Pacifista !*, 5 juillet 2017. Disponible sur : <https://pacifista.tv/notas/asi-se-ganaron-las-mujeres-su-papel-en-la-historia-de-la-paz/>. (consulté le 10 février 2020).

GILLIAN, « En Colombie, le réarmement des FARC et la revanche de l'extrême droite paramilitaire », *Le Vent se lève*, 22 septembre 2019. Disponible sur <https://lvsl.fr/en-colombie-le-rearmement-des-farc-et-la-revanche-de-lextreme-droite-paramilitaire/>. (consulté le 5 mai 2020).

LABARIQUE, Paul, « Cocaïne, pétrole et mercenaires » (en ligne), *Voltairenet.org*, 25 février 2004. Disponible sur : <https://www.voltairenet.org/article12624.html>. (consulté le 5 décembre 2020).

LEMOINE, Maurice, « En 2000, le Plan Colombie... » (en ligne), *Le Monde diplomatique*, février 2019. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/163/LEMOINE/59497>. (consulté le 21 mars 2020).

LEMOINE, Maurice, « Qui a peur de la vérité en Colombie ? » (en ligne), *Le Monde diplomatique*, décembre 2015. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/2015/12/LEMOINE/54397>. (consulté le 21 mars 2020).

MARTEL, Frédéric, « Colombie : du processus de paix au rejet du référendum » (en ligne), *France culture, Soft power*, 16/10/2016. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/soft-power/colombie-du-processus-de-paix-au-rejet-du-referendum>. (consulté le 10 février 2020).

MARTINEZ, Hobeth, « Insistamos en la paz territorial » (en ligne), *Dejusticia*, mars 2020, Disponible sur : <https://www.dejusticia.org/column/insistamos-en-la-paz-territorial/>. (consulté le 5 août 2020).

NORRITO, Nicolas, «Les “Amazones de la terreur”. Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe » (en ligne), *Le Monde diplomatique*, septembre 2016. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/09/NORRITO/56239>.

OCKRENT, Christine, « Colombie : les braises de la réconciliation », *France culture : Affaires étrangères*, 9 août 2017. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/affaires-etrangeres/colombie-les-braises-de-la-reconciliation>.

PARDO, Daniel, « Paz en Colombia : por qué funciona el acuerdo con el M-19 (y qué diferencias tiene con el de las FARC » (en ligne), *BBC Mundo Colombia*, 9 mars 2020. Disponible sur : <https://www.bbc.com/mundo/noticias-america-latina-51747122>. (consulté le 20 mars 2020).

RAMIREZ, Loïc, “Que vont devenir les FARC en Colombie ?” [en ligne], *Le Monde diplomatique*, 1<sup>er</sup> août 2016. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/08/RAMIREZ/56070>. [consulté le 20 janvier 2020).

RIWANON, Gouez, “Colombie : l’illusion du post-conflit” [en ligne], *Le Grand Continent*, 7 octobre 2019. Disponible sur : <https://legrandcontinent.eu/fr/2019/10/07/colombie-lillusion-du-post-conflit-2/>. [consulté le 6 mai 2019].

RODRIGUEZ, Nubia, “Dans la Sierra Nevada, des assassinats ciblés d’indigènes pour défendre des projets touristiques” [en ligne], *Le vent se lève*, 10 juillet 2020. Disponible sur : <https://lvsl.fr/dans-la-sierra-nevada-des-assassinats-cibles-dindigenes-pour-defendre-des-projets-touristiques/>?. (consulté le 14 août 2020).

RFI, “Colombie : l’État demande pardon pour le massacre du palais de justice” [en ligne], *RFI*, 7 novembre 2015. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/fr/ameriques/20151107-colombie-etat-demande-pardon-massacre-palais-justice-m19-juan-manuel-santos>. [consulté le 1 mars 2020].

SEZE, Benjamin, “Inefficace politique du désherbant” [en ligne], *Le Monde diplomatique*, février-mars 2019. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/163/SEZE/59496>. [consulté le 21 mars 2020].

Staff! Pacifista!, “Duque se esta olvidando del enfoque de genero en la implementación del Acuerdo” [en ligne], *Pacifista !*, 4 décembre 2019. Disponible sur : <https://pacifista.tv/notas/medidas-genero-acuerdo-de-paz-balance-duque/>. (consulté le 10 février 2020).

Staff! Pacifista!, “Lenta y fragmentada : así va la implementación del enfoque de género en la paz”, [en ligne], 14 mai 2020. Disponible sur : <https://pacifista.tv/notas/lenta-y-fragmentada-asi-va-la-implementacion-del-enfoque-de-genero-en-la-paz/>. (consulté le 6 mai 2020).

#### **Sites web :**

Alta consejería presencial para la equidad de la mujer, « La participación política de las mujeres en Colombia : avances, retos y análisis sobre la presencia y acceso de las mujeres a

los espacios de decisión en el país », (en ligne), 2011. Disponible sur : [http://www.equidadmujer.gov.co/oag/Documents/oag\\_boletin-13.pdf](http://www.equidadmujer.gov.co/oag/Documents/oag_boletin-13.pdf).

Agencia Nacional de Reincorporación y Normalización (ARN), « Panorama General, Educación, Salud, Hábitat Generación de Ingresos: Registro Nacional de Reincorporación », (en ligne), mars 2019. Disponible sur : <https://www.valledelcauca.gov.co/gestionpaz/publicaciones/64764/de-la-incertidumbre-nacional-a-la-urgencia-territorial-en-el-valle-del-cauca/>.

AMLING, Alexandra, « La paz ausente : consideraciones de Género en los Esfuerzos de Reintegración en Colombia », (en ligne), 2019. Disponible sur : [https://oefresearch.org/sites/default/files/documents/publications/The\\_Missing\\_Peace\\_DIG\\_S P.pdf](https://oefresearch.org/sites/default/files/documents/publications/The_Missing_Peace_DIG_S P.pdf).

Ani, COLEKESSIAN, « Reintegrating Gender: A Gendered Analysis of the Nepali Rehabilitation Process », (en ligne), *UN-INSTRAW*, 2009. Disponible sur : <https://trainingcentre.unwomen.org/instraw-library/2010-R-PEA-NPL-GPS-WPS.pdf>.

BARNES ROBINSON, Karen, “Manuel sur le genre, la consolidation de la paix et le renforcement de l’État”, [en ligne], La Haye : Cordaid, 2016. Disponible sur : <https://www.cordaid.org/en/wp-content/uploads/sites/3/2016/10/Cordaid-Handboek-Gender-Peacebuilding-and-Statebuilding-2016-FR-4.pdf>.

Centro Nacional de Memoria Historica, « Rearmados y Reintegrados. Panorama posacuerdos con las AUC », (en ligne), 2015. Disponible sur : [https://centrodememoriahistorica.gov.co/wp-content/uploads/2020/02/rearmados-y-reintegrados\\_panorama-postacuerdos-auc.pdf](https://centrodememoriahistorica.gov.co/wp-content/uploads/2020/02/rearmados-y-reintegrados_panorama-postacuerdos-auc.pdf).

Consejo Nacional de Política Económica y Social República de Colombia, « Política Nacional de Reintegración social y económica para personas y grupos armados ilegales », *Conpes 3554*, (en ligne), 2008. Disponible sur : <http://www.suin-juriscal.gov.co/derechos/Conpes3554.pdf>.

FARC, « Estrategia Integral para la Reincorporación de las mujeres de la FARC », (en ligne), 2020. Disponible sur : <https://partidofarc.com.co/farc/wp-content/uploads/2020/04/Estrategia-integral-para-la-reincorporacio%CC%81n-de-mujeres-de-FARC.pdf>

GPAZ (Genero en la paz), « La paz avanza con las mujeres : observaciones sobre la incorporación del enfoque de género en el Acuerdo de Paz », (en ligne), 2019. Disponible sur : [https://co.boell.org/sites/default/files/24-01-19-informe-la-paz-avanza-con-las-mujeres-observaciones-sobre-la-incorporacion-del-enfoque-de-genero-en-el-acuerdo-de-paz-condk\\_1.pdf](https://co.boell.org/sites/default/files/24-01-19-informe-la-paz-avanza-con-las-mujeres-observaciones-sobre-la-incorporacion-del-enfoque-de-genero-en-el-acuerdo-de-paz-condk_1.pdf)

[Gouvernement colombien], “Acuerdo final para la terminación del conflicto y la construcción de una paz estable y duradera”, Deuxième document, [en ligne], 12 novembre 2016. Disponible sur : [www.acuerdodepaz.gov.co](http://www.acuerdodepaz.gov.co).

Humanas Colombia, Lawyers without borders, « Situación de las mujeres rurales y mujeres ex combatientes en el marco del Acuerdo Final de Paz », (en ligne), 2018. Disponible sur : [https://www.asfcanada.ca/site/assets/files/7636/report\\_colombia\\_cedaw\\_asfc-humanas\\_julio\\_2018\\_vf.pdf](https://www.asfcanada.ca/site/assets/files/7636/report_colombia_cedaw_asfc-humanas_julio_2018_vf.pdf).

Instituto Kroc de Estudios Internacionales de Paz, « Hacia la paz sostenible por el camino de la igualdad de género », (en ligne), 2019. Disponible sur : <http://peaceaccords.nd.edu/wp-content/uploads/2020/04/112719-Informe-g%C3%A9nero-versi%C3%B3n-digital.pdf>.

Instituto Kroc de Estudios Internacionales de Paz, « Acuerdo Final de Colombia : hacia la transformación territorial », (en ligne), 2019. Disponible sur : <http://peaceaccords.nd.edu/wp-content/uploads/2020/06/Cuarto-Informe-Final-with-Annex-Link.pdf>.

MUJERFARIANA.ORG, « Subcomisión de Género », (en ligne), 2016. Disponible sur : <http://www.mujerfariana.org/index.php/sub-genero.html>.

ONU FEMMES, “Faire que les femmes comptent - ne pas simplement les compter : Évaluation de l’inclusion et de l’influence des femmes dans les négociations de paix”, [en

ligne], avril 2016. Disponible sur : <https://www.inclusivepeace.org/sites/default/files/IPTI-ONU-Femmes-Faire-Que-Les-Femmes-Comptent.pdf>

ONU Mujeres, “Las mujeres en Colombia”, [en ligne]. Disponible sur : <http://colombia.unwomen.org/es/onu-mujeres-en-colombia/las-mujeres-en-colombia>.

OXFAM, « Radiografía de la desigualdad. Lo que nos dice el ultimo censo agropecuario sobre la distribución de tierra en Colombia », (en ligne), 2017. Disponible sur : <https://www.oxfam.org/es/informes/radiografia-de-la-desigualdad>.

OXFAM, « Desterrados : tierra, poder y desigualdad en America Latina », (en ligne), 2016. Disponible sur : [http://209.177.156.169/libreria\\_cm/archivos/pdf\\_1485.pdf](http://209.177.156.169/libreria_cm/archivos/pdf_1485.pdf).

Pares Fundación Paz & Reconciliación, « Procesos de paz en Colombia », (en ligne), 2019. Disponible sur : <https://pares.com.co/2019/01/04/procesos-de-paz-en-colombia/>.

Revista la 13, Red nacional de mujeres ex combatientes de la Insurgencia, (en ligne). Disponible sur : <http://www.revistala13.com/la-13.html>.

RUBIO Mauricio, « No llores por Tanja, Colombia. Mujeres en el conflicto armado » [en ligne], *Fundación Ideas para la paz (FIP)*, avril 2013. Disponible sur : <http://cdn.ideaspaz.org/media/website/document/580663c262a64.pdf>.

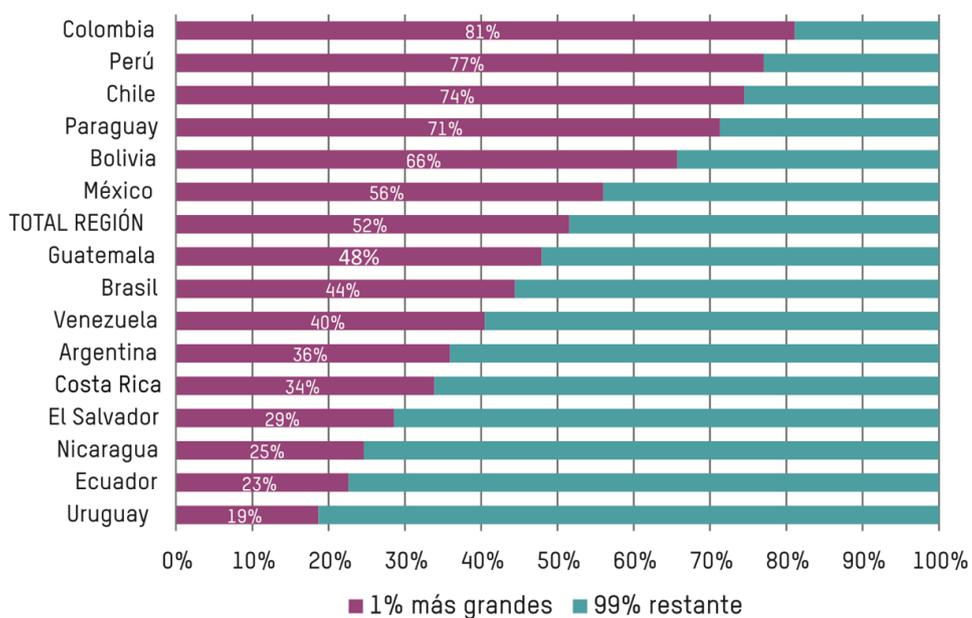
SAURY, Hugues, DEVINAZ, Gilbert-Luc, “Rapport d’information fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail sur l’émergence de la Colombie”, *Sénat session ordinaire de 2018-2019 n° 548*, 5 juin 2019. Disponible sur : <https://www.senat.fr/rap/r18-548/r18-5481.pdf>.

## ANNEXES

### Annexe n° 1

#### GRÁFICO 6.

##### PORCENTAJE DE TIERRA QUE MANEJA EL 1% DE LAS EXPLOTACIONES MÁS GRANDES



Fuente: Oxfam (2016) y cálculo propio para Colombia a partir de DANE (2016b)

Source : OXFAM, « Radiografía de la desigualdad. Lo que nos dice el último censo agropecuario sobre la distribución de tierra en Colombia », 2017, p.14.

## Annexe n° 2



Source : Philippe REKACEWICZ, "Tensions en Amérique Latine", *L'Atlas du Monde diplomatique*, n° 2, 2003, p.110-111.



Annexe n° 4



Source : Maurice LEMOINE, “Empreinte paramilitaire sur la Colombie”, *L’Atlas géopolitique du Monde diplomatique*, n° 4, 2006, p.186-187.

## Annexe n° 5

Tableau 1 : Lexique de genre des deux accords paix		
Lexique	Accord de paix, 1ère version (# d'occurrences)	Accord de paix, 2ème version (# d'occurrences)
« genre »	113	54
« approche de genre »	21	16
« diversité sexuelle »	1	0
« condition sexuelle »	2	0
« orientation de genre »	8	0
« identité de genre »	7	0
« LGBTI »	10	16
« transgenre »	0	0
« homosexuel »	0	0
« lesbienne »	0	0
« femmes »	185	209
« femme »	12	13
« hommes »	54	66
« homme »	1	1
« hommes et femmes »	47	59
« violence de genre »	6	5

L'Ordinaire des Amériques, 224 | 2019

« violence sexuelle »	15	15
« accès charnel violent »	7	7
« abus sexuel »	1	1
« sexisme »	1	0
« religion »	1	3
« églises »	5	8
« minorités religieuses »	0	2
« liberté de cultes »	0	1

Source : Olga L. GONZALEZ, “Colombie : Processus de paix, subversion du genre et résistances”, *L'Ordinaire des Amériques*, n° 224, juillet 2019, p.11-12.

Annexe n° 6

**GRÁFICO 3.**

**PORCENTAJE DE LAS EXPLOTACIONES AGRÍCOLAS QUE SON MANEJADAS POR MUJERES EN UNA SELECCIÓN DE PAÍSES DE AMÉRICA LATINA**



**FUENTES:** FAO, Base de datos Género y Derecho a la tierra en base a censos agrícolas, encuestas de hogares y publicaciones académicas; dato de Bolivia del Centro de Estudios para el Desarrollo Laboral y Agrario (CEDLA) con base en el Censo Nacional Agropecuario 2013.

**NOTA:** No se obtuvieron datos de Honduras ni de Colombia.

Source : OXFAM, « Desterrados : tierra, poder y desigualdad en America Latina », 2016, p. 28.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>3</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>I. ENGAGEMENT RÉVOLUTIONNAIRE, VIOLENCE POLITIQUE ET DOMINATION DE GENRE.....</b>	<b>13</b>
A. LES RAISONS DE L'ENGAGEMENT FÉMININ DANS LA LUTTE ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE : DES FACTEURS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX -SOCIÉTAUX ET POLITIQUES .....	13
1. Des facteurs socio-économiques au niveau mondial .....	14
2. Le cas colombien .....	19
3. Par conscience politique/ idéologique .....	22
B. FEMMES COMBATTANTES DANS LES GUÉRILLAS : QUELLE RECONNAISSANCE DE LEURS ACTIONS EN TANT QU'ACTRICES POLITIQUES? QUELLES PERSPECTIVES DE RÉINTÉGRATION DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE? QUEL RÔLE JOUER POUR DES ACCORDS DE PAIX DURABLES?.....	23
1. Situation au niveau mondial : Irlande, Sri Lanka, Inde, Népal .....	23
2. Situation en Amérique du Sud : Pérou, Salvador et Colombie au sein du PCP SL, FMLN, FARC. ....	28
3. Face à la violence, politique, sociale et économique l'importance des programmes de réintégration pour une paix durable. ....	34
C. POST 2012 ET DÉBUT DES ACCORDS DE PAIX EN COLOMBIE : VERS L'INCLUSION D'UNE PERSPECTIVE DE GENRE .....	36
1. Contexte historique des précédents accords de paix en Colombie .....	36
2. Mise en place des négociations et inclusion d'une perspective de genre .....	45
3. Les défis de la perspective de genre .....	51
<b>II. LA SITUATION DES NÉGOCIATIONS DE PAIX ET DÉFIS D'UNE INCLUSION DU GENRE.....</b>	<b>53</b>

A.	CONTEXTUALISATION DE LA SOCIÉTÉ COLOMBIENNE.....	53
1.	La place des femmes dans la société colombienne depuis 1991 .....	53
2.	Les anciennes politiques de démobilisations pour les ex- combattantes.....	56
B.	LE REJET DE L'ACCORD PAR LA DROITE CONSERVATRICE .....	61
1.	Contextualisation du rejet.....	61
2.	Le rejet de la supposée « idéologie de genre », facteur déterminant pour le « non ».....	64
3.	Quels changements pour l'inclusion de la perspective de genre? .....	66
C.	REINCORPORATION SOCIALE : LE STIGMATE DE LA DOUBLE TRANSGRESSION FACE AU PATRIARCAT INSTITUTIONNEL.....	67
<b>III.</b>	<b>DE 2016 A 2018, PROCESSUS DE REINCORPORATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE : AVANCÉES ET DÉFIS À RELEVER POUR UNE TRANSITION VERS LA PAIX.....</b>	<b>71</b>
A.	LA REINCORPORATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE .....	72
1.	Création de zones transitoires et avancées de la RRI : le projet d'un maillage réussi entre la population locale et l'intégration des ex- combattant-e-s .....	73
2.	Sur le plan économique, la transformation territoriale, condition, d'une paix durable, pour combiner répartition égale des terres et reconnaissance de genre .....	75
B.	REINCORPORATION POLITIQUE : LES DÉFIS À RELEVER .....	78
1.	Entre participation politique et processus de réincorporation .....	78
2.	Le féminisme insurgente mené par Victoria Sandino .....	81
C.	CONTINUUM DE VIOLENCE POST-CONFLIT DEPUIS L'ÉLECTION D'IVAN DUQUE.....	83
1.	Retour des groupes armés.....	84
2.	Retour de violence contre la population .....	86
3.	Retour aux armes : faveur à l'uribisme? .....	89
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>92</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>96</b>
	<b>ANNEXES.....</b>	<b>108</b>
	<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>114</b>